L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

# Terres de Bourgogne

N° 1435 - VENDREDI 28 JUILLET 2017 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232

TRIAGE et TRAITEMENT de SEMENCES à la FERME




EFC SEMENCES
Jean-Louis Courtot - 21 - Arc sur Tille
03 80 37 23 40 - 06 73 87 95 01
email:efcsemences@gmail.com

## Avenir de la PAC

# L'inconnue budgétaire brouille le débat



Photo: Réussir/P. Cronenberger

En l'absence de vision claire sur ce que seront les futures finances de l'UE et sans proposition de la Commission européenne sur l'orientation de la prochaine PAC, les débats des ministres de l'agriculture de l'UE le 17 juillet à Bruxelles sont restés flous. Chaque État membre a donné son point de vue sans que de grandes lignes se dégagent vraiment. *Page 3*

## *Côte d'Or*

› Récoltes

### Des aléas non climatiques



## *Nièvre*

› Jambon du Morvan

### Vers un nouvel élan



## *Yonne*

› Vigne

### Des étoiles pour désherber



G. BUCHEZ
Corbigny - Luzy
Moulins Engilbert
www.gbuchez.fr
03 86 20 17 38




VOTRE ASSUREUR AGRICOLE PROCHE DE CHEZ VOUS !
Tarifs compétitifs - Disponibilité importante
Suivi et proximité
Julien LOMBAERT
1 avenue Joffre
21400 CHATILLON SUR SEINE
Tél.: 03.80.91.19.15
Fax : 03.80.91.06.95
Mail : chatillon-theatre@gan.fr
Orias n°14 007 262
gan ASSURANCES

# Sommaire

**Côte d'Or**

04 • Festivités: Elle arrive
05 • Moissons: La germination, l'unique déception
06 • Dégâts de gibier: Le choix de la petite fleur jaune

**Nièvre**

07 • Filière porc: Le Jambon du Morvan veut prendre un nouvel élan
08 • Diversification: Safran, l'or rouge du Morvan
09 • Concours nationaux charolais 2017: Le Marault va accueillir 400 reproducteurs

**Yonne**

10 • Viticulture: Des étoiles pour désherber
11 • Moissons 2017: Quand le meilleur côtoie le pire
12 • Concours Fleurissement 2017: Le jury vient d'effectuer sa tournée

**Région**

13 • Syndicalisme: La FNSEA, unique organisation représentative des employeurs de la branche de la production agricole

**Filières**

14 • Cultures Les chartes de production agricole française deviennent une norme

**Infos Services**

15 • Firmes et Machinisme
16-17 • Analyses et tendances
18-19 • Petites annonces
20-24 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

*Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232*
*Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.*
*Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €*
*Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran*
*Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %*
*Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne*

## Votre réseau FDSEA vous informe

# Pénibilité : qu'est-ce qui va changer ?

Après de longues négociations menées par la FNSEA conjointement avec les autres organisations syndicales et patronales, le Premier ministre a annoncé une simplification du compte pénibilité.

Rebaptisé *«compte personnel de prévention»*, le dispositif ne comptabilise plus les points pour les quatre facteurs de pénibilité les plus controversés (agents chimiques dangereux, postures pénibles, vibrations mécaniques et manutention des charges lourdes). Ils ne seront donc plus à déclarer dans le cadre du nouveau compte personnel de prévention. Pour ces facteurs, la pénibilité pourra être prise en compte si une maladie professionnelle est reconnue.
En revanche, le dispositif reste inchangé pour les six autres facteurs à savoir travail de nuit, répétitif, en horaires alternants ou en milieu hyperbare, ainsi que le bruit et les températures extrêmes.
Dernière modification majeure de cette nouvelle mouture : le financement, cette fois pour tous les facteurs.
Les deux cotisations actuelles seront supprimées et le financement des droits en matière de pénibilité sera organisé dans le cadre de la branche accidents du travail/maladies professionnelles, seule branche de la Sécurité sociale excédentaire.
Cette évolution positive doit être confirmée par la publication des ordonnances réformant le code du Travail. Nous resterons donc vigilants quant à sa mise en œuvre concrète.
Votre FDSEA vous informera bien sûr en temps voulu quant à son application dans la branche agricole.

LE RÉSEAU FDSEA CÔTE D'OR, NIÈVRE ET YONNE

## PRI info

**Côte d'Or** Comment trouver une exploitation ?
Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez-vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'État).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55.

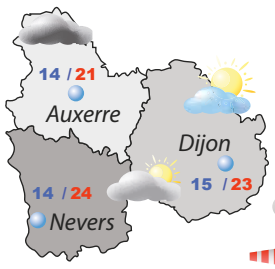
**Nièvre** Le Point Accueil Transmission
Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03 86 93 40 99 (accueil financé par l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

**Yonne** Le Point Accueil Installation : votre premier contact
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

## Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 28 juillet au 06 août 2017

### Météo de la Bourgogne
**Prévisions Météo à 8 jours**
**0892 46 38 36**
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

**Vendredi 28 Juillet**

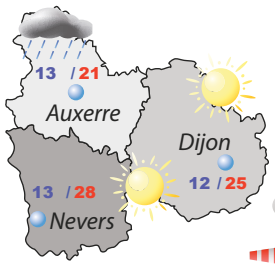



**Variable**
De belles éclaircies et quelques passages nuageux en perspective.

*T° mini :* 13 à 15 °C
*T° maxi :* 23 à 25 °C
*Vents :* Ouest 10 km/h

**St Samson**
*Soleil :* 06:20 - 21:26
*Lune :* 12:07 - N.C.

**Samedi 29 Juillet**

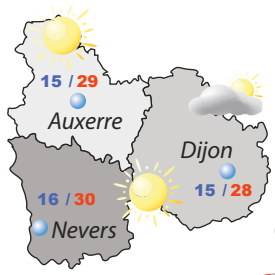



**Ensoleillé**
Le soleil sera bien présent mais de rares précipitations sont attendues très localement.

*T° mini :* 11 à 13 °C
*T° maxi :* 27 à 29 °C
*Vents :* Nord-Nord-Est 10 km/h

**Ste Marthe**
*Soleil :* 06:21 - 21:25
*Lune :* 13:11 - 00:16

**Dimanche 30 Juillet**




**Beau temps**
Une belle journée en perspective, avec de rares nuages par endroits. Les vents seront faibles.

*T° mini :* 14 à 16 °C
*T° maxi :* 29 à 31 °C
*Vents :* Sud-Ouest 10 km/h

**Ste Juliette**
*Soleil :* 06:22 - 21:24
*Lune :* 14:14 - 00:42

***Prévisions à 7 jours***

**Lundi 31 au Mercredi 02 Août :**

Des orages et de nombreuses précipitations en perspective.

*Vents :* Sud à 10 km/h
T° mini. : 18 à 21 °C T° maxi. : 27 à 29 °C

**Jeudi 03 au Dimanche 06 Août :**

Passages nuageux et belles éclaircies se partageront le ciel.

*Vents :* Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 11 à 19 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

## clin d'œil




© Acip/Chaunu

**AVENIR DE LA PAC** Les premières réunions sur l'avenir de la PAC ont eu lieu, entre futures finances et manque d'orientation.

# L'inconnue budgétaire brouille le débat

En l'absence de vision claire sur ce que seront les futures finances de l'UE et sans proposition de la Commission européenne sur l'orientation de la prochaine PAC, les débats des ministres de l'agriculture de l'UE le 17 juillet à Bruxelles sont restés flous. Chaque État membre a donné son point de vue sans que de grandes lignes se dégagent vraiment.

Financement de la PAC (sur la base du document de réflexion de la Commission européenne), simplification à plus ou moins long terme, résultats de la consultation publique sur l'avenir de cette politique. Les discussions des ministres de l'Agriculture de l'UE lors de leur réunion du 17 juillet à Bruxelles, n'ont pas apporté beaucoup d'enseignements. En attendant les propositions de la Commission européenne toujours prévues pour la fin de l'année, chacun a mis en avant ses priorités.


RÉUSSIR/P. CRONENBERGER

## Les pays de l'Est de l'UE contre le cofinancement des aides directes

Les États membres du groupe de Visegrad, Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie, élargi à la Bulgarie, la Roumanie et la Slovénie, ont présenté une déclaration conjointe dans laquelle ils se prononcent contre le cofinancement des aides directes de la PAC, estimant qu'une telle mesure pourrait créer un fossé encore plus important entre nouveaux et anciens États membres. Ils plaident au contraire pour une convergence des soutiens directs. Plusieurs délégations, notamment la France et l'Espagne, ont soutenu ces positions.

Le commissaire européen à l'Agriculture s'est lui aussi félicité que *« les États membres ne veuillent pas d'un cofinancement du premier pilier »*. Phil Hogan a ajouté qu'il *« importe que tout le monde soit mis sur un même pied d'égalité dans les États membres et que la PAC soit financée sur une base européenne »*.

## Trou dans le budget

À l'initiative de la délégation espagnole, les ministres ont discuté de la question du financement de la PAC après 2020 plus en détail. *« Dans le document de réflexion de la Commission sur l'avenir des finances de l'UE, quatre des cinq scénarios impliqueraient une réduction importante du financement de la PAC »* alors qu'on demande aux agriculteurs d'en faire toujours plus (environnement, climat, bien-être animal…), a regretté la ministre espagnole Isabel Garcia Tejerina. *« La PAC ne doit pas endosser l'intégralité du trou dans le budget laissé par le départ du Royaume-Uni de l'UE »*, a insisté la Finlande. Phil Hogan a reconnu qu'il y a *« une forte pression pour réduire le budget de la PAC, compte tenu des nouvelles priorités politiques »* de l'UE et de la sortie du Royaume-Uni de l'UE.

## Les Pays-Bas pour la suppression des paiements à l'hectare

Mais certains acceptent déjà qu'il faudra composer avec un budget nettement revu à la baisse. Et la solution proposée est la simplification. Le Danemark a de nouveau présenté ses propositions en la matière, soutenues par les autres pays scandinaves et les États baltes. Pour la Suède, il va falloir *« faire mieux avec moins »*, notamment en réorientant les aides vers le développement rural. Même tendance du côté des Pays-Bas qui ont eux aussi ressorti leurs propositions de juillet 2016 pour une PAC plus orientée sur les marchés qui supprimerait les paiements à l'hectare pour les remplacer par des aides ciblées destinées à améliorer la compétitivité des filières.

## Lutter contre les pratiques déloyales

Enfin, plusieurs États membres (dont le Portugal, la Finlande et la Slovaquie) ont demandé à la Commission d'agir pour lutter contre les pratiques commerciales déloyales et renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Bruxelles devrait faire des propositions dans ce sens en 2018.

Thème pourtant récurrent du débat sur la future réforme de la PAC, la question de la gestion des risques n'a pas été abordée. Ce sera le sujet des discussions des ministres de l'agriculture lors de leur rencontre informelle à Tallinn au début du mois de septembre.

**AGRA**

### CHACUN CAMPE SUR SES POSITIONS

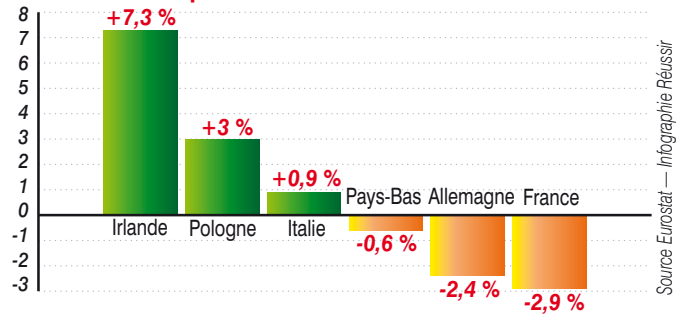
**La réunion des ministres de l'Agriculture de l'UE du 17 juillet l'a confirmé : tant que les Vingt-sept n'y verront pas plus clair sur l'avenir des finances de l'UE, intimement lié au Brexit — dont les négociations viennent de débuter —, leurs débats sur la future réforme de la PAC ne pourront pas réellement décoller. Dans ce contexte, chacun s'en tient à sa position habituelle :**

- **Les nouveaux États membres plaident pour une convergence des aides directes ;**
- **Les États membres les plus libéraux, notamment ceux du nord de l'UE, moins attachés à la PAC, veulent une simplification et des aides plus ciblées pour aider les filières à s'orienter vers les marchés ;**
- **Le dernier groupe, historiquement attaché à la PAC, se contente à ce stade de défendre un budget suffisant pour financer, au travers du premier pilier, l'ensemble des objectifs de la PAC, y compris les nouvelles exigences des citoyens et l'environnement.**

## le chiffre de la semaine

# - 2,9 % pour la collecte de lait française

**Évolution de la production laitière de mai 2016 à mai 2017**




Si la collecte mensuelle européenne de lait de vache est stable en mai 2017 par rapport à mai 2016, cela cache de grandes disparités au sein des États membres. La France affiche une baisse conséquente de 2,9 %, du fait des ralentissements de la pousse de l'herbe qui n'a pas été compensé par des achats d'aliments composés, selon Agreste. L'Allemagne voit sa collecte baisser (- 2,4 %) et les Pays-Bas aussi (- 0,6 %), selon Eurostat. Au contraire, l'Irlande enregistre une hausse de plus de 7 % en mai 2017 par rapport à mai 2016. La Pologne est elle aussi dans une dynamique de croissance et dans une moindre mesure l'Italie.

**LE POINT SUR** Végétal et élevage en Europe ainsi que la récolte de blé en Syrie

# L'actu internationale en bref

### Glyphosate ; Bruxelles demande aux États membres de prendre position

Bruxelles ne veut pas avoir à réautoriser le glyphosate dans l'UE sans le feu vert d'une majorité qualifiée d'États membres. Le commissaire européen à la santé, Vytenis Andriukaitis, a appelé les ministres de l'Agriculture à prendre leurs responsabilités. Un projet de texte a été soumis le 19 juillet aux experts nationaux pour renouveler l'autorisation de l'herbicide pour dix ans. Un vote pourrait être organisé à l'automne. Comme prévu, le texte mis sur la table prévoit que les États membres veillent à ce que l'utilisation du glyphosate soit minimisée dans certaines zones (jardins publics, proximité d'écoles…) et à ce que les tallowamines ne soient pas utilisées en tant que coformulant.

### Peste porcine africaine : Bruxelles appelle à la vigilance

*« Je vous demande la plus grande vigilance »,* a prévenu le commissaire européen à la santé devant les ministres de l'Agriculture de l'UE réunis le 17 juillet à Bruxelles, alors qu'arrive le pic estival de foyers de peste porcine africaine. Des cas ont récemment été découverts dans des élevages en Lituanie et en Estonie et dans de petites fermes en Pologne. Et un sanglier porteur du virus a été retrouvé pour la première fois en République tchèque. Très inquiétant, selon le commissaire européen, car ce cas particulier est éloigné des zones de régionalisation. Et, a-t-il ajouté, la peste porcine africaine installée en Ukraine et en Moldavie *« continue de constituer une menace pour la Slovaquie, la Hongrie et la Roumanie ».*

### Syrie : récolte de blé 2017 inférieure de plus de moitié à celle d'avant le conflit

La récolte de blé en Syrie en 2017 se situe à 1,8 Mt, soit 12 % de plus qu'en 2016, mais reste inférieure de plus de moitié à son niveau d'avant le conflit, selon une estimation de la FAO. Près de 6,9 millions de Syriens sont toujours en situation d'insécurité alimentaire, et 5,6 millions de personnes sont menacées de s'y retrouver si elles ne bénéficient pas d'une aide alimentaire régulière chaque mois. La situation alimentaire de certaines zones reste particulièrement tendue comme à Deir-el-Zor, où des parachutages de nourriture se poursuivent, et à Raqqa où le coût du panier alimentaire standard a augmenté de 42 % entre mai et juin 2017. Un élément d'optimisme repose sur la météo.

**AGRA**

Festivités

# Elle arrive

La fête départementale de l'agriculture se tient les 26 et 27 août à Mimeure près d'Arnay-le-Duc.



Damien Lhomme et Florian Dureuil, devant le champ qui recevra la fête. Environ 10 hectares seront consacrés aux animations, une surface similaire servira de parking.

Une grande fête de l'agriculture se tient tous les ans en Côte-d'Or. Tradition oblige, l'organisation revient au syndicat départemental des Jeunes agriculteurs. Cette année, l'équipe JA d'Arnay-le-Duc et Nolay a le privilège d'accueillir l'événement les samedi 26 et dimanche 27 août sur la commune de Mimeure : une grande première pour les jeunes exploitants du sud du département.

## Cap sur la com'

La préparation de la fête bat actuellement son plein, à moins d'un mois des festivités. Les organisateurs ne lésinent par la communication et sollicitent de nombreux supports avec des articles de journaux, des messages radios, des affiches, flyers et bâches informatives le long des axes routiers. Le bouche-à-oreille, une autre valeur sûre, est aussi très utilisé. Les JA multiplient également les informations sur les réseaux sociaux avec une belle audience à la clé : à titre d'exemple, une petite vidéo publiée sur la page Facebook de Terres de Bourgogne le 13 juillet a été visionnée plus de 10 000 fois.

## De nombreux partenaires

La traditionnelle brochure de la fête, elle, est actuellement à l'imprimerie. *«Les habitants d'Arnay-le-Duc et des cantons limitrophes recevront un exemplaire par voie postale une dizaine de jours avant l'évènement»* indique le trésorier Damien Lhomme. L'agriculteur d'Antigny-le-Château remercie au passage les nombreux sponsors et partenaires qui figurent dans cette brochure : *«la fête n'aurait pas pu se tenir sans eux. Notre budget avoisine les 100 000 euros. Nous partons d'un champ mis à nu qu'il faut tout équiper ! Merci à toutes les entreprises et divers organismes qui nous soutiennent dans notre démarche»*.

## Du rodéo très attendu

Les Jeunes agriculteurs concoctent un programme très attractif pour attirer un maximum de public. Une manche du championnat de France de rodéo sera l'animation phare de cette fête. *«Elle se déroulera dès le samedi après-midi»* indique Florian Dureuil. *«Une douzaine de personnes concourront, elles devront rester le plus longtemps possible sur des taureaux et des chevaux. Chacune aura comme mission de rester au moins huit secondes sur l'animal pour se qualifier à l'étape suivante, cela promet ! Il y aura des bêtes hargneuses, spécialement sélectionnées pour cette activité»* poursuit le jeune agriculteur de Viévy.




Tout est dit !

## Moiss'batt cross

Du traditionnel moiss'batt cross est programmé. Plusieurs bolides seront de la partie comme ceux d'Aignay-le-Duc, Châtillon/Laignes/Montigny et bien sûr Arnay-le-Duc. La moiss'batt arnétoise avait déjà évolué aux fêtes de Vitteaux et Autun l'an passé. *«Pas forcément la plus rapide, elle avait eu le mérite de faire partie des rares moiss'batt à terminer les épreuves en restant en vie !»* relève Florian Dureuil. Bien d'autres animations seront au programme comme une exposition de matériels anciens, un marché du terroir (les exposants sont les bienvenus) et de nombreux jeux pour enfants. Vincent Carémentrant, agriculteur à Longecourt-lès-Culêtre, rappelle le point restauration : *«Un bœuf à la broche et un bal seront proposés le samedi soir. L'animation sera assurée par le groupe Mascara. Nous partons sur 500 repas le samedi et 300 le dimanche midi»*.

## Une belle aventure

L'organisation d'une fête départementale est à chaque fois l'occasion de passer un bon moment et de mettre en avant les métiers agricoles. *«Ce rendez-vous permet de montrer l'importance de l'agriculture, le dynamisme des agriculteurs et l'évolution de nos métiers. Il sert aussi à souder les liens au sein de notre équipe : nous avons une réunion chaque semaine et en profitons pour parler chacun de notre travail»* confie Vincent Meuzard, agriculteur à Champignolles. Renseignements et contact : ja21.syndical@orange.fr, 03 80 68 67 71, ou page Facebook «Fête de l'agriculture 2017 Arnay le Duc.

AURÉLIEN GENEST

Rendez-vous

# Bal gratuit à Bligny



Les Jeunes agriculteurs de Bligny-sur-Ouche organisent un bal, demain samedi 29 juillet, sur le site de l'ancienne gare.

L'évènement, gratuit, ouvrira ses portes après les traditionnels feux d'artifice.

L'équipe de JA se greffe pour la troisième année consécutive à l'organisation municipale et à la fête foraine bélinéenne, en espérant attirer beaucoup de monde, comme lors deux deux premières éditions.

Esbarres

# Les moissons battent leur plein à Esbarres

La traditionnelle fête des moissons se tient dimanche 6 août dans le petit village du Val de Saône.

L'association Notre-Dame d'Esbarres prépare sa grande fête des moissons, la 61ème du nom. Cet évènement connaît cette année un enrichissement conséquent du programme d'animations avec, à partir de 15 heures, du battage à l'ancienne avec Dominique Lévêque de Chamblanc, une exposition de tracteurs anciens avec le matériel de Charles Sirugue de Bonnencontre et la présence d'animaux de la ferme avec des lapins et des poules de Claude Farcy, de Champdôtre. Une véritable fête champêtre règnera sur la place du village avec des jeux de quilles, du billard hollandais, de la pêche à la ligne, du chamboule tout, un barbecue géant, une tombola et la tenue d'un marché artisanal avec une vente de crémants de Bourgogne. La traditionnelle messe de la fête des moissons aura lieu comme chaque année, c'est même elle qui lancera cette journée dès 10h30. Des pâtisseries seront même proposées à la sortie de l'église à 12 heures. *«Nous avons voulu redynamiser cette fête qui compte beaucoup pour notre village»* souligne Virginie Begin, agricultrice à Esbarres et nouvelle présidente de l'association organisatrice, *«les bénéfices réalisés lors de cette journée aideront au financement des travaux de restauration de l'église, comme cela est le cas chaque année»*. Contact : Virginie Begin au 06 88 36 79 85.




Une démonstration de battage à l'ancienne sera notamment proposée.

AURÉLIEN GENEST

Moissons

# La germination, l'unique déception

**Un agriculteur de Brazey-en-Plaine revient sur les pluies des 7 et 8 juillet, ayant entraîné le déclassement d'un tiers de ses blés.**



Étienne François dressait un premier bilan de la récolte le 19 juillet.

La moisson 2017 laissera de bons souvenirs dans la plaine dijonnaise. Même si ses champs n'étaient pas tous fauchés la semaine dernière, un premier bilan intermédiaire s'avérait positif pour Étienne François, exploitant à Brazey-en-Plaine. Installé le 1er juillet 2016, l'ancien gérant de Brazey Motoculture *«ne pouvait pas être déçu»* après la moisson de l'an passé: *«Tout avait été catastrophique dans le secteur. À titre d'exemple, un champ de blé était tombé à 22q/ha, pour une moyenne finale à 46q/ha. Une parcelle de lentilles ne faisait pas plus de 200 kg/ha et un dernier champ, en moutarde, pointait à 100 kg/ha... J'ai débuté avec la pire moisson possible. En conséquence, je ne pourrai jamais être déçu de ma carrière !»*

## 85q/ha en blé

Étienne François affiche une belle satisfaction cette année dans ses champs de blés Fructidore, Cellule et Absalon, avec un rendement de 85q/ha à la clé: *«la moyenne de l'exploitation familiale est de 77q/ha sur les vingt dernières années, c'est donc un très bon résultat. La grande déception, et l'unique pour le moment, concerne les blés qui ont été récoltés après les pluies des 7 et 8 juillet. Si les premières bennes étaient en-dessous du seuil limite de 3%, les autres ont totalement décroché et accusaient des taux de germination entre 4 et 6%. Tout est donc passé en fourrager, engendrant une baisse de prix de 20€/t. Heureusement, le rendement satisfaisant de cette année limite largement la casse. Sans la germination, tout aurait été vraiment très bien»*. Seul un *«maigre mais attendu»* rendement de 60q/ha a été obtenu dans du Togano : *«c'est une variété hyperprotéinée que nous livrons à la SAS Bresson. Il permet de fabriquer du pain pour les hamburgers chez McDonald's. Le taux de protéines atteint 15, voire 15,5% cette année. Les rendements ne sont jamais très élevés»* commente le producteur céréalier de 31 ans.

## Orge et colza convaincants

Étienne François ne cultivait pas d'orge d'hiver en 2017 mais ce dernier en a tout de même fauché en tant que prestataire de services: *«la moyenne est au environ de 83q/ha, c'est également un bon résultat en orge, notamment dans la variété Étincel. La qualité est très satisfaisante elle aussi et l'intégralité de la moisson part en brasserie»*. Les colzas du jeune Côte-d'orien étaient dans la même dynamique avec un rendement final proche de 45q/ha : *«aussi surprenant que cela puisse paraître, il semblerait que ce soit un tonnage assez moyen dans le secteur. En effet, plusieurs moyennes de 50q/ha ont été enregistrées par endroit. 2017 était vraiment une campagne à colza»*. Étienne François terminait ses orges de printemps la semaine dernière, juste avant de récolter une quarantaine d'hectares de moutarde par le biais de son entreprise. Pour cette dernière culture, les premiers échos du secteur laissaient apparaître une forte hétérogénéité avec des rendements variant de 10 à 25q/ha.

AURÉLIEN GENEST

Moissons

# Aléas non climatiques

**Sortir les engins pour aller récolter à proximité des habitations est une opération parfois... animée.**


Le passage de machines à proximité des maisons peut être source de conflits.

Malgré toute la bonne volonté des agriculteurs à respecter le voisinage, certains habitants «pètent» parfois les plombs pour d'étonnantes raisons. La moisson 2017 ne déroge pas à la règle avec un certain nombre d'anecdotes. Pierre (le prénom a été volontairement changé) s'est récemment *«fait engueuler»* à cause de la poussière propulsée par sa moissonneuse : *«J'étais en train de faucher et j'ai salué cette personne qui était dans sa cour. Je me suis pris un vent, il ne m'a pas répondu. J'ai trouvé ça plutôt bizarre, car il était venu dans la parcelle, très enthousiasmé, quelques mois plus tôt pour les semis. Voyant ensuite qu'il faisait de grands gestes, je suis allé vers lui. Il m'a engueulé en disant que c'était inadmissible de faire autant de poussière en pleine journée. Je le gênais beaucoup et j'avais salis sa voiture... En parlant de cette histoire à d'autres exploitants, je me suis rendu compte que ce type de problème n'était pas une exception»*. Paul, un autre agriculteur, a essuyé plusieurs critiques du même type pour avoir *«sali»* la piscine gonflable d'un jeune couple : *«Je m'étais rendu la veille chez eux afin de les prévenir que je sortais la moissonneuse, au cas où. Ils n'étaient malheureusement pas là. J'ai quand même moissonné le lendemain, mais je n'aurais visiblement pas dû, selon eux, car ils n'étaient pas contents du tout... Je leur ai expliqué que les moissons étaient susceptibles de les gêner une seule heure dans l'année, mais ils n'ont rien voulu comprendre»*

## Trop de bruit

Les mécontentements ne se résument pas aux seuls problèmes de *«poussière»*. Pour avoir terminé de faucher un champ à 23 heures, Jacques s'est retrouvé au centre de plusieurs accusations de riverains qui se sont aussitôt plaints des nuisances sonores auprès du maire du village. *«Certains ont prévenu qu'ils étaient prêts à appeler la gendarmerie si cela se reproduisait»* indique l'exploitant, précisant qu'il faisait appel à une entreprise et qu'une infime partie de sa dernière parcelle devait être fauchée la nuit tombée. Les trois agriculteurs interrogés sont unanimes : les habitants des petites communes supportent de moins en moins les nuisances : *«c'est surtout le cas des personnes qui se sont installées récemment en zones rurales. Elle viennent pour la tranquillité et le confort de la campagne sans accepter tout ce qu'il va avec, notamment les vaches, les cloches de l'église et le coq... Les éleveurs savent aussi ce qu'il en ait avec des problèmes récurrents liés à l'odeur»*. Ce type de problème n'existait pas il y a quelques années selon les trois exploitants: *«avant, on respectait davantage ceux qui travaillaient, car tout le monde travaillait ! Aujourd'hui, on met en avant les droits que l'on a et on porte plainte pour un rien. On ne va rien y changer, mais ce qui est inquiétant, c'est que cela risque d'empirer»*. Les agriculteurs continuent de privilégier l'échange et le dialogue pour éviter des tensions, comme l'explique l'un des trois sondés: *«il y a quelques temps, j'allais traiter un champ en fin de journée. Une fois les rampes dépliées, je me suis aperçu que des habitants préparaient un barbecue. J'ai aussitôt replié les rampes et suis reparti dans un autre champ. Une semaine après, j'ai recroisé le riverain et il m'a remercié, tout sourire. Ma démarche allait dans le bon sens, j'ai tenté de m'adapter au mieux comme je fais à chaque fois. Tout se passe très bien quand il y a des compromis dans les deux sens»*.

AURÉLIEN GENEST

Bienvenue à la ferme

# Le choix de la petite fleur jaune

Isabelle Robert, de Talmay, a adhéré au réseau de producteurs fermiers en début d'année.



La productrice du canton d'Auxonne, ancienne caissière, élève désormais 200 000 escargots.

Ils sont une dizaine, chaque année en Côte-d'Or, à rejoindre Bienvenue à la ferme. Isabelle Robert fait partie de ces nouveaux adhérents. L'éleveuse d'escargots n'aura mis qu'une seule petite année après son installation pour rallier le groupe de producteurs fermiers : *«Je pense que cette adhésion sera bénéfique pour les débouchés de mes produits. Elle me permettra de participer à davantage de marchés et sera très utile pour progresser dans mon nouveau travail avec les autres héliciculteurs du réseau».*

## D'une grande à une petite surface

Caissière dans une grande surface depuis 25 ans, Isabelle Robert a totalement changé de voie professionnelle à partir de 2014. La Côte-d'orienne s'est rapprochée de la Chambre d'agriculture et a suivi un BPREA, avec une première partie à Bretenière et l'autre à Chateaufarine. Trouver un terrain n'a pas été difficile. *«Ma famille en possédait un de 3000 m² à Talmay, là où nous habitons mon mari et moi. Aujourd'hui, 700 m² sont réservés à l'élevage et à la transformation de 200 000 escargots, après l'installation d'un laboratoire».* Isabelle Robert, ancienne stagiaire de Frédéric Marcouyoux à Vernot, écoule sa production d'escargots en vente directe, sur différents marchés ou directement à des particuliers. Contact : Isabelle Robert, L'Escargot d'Isa, 4 rue de la gare 21270 Talmay, 03 80 46 41 54 ou 07 70 79 46 44, isabelle-fontaine@hotmail.com

AURÉLIEN GENEST

## L'hébergement est aussi concerné

**Christine Lacombe, éleveuse de vaches laitières sur la commune de Source-Seine, a reçu l'agrément Bienvenue à la ferme pour son gîte rural au printemps. Ancienne présidente du réseau de l'École en herbe, l'agricultrice désirait faire partager l'univers de son exploitation au public. *«L'hébergement est ouvert et labellisé «Gîtes de France» depuis une dizaine d'années. Avec Bienvenue à la ferme, j'avais envie d'accroitre l'identification agricole et de cibler, en quelque sorte, un public intéressé par l'agriculture»* indique Christine Lacombe.**
**La petite fleur jaune renseigne davantage les clients dans leurs recherches, notamment sur internet. Des visites pédagogiques sont ainsi proposées au lieu-dit de Blessey. *«Les personnes hébergées ont libre accès à la ferme et peuvent y rentrer à n'importe quel moment de la journée si elles le désirent. Certaines peuvent m'accompagner lors de mon travail»* poursuit la Côte-d'orienne passionnée par son métier, qui a récemment été rejointe par ses deux fils sur l'exploitation.**
**Par ce nouvel agrément, Christine Lacombe n'exclut pas de recevoir un peu plus de monde dans son gîte, lui qui enregistre déjà entre 25 et 30 locations annuelles -soit environ 200 personnes- pour ses 10 couchages disponibles.**
**L'ensemble de la ferme pourrait prochainement postuler au réseau si un projet de vente directe venait à se concrétiser.**
**Contact : Christine Lacombe,**
**Blessey, 21690 Source-Seine**
**Tel : 03 80 35 02 62.**

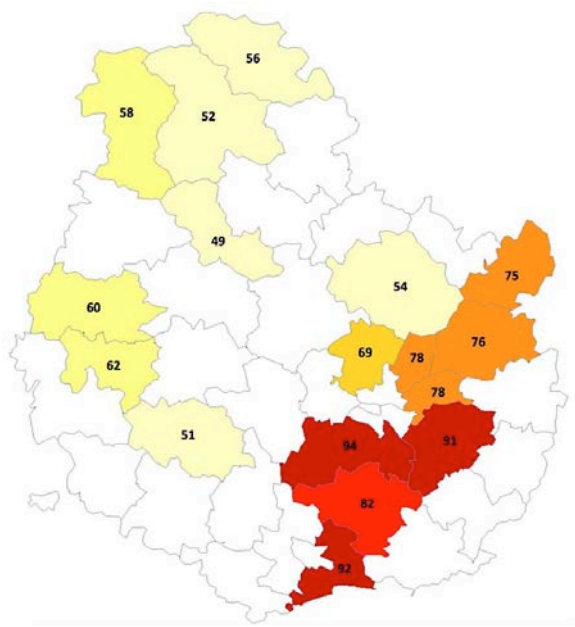



Chambre d'agriculture

# Les rendements par secteurs

L'enquête moissons de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or se poursuit. L'aire d'études avoisinait les 4 200 hectares à la date du 20 juillet. Les rendements en blé et orges d'hiver figurent sur les cartes suivantes.

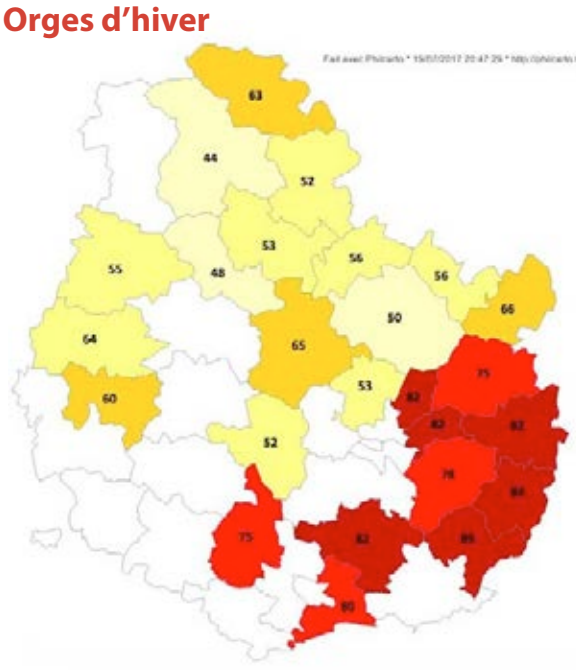
## Blé




*Rendements moyens par canton (incluant tous les types de sols)*

| Cantons | Rdt | Nb Parcelles |
|---|---|---|
| 89 | 53 | 2 |
| Baigneux les Juifs | 49 | 4 |
| Beaune Sud | 92 | 7 |
| Châtillon sur Seine | 52 | 9 |
| Dijon 1-8 | 78 | 2 |
| Fontaine Francaise | 75 | 7 |
| Fontaine lès Dijon | 69 | 2 |
| Genlis | 91 | 5 |
| Gevrey Chambertin | 94 | 4 |
| Is sur Tille | 50 | 12 |
| Laignes | 58 | 2 |
| Mirebeau sur Bèze | 76 | 3 |
| Montigny sur Aube | 56 | 1 |
| Nuits Saint Georges | 82 | 5 |
| Pouilly en Auxois | 51 | 2 |
| Précy sous Thil | 62 | 2 |
| Semur en Auxois | 60 | 2 |
| Total | 63 | 79 |

## Orges d'hiver




*Rendements moyens par canton (incluant tous les types de sols)*

| Cantons | Rdt | Nb Parcelles |
|---|---|---|
| 89 | 50 | 3 |
| Aignay le Duc | 53 | 3 |
| Auxonne | 84 | 1 |
| Baigneux les Juifs | 48 | 16 |
| Beaune-Sud | 80 | 10 |
| Bligny sur Ouche | 75 | 3 |
| Châtillon sur Seine | 44 | 7 |
| Dijon 1-8 | 82 | 6 |
| Fontaine Francaise | 66 | 3 |
| Fontaine les Dijon | 53 | 3 |
| Genlis | 78 | 2 |
| Grancey le Chateau - Neuvelle | 56 | 1 |
| Is sur Tille | 50 | 16 |
| Mirebeau sur Beze | 75 | 5 |
| Montbard | 55 | 8 |
| Montigny sur Aube | 63 | 5 |
| Nuits Saint Georges | 82 | 4 |
| Pontailler sur Saone | 82 | 1 |
| Précy sous Thil | 60 | 1 |
| Recey sur Ource | 52 | 3 |
| Saint Jean de Losne | 89 | 4 |
| Saint Seine l'Abbaye | 65 | 1 |
| Selongey | 56 | 4 |
| Semur en Auxois | 64 | 3 |
| Sombernon | 52 | 1 |
| Moyenne | 59 | 114 |

Filière porc

# Le Jambon du Morvan veut prendre un nouvel élan

**L'association Jambon du Morvan a tenu, mercredi 19 juillet, son assemblée générale à Arleuf. Pour cette toute jeune association, créée il y a un an, ce fût l'occasion d'évoquer le principal projet à venir : la création d'une véritable filière porc dans le Morvan en vue de redynamiser l'agriculture.**

Il y a une cinquantaine d'année, le jambon du Morvan était une signature reconnue jusqu'en région parisienne. Une garantie de qualité. Afin de valoriser cette appellation, l'ensemble des acteurs de la filière, éleveurs, abattoirs, fabricants de jambon, restaurateurs et bouchers-charcutiers, ont constitué une association : Jambon du Morvan. «*On a lancé il y a un an cette association afin de redynamiser l'image du Jambon du Morvant», précise le président Arnaud Sabatier. «Notre structure est ouverte à tous ceux qui veulent aider à la promotion du Morvan. On a créé quatre commissions : une pour parler du jambon, une commission porc, une commission communication et une commission confrérie. Dans l'objectif de lancer une confrérie pour faire la promotion du jambon du Morvan en France et en Europe».*

Ambitieuse, la démarche de Jambon du Morvan ? Pas tant que cela, si l'on en croie les chiffres. Une étude de marché réalisée par le Cerd sur le jambon sec en Bourgogne et sur les zones de forte consommation laisse apparaître une forte demande de la part des consommateurs. Le jambon sec représente 4 à 5% de la charcuterie consommée à domicile. 82% des ménages sont acheteurs avec un niveau moyen d'achat de 1,5 kg et un budget moyen de 28€. Les tendances de la consommation sont au choix et à l'origine, à l'importance du goût et l'abandon des additifs (sans nitrates, arômes artificiels, sans colorants et allergènes).

Le Jambon du Morvan, vendu avec la marque Fernand Dussert, présent dans 41% des magasins, et dont la fourchette de prix varie entre 17,95€/kg et 45,70€/kg, présente toutes les caractéristiques d'un produit recherché par les consommateurs. «*Salé au sel sec, d'une durée minimum d'affinage de neuf mois, séché dans le Morvan en altitude, notre jambon se positionne sur de la qualité supérieure*», souligne Arnaud Sabatier.

Un jambon de qualité supérieure commercialisé pour l'instant dans la seule région Bourgogne, un marché de niche que les membres de l'association aimeraient voir investir l'ensemble du marché français. Pour cela, un seul moyen : mettre en avant une filière complète.



L'association Jambon du Morvan veut créer une véritable filière porcs dans le Morvan.



Arnaud Sabatier, président de l'association Jambon du Morvan.

## Vers la création d'une nouvelle filière.

La création d'une nouvelle filière porc dans le Morvan, qui réponde aux exigences de traçabilité de plus en plus prégnantes chez les consommateurs, c'est le cheval de bataille de l'association. Pour cela une commission porcs a été créée, afin de mettre en place des élevages de porc et «*que d'ici quelque temps*», avance Arnaud Sabatier, «*tout le monde réclame en magasin du Jambon du Morvan*». «*Pourquoi ne pas en faire une appellation reconnue ? Pour nous c'est en tout cas un très beau projet de dynamisation du territoire*». Un projet auquel a décidé de s'associer le Parc Naturel du Morvan, qui a participé notamment à la rédaction d'un cahier des charges «*Porc du Morvan*». Un porc élevé en plein air, un âge d'abattage à 182 jours minimum, soit 26 semaines, un poids supérieur à 90 kg et un engraissement effectué sur l'aire géographique du Parc naturel régional du Morvan, telles seraient quelques-une des caractéristiques d'une production estampillée «*Porc du Morvan*». «*Aujourd'hui la production de porcs élevés en plein air peut être une démarche de diversification intéressante pour des exploitations du Morvan, notamment celles fragilisées par un contexte économique difficile*», considère Christian Gillot, président de la commission agricole du Parc et conseiller départemental de Saône-et-Loire d'Autun. «*Il s'agit de produire un porc de qualité, notamment gustative, qui contribuera à renforcer l'image du Morvan à l'échelle régionale et nationale*». C'est donc tout un territoire qui pourrait être impacté positivement par cette nouvelle filière 100% locale, qui irait de la production jusqu'à l'abattage et la transformation.

CÉLINE CLÉMENT

## Christian Gillot, président de la commission agricole du Parc du Morvan : «*Il faut produire des porcs de qualité*»



*«Parler de jambon c'est bien mais il faut produire des porcs de qualité. On a décidé d'éditer un cahier des charges pour produire du porc du Morvan. Ces porcs auront l'appellation Jambon du Morvan. Notre but, c'est d'organiser une nouvelle filière porc. Aujourd'hui les élevages porcins sont industriels, sur caillebotis. Nous on veut des porcs élevés en plein air, en petites unités de diversification, avec un maximum de 300 porcs par an. Ce serait un complément d'activité pour une exploitation bovine, ou de volaille, ou de maraîchage, et qui pourrait générer du revenu supplémentaire. Au Parc, on doit prendre contact maintenant avec l'ensemble des partenaires, des bouchers-charcutiers à la grande distribution. Il faut aussi qu'on laisse la possibilité aux éleveurs de commercialiser eux-mêmes leur production. Notre cahier des charges ne se veut pas restrictif sur le concept d'exploitation. On veut travailler avec des porcs de plus de 90 kg, avec un investissement modeste au démarrage. Ce qu'on veut, ce sont des porcs de qualité pour avoir du jambon, de la viande et de la charcuterie de qualité. L'élevage extensif nous paraît approprié. On veut travailler avec des opérateurs de proximité dans un objectif de raccourcissement des circuits. Notre but est de redynamiser l'agriculture dans le Morvan. On oppose pas les productions entre elles, c'est du complément. Et si c'est bien fait, cela peut être un vrai plus économique pour les élevages. On devrait aboutir fin décembre avec une précision sur la définition de la filière».*



La société Fernand Dussert est implantée à Arleuf depuis 1906. Sa spécialité : le véritable jambon sec du Morvan.



## ▸ Agenda

**11-13/08** Comice de Chatillon-en-Bazois

Le comice de Chatillon-en-Bazois se tiendra du 11 au 13 août prochain.
De nombreuses animations sont prévues au programme de ce week-end festif.
Vendredi 11 août : Bal trad à 19h00
Samedi 12 août : toute la journée concours de labour (route de Blanzy) avec nombreuses animations (baptême en hélicoptère 03 86 84 10 39 saut à l'élastique 06 24 86 10 62). Le soir bœuf à la broche sous chapiteau avec l'orchestre Pat'Cryspol, prix 25 € sur réservation chez Mélanie (esprit de fleurs) au 03 86 84 75 37 ou 06 50 01 17 03.
Dimanche 13 août : exposition et foire artisanale. À 10h00 messe, 11h00 réception des officiels, 12h00 vin d'honneur, l'après-midi 15h00 défilé de chars «l'humour est dans le pré», 20h00 restauration rapide, 22H00 feu d'artifice.




Diversification

# Safran: l'or rouge du Morvan

**Depuis qu'ils sont à la retraite, Bernard et Huguette Montigny ont de l'or entre les mains... non pas des pièces sonnantes et trébuchantes mais de l'or rouge. C'est le deuxième nom donné au safran, cet épice venu d'Orient et que le couple a décidé de cultiver en terre nivernaise.**


Bernard et Huguette Montigny ont ouvert une safranière à Marzy.

Bernard et Huguette Montigny sont deux retraités pas comme les autres. Quand d'autres savourent un repos bien mérité, eux ont les mains plongées dans la terre. Ils ont ouvert en 2010 leur propre safranière à Marzy. Lui électricien de métier et elle ancienne employée au Conseil général, souhaitaient rester actifs et de préférence garder le contact avec la nature. La visite d'une safranière dans la Creuse leur donne des idées. Ils produiront leur propre safran. *«Les fleurs de safran sont magnifiques... c'est un travail de titan puisque tout est manuel. Nous n'utilisons ni engrais, ni pesticides, ni désherbant. C'est obligatoire pour le safran qui ne supporte pas qu'on lui apporte une odeur particulière»*, expliquent ces deux passionnés. Leur safranière s'étend sur 4000 m². Les fleurs, des crocus sativus, fleurissent à l'automne. Et ce qu'elles ont de plus précieux, outre leur belle couleur mauve, c'est l'épice qu'elles renferment. Celui-ci doit être retiré à la main, délicatement, puis séché, pour venir ensuite parfumer de son arôme délicat plats, moutardes et confitures, pâtes de fruits et gâteaux... *«Le safran relève et intensifie le goût, c'est un supplément précieux»*, explique Huguette, qui déborde de créativité quand il s'agit de cuisine. *«Regardez, ça c'est mon petit dernier, de la confiture rhubarbe/fraise au safran»*, dit-elle en nous tendant un pot de confiture. Dans leur boutique située à Marzy, les Montigny vendent toute une variété de produits élaborés avec du safran. Toujours à petites touches, dans des dosages millimétrés, le safran apporte sa petite note exotique et unique. Les confitures sont préparées avec les fruits du verger. Tout est entièrement naturel, et partout rayonne ce jaune doré si caractéristique.

### Un travail d'orfèvre

*«C'est un produit noble, et quand on a des restaurateurs qui nous en commandent, c'est une fierté. C'est un exhausteur de goût haut de gamme et gastronomique. Introduit en fin de cuisson, il colore le riz et est particulièrement recherché pour sa couleur jaune. Certaines personnes l'utilisent aussi pour ses vertus médicinales»*, explique Bernard. Mais le retraité met tout de suite en garde les curieux qui seraient aveuglés par le charme attrayant du safran. *«Il faut être prudent. À un euro le bulbe, et un minimum de 20 000 oignons pour démarrer, c'est un investissement important. Il faut du temps pour l'amortir et on ne peut pas en vivre»*. De plus *«c'est un travail monstrueux»*, qui demande patience et minutie. *«C'est une fleur très fragile, qu'il faut cueillir à la base et pour lutter contre les nuisibles, on travaille la terre le plus souvent possible. On y est tous les jours»*. De la délicatesse, jour après jour, pour accompagner le safran au fil des saisons et en récolter le meilleur. Les conditions idéales : une terre argilo-limoneuse, qui retienne bien l'eau et beaucoup de soleil et un été sec. Une fois fleuri, les feuilles continuent de pousser et les oignons se multiplient. Au printemps, les feuilles sèchent et tombent. Les bulbes doivent être renouvelés tous les 4 ou 5 ans. Le principal danger provient du gel et des insectes. Enfin, c'est entre fin septembre et mi-novembre que s'étale la cueillette. Là le travail est quotidien. Une fois cueillie, la fleur ne dure qu'une journée. Elle est déposée sur une table. Le pistil est ensuite retiré pour être séché instantanément. Là aussi c'est un travail d'orfèvre et la maîtrise du geste est capitale. Le pistil est passé au four pendant 30 à 40 minutes. L'objectif : le déshydrater afin qu'il perde 80% de son poids. Pas un gramme de plus ni de moins. Sachant qu'il faut entre 150 et 200 fleurs pour produire 1 gramme de safran sec, 150 000 à 200 000 fleurs sont nécessaires pour en faire un kg. *«C'est ce qui explique le coût du safran, ce travail gigantesque»*, observe Bernard Montigny. Introduit par les romains au XIII[e] siècle, le safran n'a donc pas fini de nous surprendre. Et de passionner quelques âmes courageuses. Comme Bernard et Huguette, qui ouvrent les portes de leur safranière tous les jeudi après-midi et sur réservation, mais donnent aussi des conférences sur le safran, afin de faire partager leur étonnante passion.

CÉLINE CLÉMENT


De nombreux produits sont élaborés avec le safran. Miel, confitures, gâteaux, pâtes de fruits, moutardes...

### Plus de 35 siècles de cultures

**Le safran est un produit agricole classé dans la famille des épices, obtenu par la culture de Crocus sativus L. C'est l'épice la plus chère au monde. Originaire de Crète, il est cultivé pour la première fois par la civilisation minoenne il y a plus de 35 siècles, avant de se répandre au Moyen-Orient. Le safran possède un goût amer et un parfum proche du foin, il contient un caroténoïde qui donne cette couleur jaune-or aux plats de cuisine. Il est très prisé pour ses spécialités culinaires et ses propriétés médicinales.**


Il faut environ 150 à 200 fleurs pour produire 1 gramme de safran sec.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
*constructions métalliques*
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Concours nationaux charolais 2017

# Le Marault va accueillir 400 reproducteurs

Environ 400 reproducteurs sont attendus les 6, 7 et 8 septembre aux concours nationaux charolais adultes et veaux qui se dérouleront cette année à l'Agropôle du Marault à Magny-Cours.

C'est le rendez-vous incontournable des éleveurs sélectionneurs et des producteurs de charolais. Les concours nationaux charolais adultes et veaux, organisés par le Herd Book Charolais, auront lieu les 6, 7 et 8 septembre à l'Agropole du Marault. 400 reproducteurs devraient être présents, dont une quarantaine d'animaux de boucherie et une trentaine d'animaux au pré. *«On veut faire de cet événement une vraie fête du charolais»*, souligne Catherine Locatelli, responsable de la communication au sein du HBC. Les concours seront ainsi l'occasion de créer d'autres événements en parallèle. Un concours de boucherie réunira une trentaine d'animaux et permettra de faire le lien entre le reproducteur et la qualité de la viande que le consommateur peut retrouver dans son assiette. Une vente nationale aux enchères de jeunes reproducteurs devraient réunir une cinquantaine de veaux. Les expositions au pré, sur le thème *«À la gloire de mon père»*, mettront en avant des animaux d'exception. Des taureaux de différents types et différentes morphologies seront mis en vente dans la vitrine à l'herbe.
Originalité cette année : une opération avec des chefs cuisinier de collège, organisée en lien avec le Conseil départemental.
L'objectif : donner des idées de recettes à ces chefs afin qu'ils puissent proposer en milieu scolaire d'autres morceaux que le traditionnel steak haché. Enfin, point fort du rendez-vous cette année: la table ronde sur le thème de l'élevage charolais en circuit court. Animée par Raphaël Sotty, directeur de l'Agropole du Marault, elle réunira autour de la table différents intervenants tels que Jocelyne Guérin, vice-présidente du CD58 et présidente de l'Agropole du Marault, Emmanuel Bernard, représentant



Les concours nationaux charolais les 6, 7 et 8 septembre devraient réunir environ 400 reproducteurs.

d'Interbev et de la FNB, Daniel Parizot, directeur de l'abattoir de St Amand Motrond (36), Julie Vallet, nutritionniste ruminant, Sébastien Girardet, éleveur charolais en circuit court ou encore les éleveurs de la Gaec Cadaux. L'objectif de cette table ronde est bien de montrer comment la production de charolais s'inscrit dans une démarche de diversification afin d'être présente sur tous les marchés. *«On sait que le charolais est présent en GMS mais aussi en circuit court, vente directe et boucherie, explique Catherine Locatelli. On écoule pas 80% de la production en grande distribution. Cette année on met le circuit court à l'honneur car il permet de pratiquer des prix plus élevés. C'est aussi une façon de promouvoir la qualité de la viande»*. Lancée début juillet, la sélection se fait dans toute la France. Les éleveurs intéressés peuvent s'adresser au Herd Book Charolais.

CÉLINE CLÉMENT

## ▸ Formations

**Pour plus de détails sur nos formations :**
**http://www.nievre.chambagri.fr**
**Ou contacter le service formation au 03 86 93 40 37**
**Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux : https://www.facebook.com/chambredagriculture.nievre**

**20 et 21/09** Agdar (Approche globale et dynamique de l'alimentation des ruminants)
Formation de 2 journées, lieu non encore déterminé
Pour les éleveurs de bovins
L'objectif : Comprendre la physiologie spécifique des ruminants en application directe avec l'alimentation
Les intervenants :
Hubert Hiron, Docteur vétérinaire, GIE Zone Verte, et Christophe Dagouneau, Conseiller élevage à la Chambre d'Agriculture de la Nièvre
Contact : Responsable de stage, Julie Lagord, au 03 86 93 40 08

Décès de Paul Cointe

# Une figure de la vie syndicale disparaît

L'ancien président de l'Afdi Nièvre et Bourgogne Franche-Comté, premier président fondateur des CDJA et président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre Paul Cointe, est décédé à l'âge de 92 ans.

Originaire de Crux-la-Ville où il exerça toute sa carrière d'agriculteur, Paul Cointe était une figure de l'engagement syndical et du progrès social. Un vibrant hommage lui a été rendu à l'occasion de ses obsèques qui se déroulaient vendredi 21 juillet en l'église de Saint-Saulge. *«Paul Cointe fut de cette génération de responsables agricoles qui accompagna l'extraordinaire modernisation que connut l'agriculture française à partir des années 60»* souligna Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA 58. Saluant *«l'homme de progrès»* mais aussi *«l'homme d'action»* à l'origine de la création de la Sica Nivernaise, *«l'homme de bien (…) investi en faveur de ses collègues agriculteurs africains»* mais aussi *«l'homme exigeant»* qui fréquentât l'Ifocap *«avec assiduité dans le sillage de Michel Debatisse»*, entraînant avec lui de nombreux jeunes agriculteurs dans la voie de la formation. Cette volonté de modernisation et de progrès, toujours dans la droiture et le bon sens, fût largement salué par l'ensemble du monde agricole. *«C'était quelqu'un pour qui j'avais une grande admiration, confie Claire Bruandet, présidente déléguée de la MSA de la Nièvre, un homme intelligent et droit qui allait de l'avant et ne voulait jamais laisser personne au bord de la route. Pour les jeunes que nous étions, Paul Cointe nous montrait la voie du développement et du combat»*. Président de la Chambre d'agriculture de 1977 à 1989, également maire du village de Crux-la-Ville de 1975 à 1995, Paul Cointe avait été décoré chevalier de l'ordre de la légion d'honneur le 17 juin dernier. Il aurait eu 93 ans en août.

CÉLINE CLÉMENT

Comice agricole du canton de Lormes

# La fête promet d'être belle

Samedi 5 et dimanche 6 août, le canton de Lormes accueille son traditionnel comice agricole. Deux jours de festivités sur le thème des *«contes, légendes et dessins animés»*.

Entre 7000 et 10 000 personnes sont attendues à cette véritable fête du monde rural qui va animer Lormes durant deux jours. Les 5 et 6 août, tous les habitants du canton seront mobilisés afin de plonger le public dans un univers féérique.

Pas moins de 100 bénévoles sont impliqués dans la manifestation. *«C'est le travail d'un an mais c'est un moment très important pour nous, observe Pascal Meulé, co-président avec Jean-Marc Bourgeot et Katia Perdrillat, du bureau du comice. Cela permet de montrer de quoi est capable notre territoire et comment il est possible, en se mobilisant, d'animer nos territoires ruraux et d'attirer une foule considérable sur notre canton»*.

Au programme : un concours de labours, organisé par les Jeunes Agriculteurs ouvrira le bal le samedi dès 10h. Diverses animations seront proposées : exposition de matériel agricole, démonstration de labours traditionnel et à l'ancienne, mini-ferme, buffet, buvette et structures gonflables. Le concours sera suivi, à partir de 20h d'une soirée dansante sur le thème des années 80.

Dimanche 6 août, la journée débutera par la remise des récompenses aux anciens salariés agricoles à 10h30. À 14h30 les chars défileront dans la commune décorée sur le thème des contes et légendes. Ces chars seront animés chacun par des groupes de musique ou de folklore. Ils déambuleront dans toute la ville jusqu'à la fête foraine à l'étang du Goulot.

Pour clore la journée, un concert gratuit sera donné au théâtre de verdure (étang du Goulot) par le groupe des 2 mains gauches, suivi d'un feu d'artifice.

Pour des raisons de sécurité, le village sera fermé à la circulation pendant le week-end, seuls des accès aux parkings de la ville seront maintenus.

Pour la soirée années 80 une réservation est souhaitée avant le 1er août au 06 87 42 93 50.

CÉLINE CLÉMENT



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1435
VENDREDI 28 JUILLET 2017

Viticulture

# Des étoiles pour désherber

Dans le cadre des rendez-vous Innov'Action, la Chambre d'agriculture de l'Yonne a organisé une démonstration de désherbage mécanique associant une lame bineuse intercep et une étoile Kress.



S'approchant au plus près, les bineuses à doigts viennent « lécher » les pieds de vigne et soulever les adventices.



Thibaut Giraudon, viticulteur à Chitry.

Le désherbage mécanique sous le rang tend à se répandre, même en culture conventionnelle, où il est le plus souvent, associé à des traitements chimiques. Plus destinées à un entretien régulier qu'à une première intervention en sortie d'hiver, les lames bineuses interceps coupent les racines des adventices en place qui vont ensuite se dessécher. Une technique qui a toutefois ses limites, du fait d'une difficulté de réglage et d'une lenteur d'intervention. D'où l'idée de certains constructeurs, d'y rajouter des outils passifs nécessitant peu d'énergie, que l'on peut monter entre les roues et employer à une vitesse pouvant atteindre 7 à 8 km/h, comme les étoiles de binage conçues par la société allemande Kress. Initialement conçues pour les grandes cultures et les productions maraichères, elles sont aujourd'hui disponibles en viticulture et utilisées pour le désherbage mécanique du cavaillon. C'est le cas de Thibaut Giraudon, viticulteur à Chitry, qui après les avoir testées pendant un an, vient de s'équiper d'une paire de ces bineuses à doigts et en a fait la démonstration, dans le cadre des rendez-vous Innov'Action organisés par la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

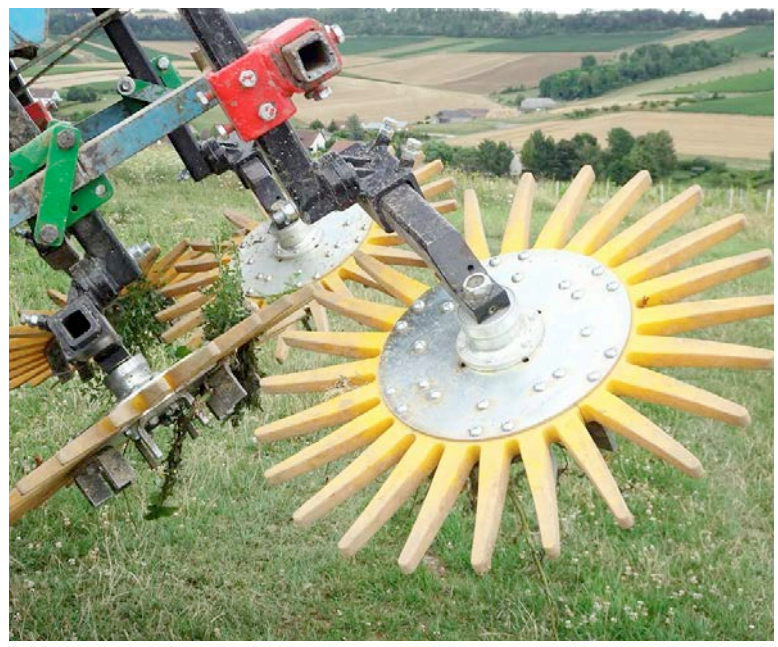
## *«Lécher»* les pieds de vigne

Simple de conception, ce type d'outil est utilisé principalement en entretien, de préférence lorsque les adventices en sont au stade plantule. Montés sur un système auto-animé passif, sans intervention hydraulique, les doigts de caoutchouc pénètrent sous la terre et soulèvent les adventives, venant au plus près des pieds de vignes, pour les *«lécher»*, sans les abîmer. Plusieurs types de disques sont proposés par le fabricant, en fonction de la nature du sol, les plus rigides destinés à des sols plus lourds et les plus souples, à des sols sableux et légers. Avec toutefois, explique Thibaut Giraudon, des limites, en cas de présence de végétaux à un stade très développé, voire lignifié: *«comme tous les matériels d'entretien du sol, il ne faut pas trop attendre et intervenir quand l'herbe est encore petite»*. Pour une vitesse d'intervention de l'ordre de 5 kilomètres à l'heure : *«en roulant à 1 700 tours/mn, on ne déplace pas trop de terre et si tout va bien, on est censé faire environ 1 ha à l'heure. La réalité, lorsque c'est trop sale, c'est qu'il faut descendre à chaque tour pour enlever les liserons enroulés sur les interceps. Même si au final, les étoiles posent moins de problèmes, du fait que les nattes de liserons finissent par tomber toutes seules»*. Le jeune viticulteur de Chitry ayant pour objectif de s'en servir dès la sortie d'hiver, avant que s'installent les premiers chardons.

## Un temps de travail supplémentaire

Parmi les collègues venus découvrir le système au travail, Jean-Luc Houblin, viticulteur à Migé, passé lui aussi au désherbage mécanique : *«j'en fais même de plus en plus, car un jour ou l'autre, les désherbants auront disparu et de toute façon, ce n'est pas la solution. Si on compte le débourrage au bout du rang, je fais environ 50 ares à l'heure, mais le plus important, c'est d'être prêt quand le moment est arrivé, ne pas chercher à y aller quand tu l'as décidé, c'est la météo qui décide pour toi, comme avec un traitement, quand la fenêtre est là»*. Thibaut Giraudon a fait ses comptes : *«il me faut 3 jours quand tout va bien, pour désherber mon parcellaire, là où avec les traitements, je mets entre 12 et 13 heures»*. Un temps de travail supplémentaire pas forcément à la portée de toutes les exploitations. Si les bineuses à doigts sont annoncées par le fabricant comme pouvant être utilisées dans les vignes dès leur plus jeune âge, le vigneron se veut prudent : *«les doigts s'approchent quand même au plus près et à mon avis, il faut que les vignes aient déjà au moins cinq ans, qu'elles soient bien constituées»*. Le coût du matériel, de l'ordre de 2 000 à 2 400 € la paire, pouvant être considéré pour beaucoup, comme rédhibitoire explique Thibaut Giraudon : *«en gros, c'est le prix d'un intercep classique, mais avec l'inquiétude que les caoutchoucs se fragilisent et ne durent pas»*.

DOMINIQUE BERNERD



Les disques jaunes plus souples, se destinent à des sols légers et les disques rouges, plus rigides, à des sols plus lourds.



Une quinzaine de participants pour cette matinée de présentation organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Moissons 2017

# Quand le meilleur côtoie le pire

**L'heure d'un premier bilan pour la coopérative 110 Bourgogne, à l'issue de moissons qui une nouvelle fois, auront été marquées par une forte hétérogénéité entre les secteurs.**



Jean-Marc Krebs n'en revient toujours pas : *«nous avons rentré 75% de nos quantités moisson en seulement deux période de cinq jours»*. Un rythme de réception et de dégagement quasiment sans précédent et une collecte favorisée par une fenêtre météo particulièrement propice, qui n'a toutefois pas évité un phénomène d'hétérogénéité, notamment en orges d'hiver, explique le directeur de la coopérative 110 Bourgogne : *«on a connu de gros dégâts de gel d'épis dans leur gaine début avril, avec des températures descendues jusqu'à -10°C, comme en Tonnerrois et dans le Châtillonnais, avec à la clé, une hétérogénéité des stades de maturité dans les parcelles, comparé à celles se trouvant sur les hauts, plus épargnées»*.

D'où les consignes dans les réunions d'avant moisson de faire impérativement des échantillons avant de livrer : *«avec plus de 4% de grains verts ou blancs, la marchandise est considérée comme immature, avec le risque d'être déclassée en fourrager. D'autant qu'avec les orges de brasserie, il faut que l'on garantisse aux expéditions un taux de germination et cela, jusqu'à 18 mois après la livraison»*.

Message entendu par les adhérents, souligne Jean-Marc Krebs, *«globalement, ils ont bien joué le jeu»*. Même si la vigilance reste de mise dans les silos, suite aux débuts de germination apparus après l'épisode pluvieux de fin juin : *«on sait que l'on aura un travail du grain à faire, pour sortir tout ce qui pourrait être germé»*.

Une collecte au final qualifiée de *«moyenne mauvaise»*, avec, comparés à la moyenne historique, des rendements oscillant entre - 4 q/ha et + 20 q/ha : *«si les rendements ne sont pas au rendez-vous, la qualité est là néanmoins, avec un bon calibrage et un seuil protéines à 11,5»* Si le Gâtinais et la Puisaye semblent être les secteurs qui s'en tirent le mieux, les Plateaux sont une nouvelle fois pénalisés, avec des rendements en retrait de 15 q/ha par rapport à la moyenne historique, ainsi que le nord du département, où la collecte d'orges d'hiver a vu sa moyenne baisser de 10 q/ha.

## La bonne surprise de l'année

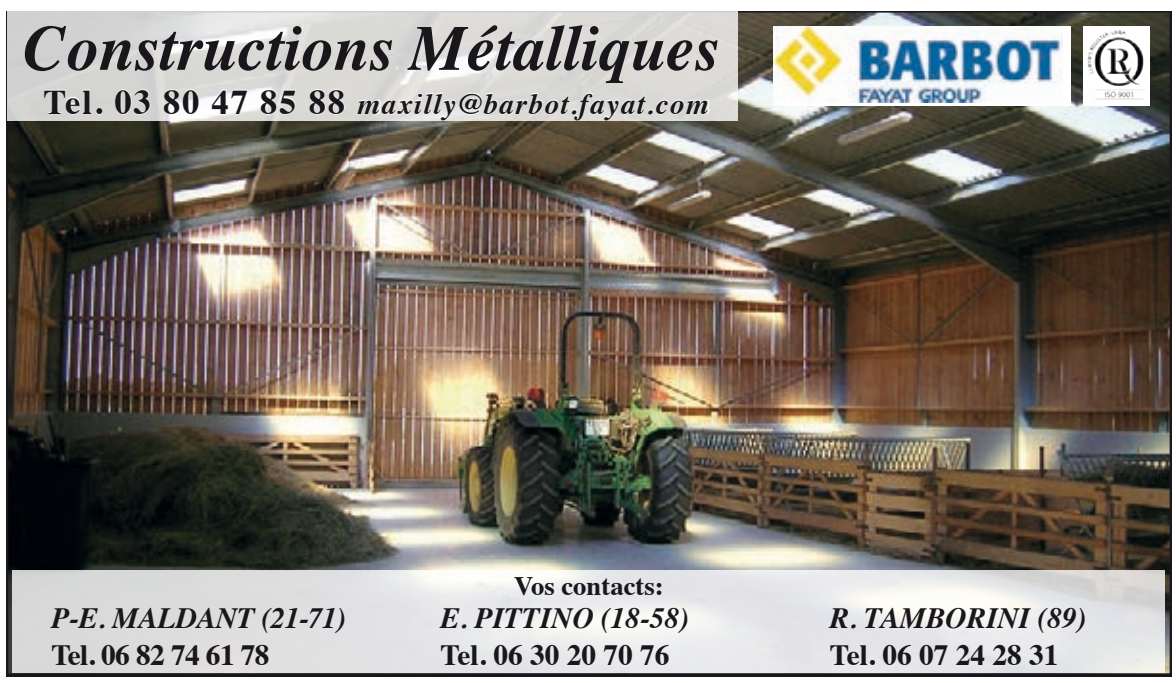
Les craintes nées du gel en avril, suivi de l'effet canicule de fin juin n'ont heureusement pas été suivies d'effet et la collecte de colza sera *«la bonne surprise de l'année»*, selon le directeur de la coopérative : *«même si cela reste une récolte moyenne, c'est bien meilleur que ce que l'on pouvait imaginer. Les grains sont petits, mais la qualité est là, après une floraison magnifique, longue et lumineuse, avec des températures idéales à ce stade»*.

Comparés à la moyenne historique de 35 q/ha, les rendements sont en hausse de + 4q/ha en Puisaye, + 2q/ha dans l'Auxerrois, ainsi que dans le Tonnerrois, où la moyenne dans ce secteur est toutefois limitée à 30 q/ha. Les cultures ont profité d'une emprise moindre à l'automne dernier des ravageurs habituels, type grosse altise et charançon du bourgeon terminal : *«on est rentré assez vite dans l'hiver et la présence des insectes dans les parcelles s'en est trouvée rapidement limitée, alors qu'en 2016, ils ont fait des dégâts jusqu'à mi janvier»*. Pas question pour autant, de revoir la politique de diversification en vigueur à la coopérative : *«face aux problèmes de résilience des produits insecticides sur ces insectes, on va continuer à chercher d'autres débouchés, que ce soit avec le lin, la moutarde, etc. Il faut qu'on se diversifie, on n'a pas le choix !»* Concernant les pois, les rendements s'échelonnent de 35 à 50 q/ha selon les secteurs : *«là aussi, on s'attendait à pire, en fonction des conditions climatiques»*. Bonne surprise également pour ce qui est des orges de printemps, avec des rendements de 40 à 55 q/ha, là où on attendait à peine plus de 35 q/ha.

Si le spectre de la germination des blés en 2014 est encore dans toutes les mémoires, rien de comparable cette année, même si la vigilance reste de mise : *«aujourd'hui, on voit peu de grains germés, ou alors, à un pourcentage qui reste faible, mais le problème cette année, aura été ce phénomène de prégermination apparu, une fois la dormance levée»*. S'appuyant pour cela de l'expérience née de l'historique : *«nous avons mis en place dans les silos, le même plan d'échantillonnage et de surveillance des cellules qu'en 2014»*. Côté rendements : de + 4q/ha à -10 q/ha par rapport à la moyenne historique sur les Plateaux, avec là encore un maître mot : *«une énorme hétérogénéité»*.

**Dominique Bernerd**




## Agenda

### Fermeture exceptionnelle du CFE

Le centre de Formalité des Entreprises sera exceptionnellement fermé, du vendredi 28 juillet au lundi 21 août inclus. Les personnes morales sont invitées à déposer leurs dossiers en procédure article 3, auprès des Greffes des Tribunaux de Commerce, qui retransmettront ensuite les dossiers au CFE, ainsi que les pièdes à destination des autres organismes destinataires obligatoires (MSA, Impôts, INSEE, EDE et Douanes). Vous pouvez retrouver tous les formulaires sur le site Internet du CFE ou sur le site www.service-public.fr

### Fermeture Chambre d'agriculture de l'Yonne

La Chambre d'agriculture de l'Yonne sera exceptionnellement fermée du 15 au 18 août 2017, pour cause de réintégration de ses nouveaux locaux. A partir du 21 août 2017, retrouvez vos conseillers et l'ensemble des services de la Chambre, au 14 bis, rue Guynemer, à Auxerre.

### Programme *«Yonne Tour Sport»*

Jusqu'au 11 août, le Conseil départemental offre aux jeunes de 6 à 16 ans, la possibilité de participer gratuitement à des journées d'activités sportives dans tout de département. Au programme : trampoline aérien, murs d'escalade, tir à l'arc, VTT, trikkes, golf, boxe, hockey, escrime, sumo, tchouk-ball, kart à pédales, tyrolienne, sports collectifs, quads et mini motos, piste de BMX, etc.. A noter : un parc petite enfance pour les 4-6 ans, avec un parcours de motricité, petit toboggan, footbulle, clown… Prochains rendez vous, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h :
Vendredi 28 juillet, à Saint-Aubin-sur-Yonne (Terrain de jeu)
Lundi 31 juillet, à Chaumot (Foyer communal)
Mardi 1er août, à Quarré les Tombes (Parc derrière la mairie)
Mercredi 2 août, à Charny (Salle polyvalente)
Jeudi 3 août, à Vinneuf (Parking des Ecoles)
Vendredi 4 août, à Mont-Saint-Sulpice (Place de la Mairie)

### Prochains marchés à la ferme

Prochains marchés à la ferme de l'été :
Vendredi 28 juillet, de 16 h à 20h, à l'EARL de La Maiterie (Famille Boname), 6 rue des Valots, à Villiers sur Tholon (Tél 06 61 09 44 45)
Samedi 29 juillet, de 15 h à 19 h 30, chez Didier Bonnemain, La Croix Blanche, à Montacher-Villegardin (Tél 03 86 97 56 04)

Concours Fleurissement 2017

# Le jury vient d'effectuer sa tournée

**Les membres du jury devant départager les candidats au concours de fleurissement 2017 ont entamé le 20 juillet dernier, un marathon d'une semaine à travers tout le département, visitant pour l'occasion plus d'une cinquantaine de communes.**

Organisé par Yonne Tourisme sur délégation du Conseil départemental de l'Yonne, le Concours de fleurissement rassemble chaque année collectivités et particuliers autour de la valorisation paysagère de notre territoire. Du 20 au 26 juillet, un jury départemental présidé par Anne Jérusalem, nouvellement élue à la présidence de Yonne Tourisme, est venu visiter les plantations et embellissements des communes inscrites au concours. Avec le double objectif d'établir le palmarès qui sera dévoilé à l'automne et recenser les communes susceptibles d'obtenir le label *«Villes et Villages Fleuris»*, pour une première fleur ou une fleur supplémentaire. Un jury composé d'élus, de personnalités qualifiées, de professionnels du tourisme et de membres des sociétés horticoles, qui a pris le temps d'échanger avec chaque municipalité en lice pour le concours. À noter que depuis cette année, le fleurissement des particuliers est désormais jugé sur photos, afin de gagner du temps. S'agissant des communes, le jury évalue plusieurs critères pour établir son classement, comme le patrimoine végétal et le fleurissement, la gestion environnementale et la qualité de l'espace public, la pertinence des aménagements paysagers et de leur gestion, ainsi que l'animation ou la promotion de la démarche.

Pour ce qui est des particuliers, les jurés se sont montrés plus sensibles à l'harmonie générale des embellissements, à la qualité, au volume et à la diversité des plantes et fleurs utilisées ou encore, à la présence d'arbres ou arbustes. *«Comme le tour de France, chaque été, le jury départemental reprend la route ! Villes et villages de l'Yonne sont encore très mobilisés cette année sur le fleurissement et l'embellissement de leur cadre de vie, puisque 102 d'entre eux ont répondu à l'appel, dont 8 nouvelles communes engagées»*, déclare Anne Jérusalem, présidente du jury.

**DB**


F. Dufer

Une partie des membres du jury, en visite à Saint-Fargeau.

Les peintres de vignes en caves

# Un week-end de fiançailles entre l'art et le vin

**Inscrite depuis bientôt trois décennies à l'agenda des festivités estivales, la manifestation *«Les peintres de vignes en caves»* propose le temps d'un week-end, aux viticulteurs de Saint-Bris-le-Vineux d'ouvrir leurs portes aux artistes et leur permettre d'exposer à l'ombre de leurs chaix et de leurs caves.**

Deux jours de *«fiançailles»* entre l'art et le vin, qui cette année encore ont permis au public de profiter d'expositions diverses, tout en satisfaisant leur passion pour les vins du cru.

Amateurs ou professionnels, peintres à l'huile, aquarellistes pastellistes, sculpteurs…, ils étaient une soixantaine d'artistes pour cette 28e édition des *«peintres de vignes en caves»*, créée à l'origine par le Docteur Tardieux, ancien maire de la commune. Une manifestation rurale, entièrement animée par des bénévoles, labellisée depuis trois ans, *«Vignobles et Découvertes»*.

Thème de cette édition 2017 : *«Saint-Bris croque son chocolat»*, l'occasion pour le chocolatier auxerrois Olivier Vidal, reconnu Meilleur Ouvrier de France, d'animer un atelier *«Vin et Chocolat»* à faire frétiller les papilles !

**Dominique Bernerd**




Un kaléidoscope de couleurs à l'ombre des pierres.




L'une des œuvres en lice, pour le concours d'affiches 2018, sur le thème *«En voiture Saint-Bris !»*



Mariage du bois des tonneaux et de la toile des tableaux.



Des caves pluri centenaires, tout en courbes agréables… !



L'occasion de goûter et apprécier les vins du cru !




Une époque où les vignerons devaient être agréés par la *«Section de propagande»* pour mieux vendre leurs vins.

Syndicalisme

# La FNSEA, unique organisation représentative des employeurs de la branche de la production agricole

Le Haut Conseil du dialogue social s'est réuni le 19 juillet dernier pour déterminer la représentativité des organisations professionnelles dans les branches et leur représentativité au niveau national et multi-professionnel. Ainsi, la FNSEA est reconnue unique organisation représentative des employeurs de la branche de la production agricole.

Suite aux lois du 5 mars 2014 et du 8 août 2016 qui ont créé pour la première fois un cadre juridique pour la représentativité patronale pour la négociation collective, le Haut Conseil du dialogue social s'est réuni le 19 juillet 2017 pour déterminer, d'une part la représentativité des organisations professionnelles dans les branches, dont celle de la production agricole, et d'autre part leur représentativité au niveau national et multi-professionnel.

Il en ressort deux résultats qui vont permettre aux employeurs agricoles de faire entendre leur voix : d'une part, la FNSEA est rec onnue unique organisation représentative des employeurs de la branche de la production agricole, et d'autre part, la FNSEA est reconnue organisation nationale multi-professionnelle.

## Qu'est-ce que la représentativité patronale ?

*«Concrètement, cela permet à la FNSEA de représenter l'agriculture au sein de toutes les instances institutionnelles et paritaires et d'animer un dialogue social national et territorial, pour permettre aux employeurs agricoles de travailler dans les meilleures conditions et aux salariés de pouvoir dialoguer et construire avec une organisation responsable»*, explique Jérôme Volle, président de la Commission Emploi de la FNSEA.

Concrètement, pour la FDSEA, négociation de la convention collective, interlocuteur unique de la Direccte, Jérôme Volle rappelle *«Bien évidemment, rien n'aurait été possible sans la forte implication de l'ensemble du réseau sur le dossier emploi et plus particulièrement sur la remontée des éléments nécessaires à la reconnaissance de cette représentativité patronale. Ce n'est que tous ensemble que nous sommes forts et efficaces. Ce n'est que tous ensemble que nous pourrons continuer à défendre l'emploi dans la production agricole»*.
Ainsi, la FNSEA et son réseau



**Olivier Gallien**
Président de la commission emploi de la FDSEA 21 de la commission régionale emploi de la FRSEA Bourgogne



**Mathilde Lafaye**
Présidente de la section employeurs de la FDSEA 58



**Jean-Baptiste Thibaut**
Président de la commission emploi de la FDSEA 89

FDSEA s'impose comme seule organisation patronale au niveau de la branche agricole et viticole.

Cette représentativité au niveau de la branche, au niveau national et au niveau multiprofessionnel est donc un véritable atout pour défendre les intérêts de l'employeur, continuer à améliorer les conditions de travail en agriculture et pour maintenir un dialogue pertinent et efficace entre les employeurs et les salariés.

Cette représentativité n'est le fruit que de la confiance des adhérents dans nos valeurs et notre combat, nous vous en remercions.

**Olivier Gallien, président de la Commission Emploi Côte d'Or**
**Mathilde Faye, présidente de la Commission Emploi Nièvre**
**Jean-Baptiste Thibaut, président de la Commission Emploi Yonne**

*Pour mieux comprendre...*

## Quels sont les critères pour obtenir la représentativité patronale?

Pour être représentatives, les organisations professionnelles d'employeurs doivent remplir **les 6 critères cumulatifs suivants :**

- le respect des valeurs républicaines ;

- l'indépendance ;

- la transparence financière ;

- une ancienneté minimale de 2 ans dans le champ professionnel et géographique couvrant le niveau de négociation. Cette ancienneté s'apprécie à compter de la date de dépôt légal des statuts. Une organisation professionnelle d'employeurs issue de la fusion d'organisations professionnelles d'employeurs préexistantes peut se prévaloir de l'ancienneté acquise antérieurement à la fusion par la plus ancienne de ces dernières dans le champ professionnel et géographique correspondant au niveau pour lequel la représentativité est demandée (2) ;

- l'influence, prioritairement caractérisée par l'activité et l'expérience ;

- l'audience, qui se mesure en fonction du nombre d'entreprises adhérentes selon le niveau de négociation ou, depuis la Loi travail, en fonction du nombre de salariés employés par ces entreprises (3).

**Au niveau de la branche professionnelle**, il faut en plus de respecter les critères ci-dessus :
- disposer d'une implantation territoriale équilibrée au sein de la branche ;

- **que les entreprises adhérentes à jour de leur cotisation représentent au moins 8% de l'ensemble des entreprises** adhérant à des organisations professionnelles d'employeurs de la branche, soit au moins 8% des salariés de ces mêmes entreprises.

**Au niveau national et multi-professionnel**, il faut en plus de respecter les critères ci-dessus :

- que les organisations adhérentes **soient représentatives dans au moins dix conventions** collectives relevant, entre autres, des activités agricoles;

qu'elles aient comme adhérents **au moins quinze organisations relevant du même secteur ;**

- qu'elles justifient d'une implantation territoriale couvrant au moins 1/3 du territoire national soit au niveau départemental, soit au niveau régional.

La mesure de l'audience s'effectue **tous les quatre ans**.

**Le Service Juridique Emploi de la FDSEA 21**



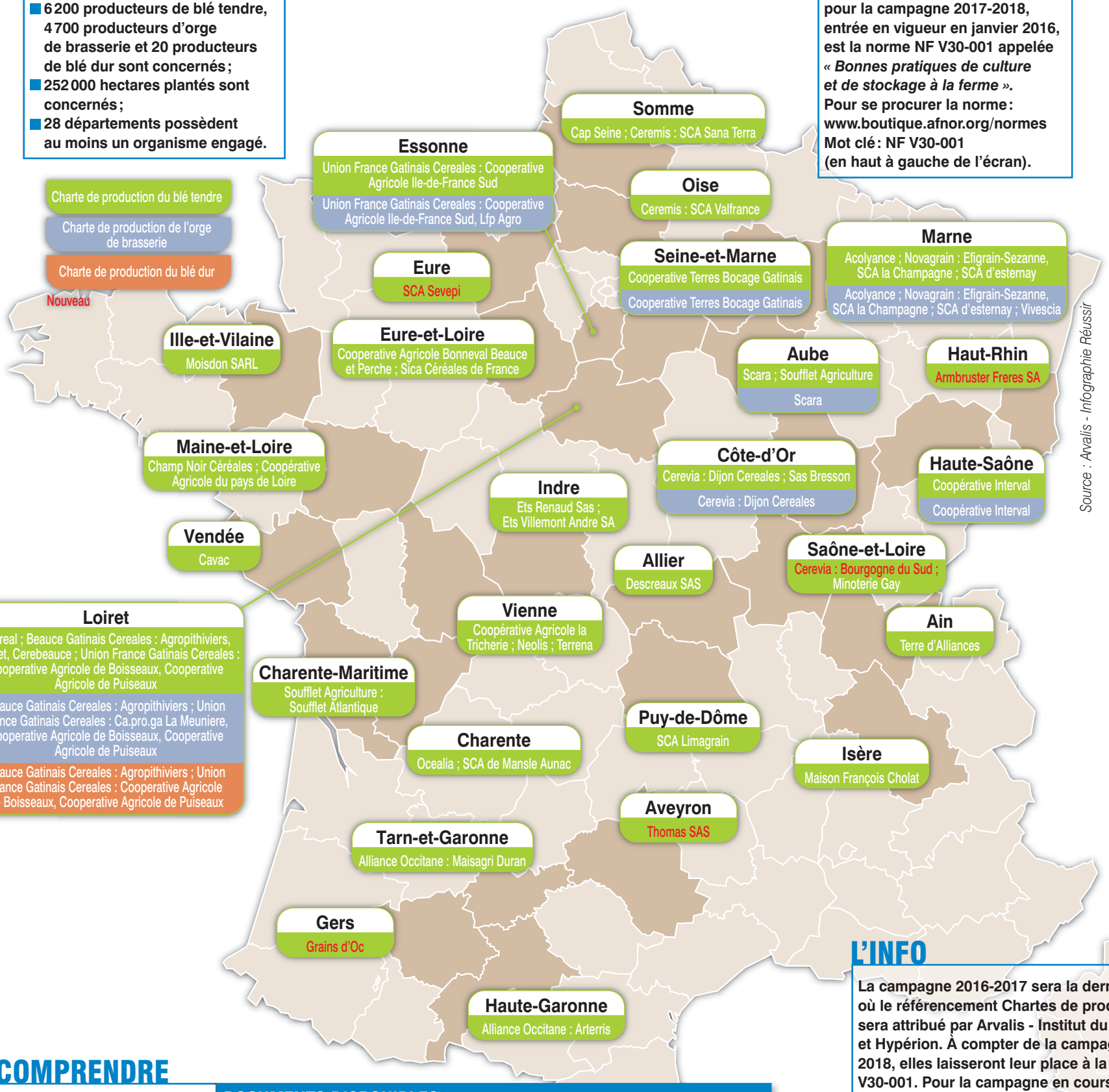



**BONNES PRATIQUES** Blé tendre, orge de brasserie et blé dur sont concernés par la nouvelle norme NF V30-001.

# Les chartes de production agricole française deviennent une norme

## LES CHIFFRES

- 49 organismes sont engagés dans la démarche Charte de production agricole française ;
- 6 200 producteurs de blé tendre, 4 700 producteurs d'orge de brasserie et 20 producteurs de blé dur sont concernés ;
- 252 000 hectares plantés sont concernés ;
- 28 départements possèdent au moins un organisme engagé.




Source : Arvalis - Infographie Réussir

## UNE NORME

La norme qui sera effective pour la campagne 2017-2018, entrée en vigueur en janvier 2016, est la norme NF V30-001 appelée *« Bonnes pratiques de culture et de stockage à la ferme »*.
Pour se procurer la norme : www.boutique.afnor.org/normes
Mot clé : NF V30-001
(en haut à gauche de l'écran).

## TOUT COMPRENDRE

Pour se familiariser avec ce nouveau référentiel, Arvalis - Institut du végétal propose un ensemble de documents aux agriculteurs, aux collecteurs et aux certificateurs.
**Pour se procurer les documents :** www.google.fr/search?q=ARVALIS+Norme+NE+V30-001&ie=utf-8&oe=utf-8&client=firefox-b-ab&gfe_rd=cr&ei=1Z5kWZqHJYXDaKmeq_gN et cliquer sur le lien.
**Contact technique :** Stéphanie Weber
Tél. 06 07 83 61 81 ou 04 72 23 85 25
s.weber@arvalis.fr

### DOCUMENTS DISPONIBLES

| | |
|---|---|
| Documents destinés aux producteurs agricoles | Référentiel de bonnes pratiques agricoles |
| | Autodiagnostics |
| | Exemple de fiche d'enregistrement parcellaire et de fiche d'enregistrement du stockage à la ferme |
| | Check-list des enregistrements et des preuves documentaires |
| Documents destinés aux organismes de collecte | Guide de suivi des producteurs agricoles |
| | Grilles d'analyse des enregistrements et des preuves documentaires |
| | Grille de diagnostic des installations de stockage des grains à la ferme |
| Documents destinés aux organismes certificateurs | Protocole de contrôle par organisme de certification |
| | Grilles d'audit de certification |

*Source : Arvalis - Institut du végétal.*

## L'INFO

La campagne 2016-2017 sera la dernière où le référencement Chartes de production sera attribué par Arvalis - Institut du végétal et Hypérion. À compter de la campagne 2017-2018, elles laisseront leur place à la norme NF V30-001. Pour la campagne en cours, six nouveaux organismes stockeurs ont rejoint la démarche Charte de production agricole française. Il s'agit de Thomas SAS dans l'Aveyron, de SCA Sevepi dans l'Eure, de SICA Céréales de France dans l'Eure-et-Loir, de Grains d'Oc dans le Gers, d'Armbruster Frères SA dans le Haut-Rhin et de Cerevia Bourgogne du Sud en Saône-et-Loire.

PAR THIERRY MICHEL

Équipement

# Faire voler son drone en toute sécurité



**L'utilisation d'un drone de loisir n'est pas anodine. Elle est considérée comme une activité aérienne et relève donc de la réglementation applicable à l'aviation civile.**

Les aéronefs non habités utilisés à des fins de loisir ou de compétition sont appelés *«aéromodèles»*. Ils couvrent une gamme de machines dans laquelle les «*drones*», achetés au rayon jouets ou high tech et utilisés pour le loisir ou la compétition rejoignent les *«modèles réduits»* connus et réglementés depuis des dizaines d'années. Tous les autres usages relèvent de la réglementation des activités particulières ou des expérimentations. Le cadre légal ne fixe pas de conditions sur les personnes autorisées à utiliser un drone de loisir. Mais dans tous les cas, il est de la responsabilité du télépilote d'évaluer s'il possède ou non les compétences requises pour faire voler ce type de machine et s'il en a également l'aptitude physique. Il est possible de suivre une formation préalable en cas de doute. Quelques règles essentielles sont à rappeler. Le drone ne doit pas survoler les personnes et, en dehors des sites d'aéromodélisme autorisés, il doit voler à une hauteur maximale de 150 mètres. Cette hauteur est moindre aux abords des aérodromes et dans certaines zones d'entraînement de l'aviation militaire, et bien évidemment, le télépilote doit interrompre le vol de son drone si un aéronef se trouve à proximité et il n'est en aucun cas autorisé à être à bord d'un véhicule en déplacement. Les utilisateurs ne doivent jamais perdre leur drone de vue ni le faire voler la nuit même si ce dernier est équipé d'un dispositif lumineux. Les drones ne doivent pas voler au-dessus de l'espace public en agglomération.

## Drone et prises de vue

La pratique de l'aéromodélisme est interdite dans les parcs et jardins situés en agglomération et à proximité des terrains d'aviation pouvant accueillir avions, hélicoptères, planeurs, ULM... Des distances minimales d'éloignement sont à respecter et peuvent atteindre 10 km pour les aérodromes les plus importants. Pour localiser ces lieux, une nouvelle version de la carte interactive des restrictions par les drones de loisir est en ligne sur le site www.geoportail.gouv.fr.

Certains sites sensibles ou protégés ainsi que leurs abords sont interdits de survol, comme les centrales nucléaires, les terrains militaires, les monuments historiques ou encore les réserves naturelles et parcs nationaux. Il est aussi interdit de faire voler un drone à proximité de lieux d'accidents ou d'incendie afin de ne pas gêner les secours, en particulier aériens.

Par ailleurs, le drone ne doit pas être utilisé comme un moyen d'espionner autrui. Tout utilisateur doit ainsi s'abstenir d'enregistrer des images permettant de reconnaître ou d'identifier les personnes (visages, plaques d'immatriculation...) sans leur autorisation. Toute utilisation d'un drone avec l'objectif d'acquérir des prises de vues destinées à une exploitation commerciale ou professionnelle est soumise à des exigences spécifiques et nécessite la détention d'autorisations délivrées par la direction générale de l'aviation civile. La responsabilité de l'utilisateur peut être engagée en cas de dommages causés aux autres aéronefs, aux personnes et aux biens à la surface. S'il n'a pas contracté d'assurance spécifique, ce dernier doit vérifier les clauses de son contrat responsabilité civile. En cas de doute ou d'interrogation, il est conseillé de se rapprocher de la direction générale de l'aviation civile.

VALÉRIE GODEMENT

## Sanctions pénales

**L'utilisation d'un drone dans des conditions d'utilisation non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. Est puni de six mois d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait de faire survoler un drone, par maladresse ou négligence, une zone du territoire français en violation d'une interdiction de vol. Les sanctions sont portées à un an de prison et 45 000 euros d'amende en cas de survol volontaire ou de refus de se conformer aux injonctions de l'autorité administrative. Dans ces deux cas, le drone peut être confisqué.**




**Des professionnels à votre service**







Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

SV Pro et Axe Equipement

# Rapprochement en vue

L'annonce a été faite au début du mois de juillet. Axe Equipement et SV Pro vont fusionner. Une décision prise suite à la volonté de Mickael Le Gallic, PDG d'Axe Equipement, de quitter l'entreprise pour se consacrer à d'autres projets. Avec David Martin, directeur commercial de la concession John Deere de Juilly, ils ont choisi de confier la direction à Michael Badault, directeur général de SV Pro, basée à Monéteau, entreprise dans laquelle il officie depuis 17 ans. D'ici quelques mois, les huit sites de la nouvelle entité arboreront l'enseigne SV Pro qui œuvrera donc sur un axe Beaune-Sens et Nevers-Chatillon sur Seine.

La nouvelle direction n'entend pas bouleverser l'implantation et surtout les équipes techniques, magasins et commerciales d'Axe Equipement. Toutes les bases seront maintenues, la disponibilité des pièces, le SAV et les compétences techniques seront même renforcées de par les connaissances mutuelles des équipes en place. Seul changement à préciser, Gwenael Appert, directeur technique chez SV Pro prend la direction de l'ensemble tandis que David Ledhuy, devient expert produits John Deere pour l'ensemble de la nouvelle entité. Il viendra en appui des différents ateliers pour la formation, le suivi technique. Les occasions seront réparties sur les sites de Juilly et Malay le Grand mais aussi Aunay en Bazois.

Côté constructeurs, Michael Badault entend harmoniser les marques distribuées suite au rapprochement des deux structures, pour proposer une offre commerciale claire et lisible. À noter que depuis le 1er juin, Kramer, le constructeur allemand qui fabriquait auparavant les chargeurs télescopiques pour Claas, a fait son apparition dans le réseau John Deere depuis son alliance avec le constructeur américain.



# Bovins

## Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

*Les marchés en Sud-Est Centre*

| Marchés | cat. | Sancoins 05/07/2017 | Bourg-en-Bresse | St Christophe-en B. | National 19/07 au 25/07/17 |
|---|---|---|---|---|---|
| Vaches viande (V) | U | - | NC* | NC* | 3,84 € |
| | R | 3,58 € | | | 3,51€ |
| | O | - | | | 3,19 € |
| Vaches mixte (M) | R | - | | | 3,25 € |
| | O | 3,10 € | | | 3,10 € |
| Vaches lait (L) | O | | | | 2,81 € |
| | P | 2,70 € | | | 2,58 € |
| Génisses VML | U | - | | | 4,28€ |
| | R | - | | | 3,60€ |
| | O | - | | | 3,15 € |
| Taureaux VML | URO | - | | | 2,61 € |

VML : *type viande , mixte et lait NC: Non communiqués*

# Tendances locales

## Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 25/07/2017

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Broutards 6-12 mois** | E | U | R | |
| -200 kg | - | - | - | |
| 200-250 kg | - | - | - | |
| 250-300 kg | - | 2,87 | 2,85 | |
| 300-350 kg | - | 2,81 | 2,75 | |
| 350-400 kg | - | 2,76 | - | |
| 400-450 kg | - | 2,79 | - | |
| 450-500 kg | - | - | - | |
| **Laitonnes 6-12 mois** | E | U | R | |
| 200-250 kg | - | - | - | |
| 250-300 kg | - | 2,72 | 2,58 | |
| 300-350 kg | - | 2,73 | - | |
| 350-400 kg | - | - | - | |
| **Taurillons 12-18 mois** | E | U | R | |
| 300-350 kg | - | 2,78 | 2,60 | |
| 350-400 kg | - | - | - | |
| 400-450 kg | - | 2,66 | 2,50 | |
| 450-500 kg | - | 2,59 | - | |
| 500-600 kg | - | - | - | |
| 600 kg et + | - | - | - | |
| **Génisses 12-24 mois** | E | U | R | |
| 300-350 kg | - | 2,69 | - | |
| 350-400 kg | - | 2,61 | - | |
| 400-450 kg | - | 2,50 | - | |
| 450 kg et + | - | - | - | |
| **Taureaux** | E | U | R | |
| +500 kg | - | 1,56 | - | |
| **Vaches** | E | U | R | O |
| - 5 ans | 2,39 | 2,10 | 1,88 | |
| 5 -10 ans | 2,40 | 2,06 | 1,84 | |
| +10 ans | 1,86 | 1,68 | 1,32 | |
| **Génisses** | E | U | R | |
| 24-36 mois | 2,44 | 2,10 | 1,93 | |

Bovins : 701
Apports de saison. 92% de vendus.

**BROUTARDS/TAURILLONS :** Quelques lots supérieurs se négocient très rapidement à des tarifs qui sont reconduits. La vente est un peu plus lente dans les second choix, mais sans dégradation de tarif. Les besoins sont mesurés pour le marché italien, mais absorbent facilement l'offre saisonnière nationale.

**LAITONNES/GENISSES :** Bonne vente en femelles typées italiennes à des cours attractifs. Peu de demande en médiocres destinées au marché espagnol.

**TAUREAUX :** Légère baisse.

**VACHES/GENISSES 3 ANS :** Offre plus importante permettant d'attirer d'avantage d'acheteurs, et de meilleure qualité permettant de regagner quelques centimes.

**NB :** La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

## Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 24/07/2017

| | | |
|---|---|---|
| **Bovins (173)** | | |
| **Broutards** | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
| 350 à 420 kg | 1000 - 1180 | 2,81 - 2,86 |
| **Taurillons d'herbe** | | |
| 330 à 410 kg | 860 - 1050 | 2,54 - 2,59 |
| 420 à 520 kg | 1120 - 1310 | 2,44 - 2,69 |
| **Laitonnes** | | |
| 270 à 330 kg | - | - |
| **Taureaux** | | |
| 580 à 1040 kg | - | - |
| **Génisses** | | |
| 330 à 435 kg (16-24mois) | 870 - 1070 | 2,13 - 2,65 |
| 480 à 725 kg (24-36 mois) | - | - |
| **-Vaches** | | |
| Vaches légères | 830 - 1140 | |
| Vaches entre deux | 1170 - 1380 | |
| Vaches lourdes | 1400 - 1750 | |

Vente rapide en broutards et taurillons à des cours plus porteurs et particulièrement en lourds (+de 450 kg).
Demande bien présente en femelles à des cours plus fermes. Présentation de bonne qualité en vaches. Les animaux lourds et viandés se placent à des tarifs facilement reconduits. Peu de demande en vaches trop maigres entraînant quelques invendus
**Bovin gras :** 5.

**Prochain marché le lundi 31 juillet, aux horaires habituels.**

## SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 19/07/2017

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Broutards** | U | R | O |
| ←200 kg | - | - | |
| 200 à 250 kg | 2,96 | 2,78 | |
| 250 à 300 kg | - | - | |
| 300 à 350 kg | - | 2,73 | |
| 350 à 400 kg | - | - | |
| 400 à 450 kg | - | - | |
| 450 à 500 kg | - | - | |
| **Laitonnes** | U | R | |
| 150 à 200 kg | - | - | |
| 200 à 250 kg | - | - | |
| 250 à 300 kg | - | 2,75 | |
| 300 à 350 kg | - | - | |
| 350 à 400 kg | - | - | |
| **Taureaux** | | | |
| + 500 kg | - | - | |
| **Génisse** | | | |
| (24-36 mois) | 3,97 | 3,82 | - |
| **Vaches** | | | |
| - 10 ans + 350 kg | 3,90 | 3,72 | - |
| de 5 à 10 ans | - | - | - |
| + 10 ans | - | - | - |

**Broutards - Laitonnes :** La demande reste orientée sur les broutards et laitonnes jeunes d'un certain poids. Les animaux de plus d'un an sont pénalisés

**Vaches :** La faible demande en bovins de boucherie entraîne un commerce plus calme dans les bêtes maigres.

## Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 27/06/2017*

| Cat. | U | R | O |
|---|---|---|---|
| **Charolais** | | | |
| Mâles légers de 250 à 300 kg | 2,90 € | 2,65 € | - |
| Mâl | | | |
| Mâl | | | |
| Fem | | | |
| Fem | | | |
| Fem | | | |
| **Cro** | | | |
| Mâl | | | |
| Mâl | | | |
| Mâl | | | |
| Fem | | | |
| Fem | | | |
| Femelles lourdes de 350 à 400 kg | 2,25 € | 2,00 € | - |

## *Note à nos lecteurs

En raison de la volonté de la Fédération française des marchés de bétail vif (FMBV) de rendre la diffusion des cotations des marchés locaux payante, des discussions avec les instances nationales de la presse agricole sont en cours.
Nous ne sommes donc pas en mesure de publier ces données.

# Bovins

## Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 17/07 au 23/07/17*

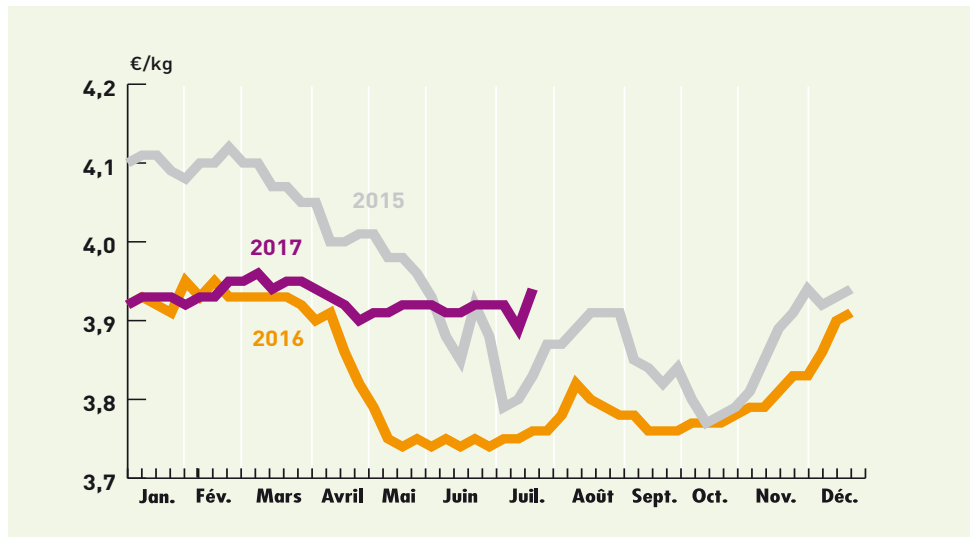
| | E | U | R |
|---|---|---|---|
| **Mâles 6-12 mois** | | | |
| 250 kg | - | - | - |
| 300 kg | - | 2,95 € | - |
| 350 kg | - | 2,86 € | - |
| 400 kg | - | 2,80 € | - |
| **Mâles 12-24 mois** | | | |
| 450 kg | | 2,63 € | - |
| 500 kg | - | 2,47 € | - |
| **Femelles 6-12 mois** | | | |
| 270 kg | - | 2,60 € | 2,47 € |
| **Femelles 12-24 mois** | | | |
| 400 kg | - | 2,43 € | - |

**Tendance :**
Marché calme et équilibré.

## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 17/07/17 au 23/07/17*

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
| Viande hors BI/Parth | - | 3,94 € | 3,77 € | 3,62 € | | | |
| Races mixte | | - | 3,42 € | 3,41 € | 3,40 € | - | |
| Races lait | | | | | - | - | 3,11 € |
| **Bœufs** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
| Races à viande | - | - | - | - | | - | - |
| Races mixte | - | - | - | - | - | - | |
| Races lait | | | | | | - | - |
| **Vaches** | U= | U- | R+ | O+ | O= | P+ | P= |
| Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg | 3,94 € | 3,90 € | 3,86 € | - | - | | |
| Charolaise - 10 ans +350 kg | 4,05 € | 3,90 € | 3,80 € | | | | |
| Limousine -10 ans +350 kg | - | - | - | | | | |
| Races mixte | | | | 3,40 € | 3,25 € | - | |
| Races lait | | | | | - | 2,92 € | 2,84 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O= | P+ | |
| Mixte lait | - | - | - | - | - | - | |
| Viande +350 kg | 4,55 € | 4,35 € | 4,07 € | 3,90 € | | | |

**Tendance :** Offre limitée en JB viande




## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 17/07/17 au 23/07/17*

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | U+ | U= | R+ | R= | O+ | O= | P+ | P= |
| Viande hors BI/Parth | 3,95 € | 3,95 € | 3,92 € | - | | | | |
| **Vaches** | | | | | | | | |
| Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg | - | 4,58 € | 4,08 € | 3,95 € | - | | | |
| Charolaise - 10 ans +350 kg | - | - | 3,99 € | 3,82 € | | | | |
| Races mixte | | | | | 3,32 € | - | | |
| Races lait | | | | | | - | 2,90 € | 2,83 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O+ | | | |
| Viande mixte lait | - | - | - | - | - | - | | |
| Viande +350 kg | 4,63 € | 4,52 € | 4,23 € | - | | | | |

# Tendances

## SEM. 30/2017

## Bovins de boucherie

Les besoins des acheteurs sont peu importants et très précis dans les bonnes femelles bouchères, en raison de la faiblesse de la consommation et de la fermeture des boucheries des grandes métropoles pour le départ en vacances des aoûtiens. L'ambiance commerciale est lourde avec des tarifs juste maintenus dans les très bonnes charolaises ou Limousines de qualité bouchère. La commercialisation est plus difficile dans les allaitantes de choix secondaire avec des tarifs en baisse notamment dans les animaux en manque de finition. Dans les laitières, le chassé-croisé entre les juilletistes et les aoûtiens pour le week-end prochain réduit la demande des industriels, qui peuvent ainsi maintenir la pression sur les bonnes vaches frisonnes et montbéliardes. La vente est difficile dans les vaches bas de gamme (légères et sans viande). En jeunes bovins, le commerce est facilité par la modestie saisonnière de l'offre, mais les plus-values sont rares et modestes.

## Broutards

La demande des engraisseurs italiens est peu soutenue, néanmoins la faiblesse saisonnière de l'offre permet un écoulement encore assez régulier dans les bons broutards limousins ou charolais herbés. Le commerce est tendu dans la marchandise légère expédiée sur l'Espagne, faute de concurrence d'autres débouchés. Dans les femelles, la demande reste régulière dans les bonnes charolaises recherchées pour l'export sur l'Italie, mais les génisses à repousser sur la France sont moins demandées. Les transactions restent tendues pour les laitonnes de choix ordinaire, destinées à l'export sur l'Espagne.

## Veaux d'élevage et d'engraissement

Avec un nombre de vêlages en légère progression et un nombre de places qui demeure limité par la mévente de la viande, les intégrateurs accentuent la pression. Les tarifs sont en baisse sur l'ensemble des veaux frisons, abondances et montbéliards. Les veaux de moins de 40 kg ont peu de valeur, car ils sont rejetés par les intégrateurs. La dépression s'accentue dans les croisés laitiers O et R, alors que l'offre reste juste suffisante pour la demande dans les sujets de bonne conformation (U) qui restent correctement valorisés. Dans les races à viande, les écarts tarifaires entre ces veaux de qualité (frais) lourds et viandés et la marchandise plus ordinaire (R) sont importants. ■

**Laurent Chupin**

# Ovins

**Sicafome** *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 17/07/2017*

| Agneaux (684) | E *(mini-maxi)* | U *(mini-maxi)* | R *(mini-maxi)* |
|---|---|---|---|
| Gras (-38 kg) | | 3,20 - 3,32 | 3,05 - 3,17 |
| Gras (38-44 kg) | - | 2,95 - 3,54 | 2,88 - 2,95 |
| Gras (44-50 kg) | - | 2,80 - 3,41 | 2,57 - 2,78 |
| Gras (+50 kg) | - | - | - |
| Laitons (-38 kg) | - | - | - |
| Laitons (38-44 kg) | - | - | - |
| Laitons (+44 kg) | - | - | - |
| **Brebis (181)** | **U *(mini-maxi)*** | **R *(mini-maxi)*** | **O *(mini-maxi)*** |
| (-60 kg) | - | 0,73 - 1,10 | - |
| (+60 kg) | 1,06 - 1,43 | 0,75 - 1,05 | - |
| **Divers** | | | |
| Béliers (11) : | - | - | |
| Agneaux maigres : 103 à 113 € | - | 3,19 - 3,42 | - |
| Caprins (0) : | | - | - |
| Boucs : | | | |
| Divers (0) : | | | |

Ovins : 876 .
**Agneaux :** La météo capricieuse de ces derniers jours ne permet pas d'avoir une finission aussi parfaite que les semaines passées dans les agneaux. La qualité s'en trouve quelque peu inférieure, pour autant les lots supérieurs ont des tarifs facilemnt reconduit.
**Brebis :** Le commerce est moins atone mais les cours n'évoluent que très peu.
**Prochain merché le lundi 31 juillet et 16 août (pesée 7h00 et Vente 9h00). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30. Collecte de laine le mercredi 26 juillet de 9h30 à 11h00 àla Sicafome.**

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 24/07/2017*

| Ovins : 210 | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
|---|---|---|
| Agneaux maigres | - | - |
| Agneaux gras | 100 - 145 | 2,23 - 3,30 |
| Brebis | 53 - 96 | 0,76 - 1,20 |
| Béliers | - | - |

Pensez à annoncer vos ovins pour l'organisation du marché. Vente rapide et quasi-totale en agneaux à des tarifs qui progressent dans l'ensemble des catégories. Cours fermes en brebis. Aucun invendu.
Prochain marché le lundi 7 août aux horaires habituels.

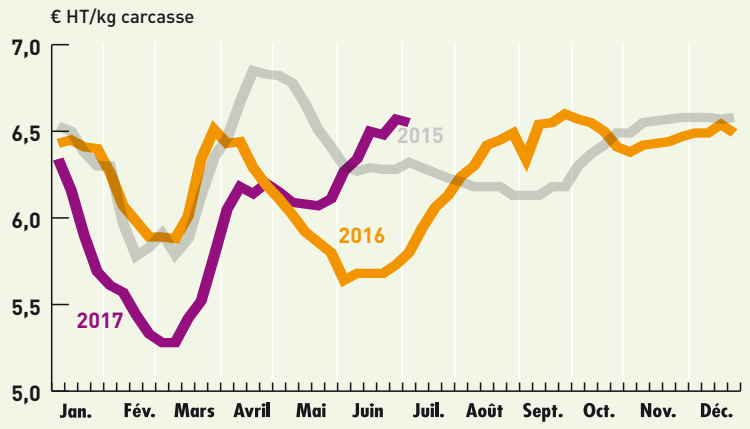
*prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 17/07/17 au 23/07/17*

| | Poids | U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Couvert | 13 -16 kg | - | 6,74 € | 6,35 € |
| Couvert | 16-19 kg | 6,80 € | 6,69 € | 6,28 € |
| Gras | 13 -16 kg | - | - | - |
| Gras | 16-19 kg | - | 5,78 € | 5,91 € |

*prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations FranceAgriMer du 17/07 au 23/07/17*

| Prix moyen pondéré des agneaux | Moyenne agneaux Rungis | Prix moyen pondéré des brebis |
|---|---|---|
| 6,55 € | 6,63 € | 2,43 € |

**Prix moyen pondéré des agneaux**




## Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie — du 17/07/2017 au 23/07/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

| AGNEAUX | | COTATIONS RÉGIONALES | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | ZONE NORD | | | | ZONE SUD | | | |
| État engraissement | Conformation | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg |
| 2 (ciré) | U Var. | 6,87 -0,03 | 6,92 = | 6,87 0,01 | 6,19 -0,11 | - | - | - | - |
| | R Var. | 6,50 -0,02 | 6,66 0,03 | 6,67 0,03 | - | 6,71 0,01 | 6,77 = | 6,79 = | - |
| | O Var. | 6,10 -0,04 | - | - | - | 6,35 -0,04 | 6,29 -0,05 | - | - |
| 3 (couverts) | U Var. | - | 6,85 -0,23 | 6,84 = | 6,05 -0,55 | - | 6,80 -0,05 | 6,67 -0,04 | - |
| | R Var. | 6,50 = | 6,63 = | 6,62 0,04 | 6,03 0,11 | 6,74 = | 6,69 0,01 | 6,55 0,06 | 6,12 0,05 |
| | O Var. | 6,49 0,18 | 6,64 0,11 | 6,72 0,16 | - | 6,35 -0,03 | 6,28 -0,06 | 6,18 -0,09 | - |
| 4 (gras) | U Var. | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | R Var. | - | - | - | - | | 5,78 0,03 | 5,50 -0,03 | - |
| | O Var. | - | - | - | - | | 5,91 -0,04 | - | - |

**Zone nord :** Agneaux : Commerce calme en aval et la raréfaction de l'offre entraînant des cours toujours tendus.Brebis : Cours soutenus par la demande à l'export. **Zone sud :** Application du réseau.

## Commentaire FNB

**ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :**

**INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».**

**Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 24 juillet) :**

**«Situation stable, mais la pression à la baisse s'organise sur les mâles.»**

# Porcins

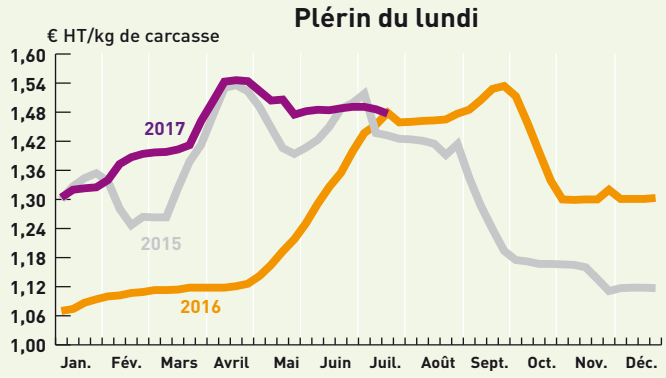
**Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 223 porcs présentés)** — *Cotations du lundi 24 juillet 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,477 €**

**Porcs abattus en Rhône-Alpes** *Cotations FranceAgriMer du 14/07/17 au 20/07/17*

**1,68 € /carcasse euros**

**Plérin du lundi**




# Veaux

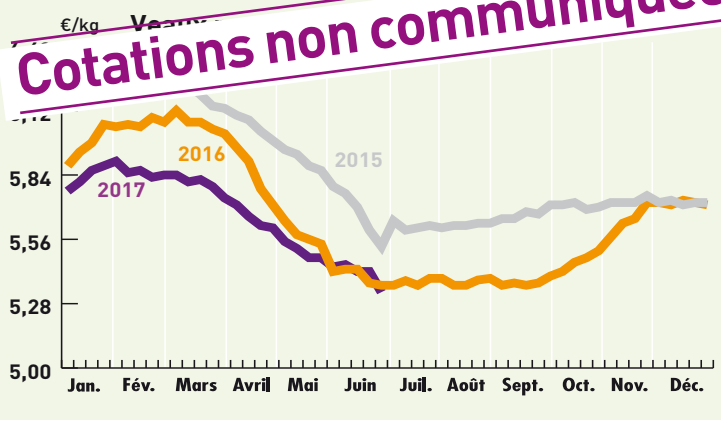
**Veaux de boucherie** *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 17/07/17 au 23/07/2017*

| Cat. | Blanc | Rose clair | Rose | Rouge |
|---|---|---|---|---|
| E | - | 8,07 € | - | - |
| U | - | 6,86 € | 5,21 € | - |
| R | - | 5,78 € | 4,26 € | 3,67 € |
| O | - | 5,26 € | 4,12 € | 3,47 € |

**Jeunes veaux** *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 26/06/17 au 30/06/17*

| | Apport | Mâles Croisement | Femelles Croisement | Mâles Montbéliards | Laitiers |
|---|---|---|---|---|---|
| St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.10j-4 sem (supérieure élevage)* | 87 | 570 - 640 € | 400 - 440 € | 230 - 320 € | - |
| St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)* | | 220 - 310 € | 160 - 200 € | 145 - 175 € | 100 - 200 € |
| St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)* | | 330 - 440 € | 260 - 320 € | 235 - 270 € | 210 - 280 € |
| St-Etienne *(veau conformation superieure)* | | 490 - 570 € | 340 - 400 € | 270 - 300 € | 310 - 370 € |
| Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)* | | 190 - 280 € | 150 - 200 € | [illegible] | 105 € |

**Cotations non communiquées**




# Equins

*(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir)* — *Cotations FranceAgriMer du 17/07/2017 au 23/07/17*

| | Poulains | Chevaux légers | Chevaux lourds | Export kg vif |
|---|---|---|---|---|
| Extra | 3,50 € | 2,80 € | - | - |
| Bons | - | 2,50 € | 2,50 € | |

# Céréales

**Marché du 25 juillet 2017**

**N:** Nominal; **C:** Camion; **TC:** Train Complet; **P:** Péniche; **A:** Acheteur; **V:** Vendeur; **OA:** Option Acheteur; **OV:** Option Vendeur. **BPMF:** blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

| BLÉ TENDRE | RÉCOLTE 2017 | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Sud Côte d'Or | meunier | 6 de juil. | 170 | N C |
| Aube | meunier | juil.-déc. | 163 | N C |
| | fourrager | juil.-déc. | 155 | N C |
| **ORGE FOURRAGÈRE** | **RÉCOLTE 2017** | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Aube | fourrager 62/63 kg/hl | août-déc. | 139 | N C |
| Sud Côte d'Or | 62/63 kg/hl | 6 de juil. | 138 | T C |
| Nord Côte d'Or | 62/63 kg/hl | 6 de juil. | 138 | T C |
| **TRITICALE** | **RÉCOLTE 2016** | | | |
| Côte d'Or/Haute Saône | | | inc. | C |
| Yonne | | 3 de juil. | 148 | V C |
| **AVOINE NOIRE** | **RÉCOLTE 2017** | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Côte d'or/Haute Saône | 50 kg/hl | | inc. | N C |
| Aube/Yonne | 50 kg/hl | août-déc. | 148 à 149 | N C |
| **MAÏS** | **RÉCOLTE 2016** | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Aube | | juil-sept. | 171 | N C |
| **POIS** | **RÉCOLTE 2017** | | | |
| Côte d'Or | Fourrager | août-déc. | 205 | N C |
| Yonne | Fourrager | août-déc. | 200 | N C |
| Aube | Fourrager | août-déc. | 205 | N C |
| **Luzerne déshydratée** | **RÉCOLTE 2017** | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Aube | 18% 1ère main | 4 de juil. | 174 | T |
| | 18% 1ère main | 10 de juil. | 176 | T |
| **Pulpes de betteraves** | **RÉCOLTE 2017** | | | |
| **Départ** | **Spécifications** | **Échéance** | **€/t** | **Observations** |
| Aube | 6 mm 1ère main | 6 d'oct. | 160 | T |
| | 6 mm 1ère main | 12 d'oct. | 161 | T |

# Matériel

## Tracteur

**58 -** RECHERCHE Claas Ares 557 ou 577 ou 617, pont avant suspendu (réf. 30VB1)
✆ **06 79 71 62 23**

**A VENDRE**
**TRACTEUR de DEMONSTRATION**
- MF 7720 Efficient Dyna 6 – 200 CV

**TRACTEURS**

| | |
|---|---|
| - Claas Arion 640 Cebis | 2008 |
| - Deutz Agroton M600 | 2012 |
| - Mc Cormick MC80 | 2002 |
| - Same Antares 110 | 1994 |
| - Ford 6610 | 1983 |
| - MF 8210 | 2000 |
| - MF 6480 | 2004 |
| - MF 6475 | 2006 |
| - MF 3645 | 1992 |
| - MF 1080 – 2RM | 1972 |
| - MF 178 – 2RM | 1968 |
| - MF 30 – 2RM | 1963 |

**AUTOMOTEUR**
- Berthoud 2006

**SEMOIR**
- Alpego 4 m 2008

**ROULEAUX**
- Gourdin VV 10 m 1980

**MELANGEUSE**
- Keenan 140 FP 2006

Sarl LUCAS et FILS
03 86 75 20 98

**58 -** VENDS tracteur Deutz Agrotron 120, année 2005, 6 cylindres, 5 100 h., pneus arrières neufs, clim. révisée, TBE, 26 000 euros à débattre (réf. 30VB2)
✆ **06 81 59 40 44**

**71 -** Cse retr. vds tract. JD7700, JD6910, charrue 5 socs, combine Amazone 3 m, benne 10 t.
✆ **06 19 97 26 79**
**ou 03 85 32 37 03 HR**

**74 -** Vends tracteur Ford 5600, 7 000 h moteur refait, un râtelier balle ronde Jourdin, une cabine Ford.
✆ **06 13 58 53 15**

## Travail sol

**01 -** Vds PSEM combine ou tasse avant PB rouleaux 2 rang de dent BT prise de force.
✆ **04 74 24 30 46**

**01 -** Vds cause cessation charrue Huard 5 socs herse rotative 4m KV rouleau Cracker D 550. Semoir 4m pneumatique 32 disques accord. Rouleau frontal 4m Heva
✆ **04 74 30 24 66**

**39 -** Vds sulfateuse Quivogne 320 charrue internatlionale
✆ **03 84 51 52 75**
**entre 10h et 20h**

## Récolte

**18 -** Vends trépigneuse-batteuse à un cheval, fixée sur benne Amplirol, facilitant le transport, essai possible
✆ **06 08 54 35 29.**

**76 -** Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse New Holland type 80.70.
✆ **06 21 49 50 89.**

## Traitement

**55 -** Vends cause regroupement, pulvérisateur 28 m toutes options, Gps, 2011, état impeccable, roues 270/95R46, 13/6R28, Combiné Perrein Packer.
✆ **06 20 70 13 52**

## Distribution

**21 -** Cause retraite VENDS semoir Sulky Tramline, disques, toutes options, 3 m., 11 000 euros + semoir engrais DPX 28, pesée avec boitier, 6 000 euros, TBE. (réf. 3002)
✆ **06 63 41 19 75**

## Agri. divers

**19 -** Vds FENDT 308 turbomatic 97, moteur 400h coupleur clim, pneus neufs, rel susp avant 20.000 HT. Pirouette FELLA TH540D hydro 2000HT. Rotalabour HOWARD 3m roul 550, 5000HT. Nettoy HPR tripha 300HT.
✆ **05 55 28 45 81**

**21 -** Vds cause retraite Benne Gilibert, 11T. Rouleau ondulé 6m30. Semoir Kuhn 3m. (réf 280A)
✆ **06 67 09 42 08**
**06 08 67 90 76**

**21 -** Vd Andaineur Krone 461.13, 4M60, tandem, couronne refaite en 2016, 3400 €. Beau Senic essence, joint de culasse à refaire, 680€ (réf 28VB1)
✆ **03 80 84 36 79**

**30 -** Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m, www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

**42 -** Vds salle de traite 1x10 décrochage automatique, compteur lait, identification, b état, tank à lait 3000 l groupe neuf, dac 2 postes de distribution et 40 colliers
✆ **06 12 51 35 15**

**42 -** Vds dessileuse Silodis 5000 + bétaillère tracteur MF 6445 et 6235 cse retraite
✆ **06 86 31 20 99**

**58 -** Vds cse cess. Round Baller Feraboli extrême 265 LT, T.B.E, moitié prix d'achat - Petite remorque, 2 roues, ess. 4 T. Tracteur 781 Renaud 2RM, 9210 h, 5000 € (réf 29VB1)
✆ **03 86 30 15 63**

**69 -** Cessation vend andaineur et faucheuse Claas ensileuse divers matériels.
✆ **04 74 89 66 92 HR**

**73 -** Presse BR JD 570, andaineur Kuhn, semoir engrais, épandeur fumier 6 T, faucheuse 4 ass., herse émousseuse, presse MF 802 S, monte botte 8 m, vêleuse, pressoir vis, motofaucheuse AEBI, batteuse, van, moulin à grains, scie ruban.
✆ **09 70 91 58 33 HR**

**74 -** AV chaîne à fumier 85M Miro avec rampe de 8m en inox, TBE - Charrue bisocs BR265 retourn. Hydraulique avec sécurité ds les corps - 30 auges bleues avec fixation et ardoises de séparation - tank à lait Japy 650 l, 5 postes de traite Delaval avec décrochage à moulinet et 21 robinets à air et à lait - 37 tapis en caoutchouc long 1,80m larg 1,12m. Le tout en très bon état.
✆ **04 50 01 02 03 HR**

# Véhicule

## Utilitaire

**26 -** Vds Jumper Frigo 9m3 Rte Secteur CT ok 350 000 kms soigné libre au 01/09/ 8000 euros an 1999
✆ **04 75 04 88 05 hr**

## Tourisme

**26 -** Vends peugeot 406 2.0 HDI 5 portes 110 cv clim automatique ABS Airbag direct assistee 165 200 kms controle teh ok 3000 euros batterie neuve 2e main jamais accident
✆ **04 75 98 27 94**
**ou 06 07 68 05 52**

**84 -** Vds Renault Kangoo 4X4 an.2003 diesel 150 000 km. B.E., 1ère main. Prix à débattre.
✆ **06 26 42 13 38**

# Achat-Vente

## Récolte

**01 -** Vds foin 2016 150 rouleaux 120x130. Prix 30 euros tonne.
✆ **06 16 34 95 84**

**01 -** Vds cause cessation GA Kuhn 4521 GF Pottinger 69 N6T BR Krone 120 x 120 combi Amazon 4 m.
✆ **06 84 80 36 68**

**21 -** VENDS paille blé et avoine Bio à prendre sur le champ. (réf. 300A)
✆ **06 50 68 97 99**

**42 -** Prod. vds maïs ensilage ou épis, foin enrubannage, paille et orge
✆ **06 82 29 74 85**

**42 -** Prod. vds très belle paille diam 130, grain blé, orge, maïs ensil., épis diam. 120, livré
✆ **06 66 93 88 00**
**St Galmier**

**42 -** Vds céréales bio à la moisson certifiées bureau veritas
✆ **06 30 50 11 99**

**58 -** VENDS foin, paille récolte 2017, tous formats, rondes, enrubannage ou carrées, analyse sur demande, livraison assurée. (réf. 300C)
✆ **06 76 50 23 86**
**scea-du-canal@orange.fr**

**70 -** Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
**ou 03 84 32 30 91**

## Fourrage

**18 -** Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83.**

**39 -** Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ **06 73 92 81 55**

**42 -** Vds paille 2016 + paille 2017 blé ou orge + beaux maïs pour ensilage.
✆ **06 47 61 45 50**

**SAS MENET**
**NEGOCE TRANSPORTS**
**VDS PAILLE, FOIN,**
**Année 2017 sur les départements 03, 12, 15, 18, 19, 23, 36, 42, 58, 63, 71.**
**Contact : 06.75.75.15.08**

**42 -** Vds paille br 2017 + sacs avoine de printemps
✆ **06 17 52 60 51**

**74 -** Vends Regain Luzerne 2017, 2eme Coupe, balles rondes diam 150, très bonne qualité, 200 €/ T
✆ **06 88 45 40 18**

## Pépinière

**69 -** Vds plants de poireaux bleu de Solaize géant d'hiver. GAEC Duchamp 69 Solaize.
✆ **06 12 34 36 01**
**ou 06 12 34 36 40**

## Bât. Pro.

**89 -** CEDE hangar 80 m2, deux travées, charpente bois à démonter. (réf. 3001)
✆ **06 07 27 41 38**

## Propriété

**69 -** Vd 80 ares de vignes en Chenas, avec récolte + 30 ares d'accacias, prix intéressant.(réf 28VB2)
✆ **06 10 43 35 81**

## Divers

**01 -** Vds tombereau + char monté sur pneu. Prix à débattre.
✆ **06 76 24 69 30**

**01 -** Vds scie à ruban volan 65 cm. Pompe tracteur 50 cm. Compteur irrigation. Cultivateurs 20 dents 4m repliable.
✆ **04 72 05 80 47**

**67 -** Vends 2 paires de pneus étroits : 9,5-R28 sur jantes et 9,5-R44 8 trous + 1 bineuse Rau d'occasion 6 rangs complète + protège plan.
✆ **06 83 08 25 37**

**70 -** Cherche éléments béton pour silo maïs L ou T 2m50. Faire offre au
✆ **03 84 49 10 17**
**ou 06 84 43 70 11**

**Vos bétons glissent ?**
Une solution
**Le surfaçage thermique**
**Luc Papeta / 06 20 01 48 74**
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France



# Location

## Agricole

**07 -** Location 7ha abricotiers Soyons
✆ **06 89 09 89 88**

**81 -** Gîtes tt équipés 5/7 pers. dans ferme brebis lait. 81120 Mont-Roc. 300m lac 25km Albi. 300 euros/s.
✆ **06 70 93 16 80**
**ou zabella@orange.fr**

**88 -** Loue gîte 9 km Vittel Contréxeville 5 P. 250 euros semaine. Famille Trachsel - La Mailly.
✆ **06 87 59 12 94**
**09 67 52 17 09**

## Autre

**12 -** Découvrez l'aubrac, l'aveyron. Paysages, couteaux, vaches, aligot. Location maison équipée, semaine, (réf 290A)
✆ **06 84 36 63 99**

# Offre

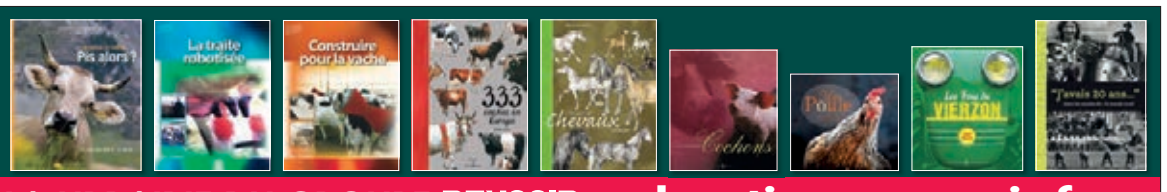
## Emploi

**01 -** Ets et Service d'Aide par le Travail, 01 Saint Paul de Varax recrute Moniteur/monitrice en agriculture élevage à partir du 1er septembre 2017. CDD de 12 mois à mi-temps (17,50 h hebdo) pouvant évoluer en CDI à temps plein. Salaire de 950 à 1000 euros bruts mensuels. La pers. aura la capacité à former et à encadrer un public handicapé psychique. Connaissances en élevage bovins, porcins, ovins et volailles. Faire parvenir lettre de motivation et CV
**ORSAC ESAT DIENET -**
**M. Philippe FELIX - Route de St Nizier le Désert 01240 Saint Paul de Varax**

**38 -** Exploitation nucicole cherche agent tractoriste pour le mois d'octobre, expérience souhaitable.
✆ **06 72 12 63 62**

ESPACE **Affaires**
Toutes les annonces de matériels et de services

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale


LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre


DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REUSSIR sur boutique.reussir.fr

Remorques Lambert
ALLIANCE

Remorque Lambert 16T
Tandem 110 colaert
Roues Kargo Radial
15 990 € Démo
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
REUSSIR HABITUEL

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).

53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.


111€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

| N° RÉFÉRENCE | QUANTITÉ | PRIX unitaire € TTC | PRIX total € TTC |
|---|---|---|---|
| 219501 | | 53,00 | , |
| 239417 | | 111,00 | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| | | , | , |
| TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port | | | , |

SOCIÉTÉ : .....
Adresse : .....
.....
Ville : .....
Code Postal : ..... Tél. : .....
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG7 - Photos non contractuelles

Concessionnaire
MASSEY FERGUSON
Recrute
COMMERCIAL (H/F)
Forte expérience vente machines agricoles autonome et motivé (e)
Envoyer CV + lettre motivation à
alain.sarllucas@orange.fr - Tel 03.86.75.20.98

**39 -** 2 Exploi élevage VL recherchent vacher BTSPA souhaité ou expérience traite robotisée, voiture et logement possible
✆ **06 88 97 26 77**

**69 -** Chauffeur poids lourd 19 T. livraison plants maraicher Rhône Alpes Auvergne. Poste polyvalent 70% - 30%. Permis C + Fimo à jour. Rémunération expérience.
✆ **04 78 19 11 39**

**69 -** Rhône cherche ouvrier agricole polyvalent pour réaliser les soins aux animaux et l'entretien des bâtiments. CDD temps plein, possibilité évolution en CDI.
✆ **06 86 56 17 75**

**69 -** EARL Exploitation laitière biologique recherche un Ouvrier agricole polyvalent (H/F) pour effectuer la traite des vaches selon les besoins, soins aux animaux, travaux des champs. Expérience de 2 ans souhaitée ou débutant accepté si formation agricole. Permis B exigé. CDI Temps plein sur Saint Bonnet des Bruyères. Poste à pourvoir au 01/09/2017. Pour postuler à ce poste : Envoyez CV au Service Recrutement de la FDSEA qui transmettra à l'exploitant : A l'attention de Nadia Roulland 18 avenue des Monts d'Or 69890 La Tour de Salvagny Ou par mail à :
**n.roulland@fdsea69.fr**

CIALYN **CIALYN** est une coopérative appartenant au groupe SICAREV. Depuis sa création, elle n'a cessé de se développer, et compte à ce jour 110 collaborateurs, 3 400 éleveurs adhérents (plus de 131 000 bovins et 100 000 ovins commercialisés).
Son objectif : commercialiser et valoriser l'ensemble de la production de ses éleveurs adhérents bovins et ovins. Dans le cadre d'un remplacement, nous recrutons en CDI, un(e) :

**TECHNICIEN RESPONSABLE DE CENTRE H/F**

Rattaché(e) au Responsable Technique, vous intégrerez notre équipe en place sur le site de Billy Chevannes (Nièvre). Votre poste comprendra des missions techniques-opérationnelles et de management-organisation de l'activité. Après une période d'intégration, vous aurez pour principales missions :

- Réception et alimentation des animaux
- Réalisation du paillage et nettoyage du centre
- Management de l'équipe de bouviers
- Organisation et répartition du travail des bouviers
- Participation à l'organisation logistique du ramassage des animaux en ferme
- Supervision des animaux au sein du centre
- Contrôle du respect des procédures de travail et bien-être animal
- Préparation des expéditions sous contrôle du responsable commercial
- Veille à la propreté et à la bonne image du centre

Issu(e) de formation Bac à Bac + 2 dans le domaine agricole, vous possédez de solides connaissances et une première expérience de la production bovine & ovine. Personne de terrain, votre autonomie, votre passion du milieu et votre leadership vous permettront de réussir sur ce poste.

**Poste : CDI** **Poste basé sur le secteur de la Nièvre (58)**
**Salaire à discuter en fonction de votre profil**

**Vous êtes intéressé(e) ?**
**Envoyez CV et lettre de motivation à : contactrh@sicarev.com**

offre d'emploi
**VENDANGES**

**25 -** Beaujolais recrute vendangeurs H/F 13 jours fin août milieu agri de préférence, motivés, nourris, logés. Voluet Guy, Julienas (69).
✆ **04 74 04 45 67 (19h)**

**42 -** Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais fin août début septembre, avec expérience, nourri logé sur place, 15 jours. thierry.canard@wanadoo.fr
✆ **06 08 00 34 33**

**69 -** Entreprise familiale cherche vendangeurs(euses) en beaujolais pour début septembre, nourri logé. Pour 5/6 jours.
✆ **06 13 52 27 12**

**69 -** Cherche vendangeurs porteurs en beaujolais à partir du 28/08 nourris logés - 10 jours.
✆ **06 09 20 59 45**

**69 -** Cherche vendangeurs(euses) nourris logés 14 jrs environ début septembre. Ambiance familiale.
✆ **04 74 04 35 03 HR**

**69 -** Ch. chauffeur tracteur porteur pour vendanges début septembre 8 jours.
✆ **06 85 67 82 35**

**69 -** Cherche aide vinificateur du 21 août pour 1 mois secteur St Lager.
✆ **04 74 66 04 46**
**ou 06 59 75 16 50**

**69 -** Recherche vendangeurs(ses) Beaujolais fin août début sept 10 j. environ nourris logés.
✆ **04 74 66 85 59**

**69 -** Beaujolais ch. vendangeurs(euses), porteurs de hotte nourris logés 10 j. début sept.
✆ **04 74 03 47 42**

**71 -** Recherche vendangeurs motivés pour 10 jours à partir du 25/08, non nourris, non logés à Lugny.
✆ **03 85 20 15 93**

**71 -** Cherche vendangeurs pour fin août début septembre.
✆ **03 85 35 81 18**

**74 -** JH salarié agri et fils d'agri. cherche expl. indiv. en vue instal. en location ou vente partielle, écrire sous référence n°0717 à Terres des Savoie, 40 rue du Terraillet, 73190 Saint Baldoph.
**Domiciliation à Terres des Savoie**

## Service

**18 -** Cherche prestataire pour démolition importants bâtiments anciens, pierres, tuiles, bois, les lieux devront rester nivelés, unis et propres, prix à débattre.
✆ **02 48 76 82 09.**

**69 -** ETA Rivoire sème toutes cultures : couvert, prairie, céréales, mélanges. Semis direct ou travail du sol. Semoir 3 trémies, 3 profondeurs.
✆ **06 61 52 27 99**

**89 -** Constructeur puits et forages, rech d'eau sur 89-21-58-71, Serge Poinsot (2703)
✆ **03 86 55 98 85**
**ou 06 86 01 50 99**

# Demande

## Emploi

**71 -** Urgent recherche travail matin de 8 h à 11 h. Tous secteurs d'activités (sauf restauration) : aide à domicile, aide cuisinière, vendanges, usine conditionnement produits, secteur Crêches/S-Belleville.
✆ **04 74 04 48 61**

**71 -** Recherche emploi d'ouvrier ou de chauffeur agricole à 30 km aux alentour de La Clayette.
✆ **06 77 61 75 10**

# Mariage

## Rencontre

**42 -** Jf de couleur 36 ans désire rencont. homme sérieux pour relation durable
✆ **06 77 80 57 88**

# Animaux

## Bovin

**21 -** Elevage charolais GAEC HENRIOT vends 1 taureau adulte 5 ans,fils de Devred, - veaux 16 mois reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires. (réf. 0307)
✆ **06 21 88 22 77**

**21 -** VENDS génisses laitières PH - MO, pleines, vides, terme septembre, - salle de traite 2 x 5, Vestfalia, - pulvé Seguip (réf. 300B)
✆ **06 76 93 93 13**

**SICAFOME** 58290 Moulins Engilbert
**CAUSE CESSATION**
**VENTE DE CHEPTEL**
**JEUDI 3 AOÛT**
***Expo. 9h00 - Vente 10h00***
90 vaches pleines
25 génisses de 1 an
*Toutes garanties sanitaires (IBRA, vaccinées BVD, vaccinées FCO...)*
Renseignements SICAFOME
**03 86 84 28 75**
*Vidéo disponible sur youtube*

**42 -** vDS jeunes taureaux repro Limousin HBL de 16 à 20 mois dociles
✆ **06 76 62 62 92**

**57 -** Vends 10 génisses + 27 vaches Salers pleines de Charolais.
✆ **06 87 78 85 49**

**69 -** Vds cessation vaches Montbéliardes 2ème lactation charolaises terme fin août 4 laitonnes.
✆ **04 74 89 66 92 HR**

**71 -** Vds Taureaux HBC viande et gabarit à l'herbe sans complémentation, GAEC Goulliard (réf 280B)
✆ **06 74 09 49 89**

**88 -** Vends jeunes vaches Blondes d'Aquitaine avec leur veaux, un taureau 7 ans type viande, jeunes taureaux de 500 à 700 kg, très calmes, toutes garanties sanitaires, livraison.
✆ **06 12 85 67 49**
**03 29 30 81 40**

## Caprin

**26 -** A vendre 36 chevrettes Alpines nées en sept 2016 vides troupeau Capgènes très bon taux
✆ **06 50 04 19 44**

**55e Concours National du Mouton Charollais à CHAROLLES**
**Vendredi 4 août 2017**
**700 reproducteurs attendus**
➤ Vente aux enchères des agneaux de stations
➤ Vente d'agnelles en lots
Organisé par l'OS MOUTON CHAROLLAIS
**Hall des Expositions 71120 CHAROLLES**
Rens. **03 85 24 00 18** ou mouton.charollais@orange.fr
www.mouton-charollais.com

## Equin

**18 -** VENDS chevaux sport non dressés, dociles, cause cessation (réf - 29VB2)
✆ **06 10 65 06 92**

## Volaille-Lapin

**26 -** Vds lapins croisé fauve de bourg papillon argenté toute grosseur
✆ **06 87 27 86 58**

## Chien

**26 -** Vds 2chiots border colie nés le 20/01/2017 non LOF parents excellents mere lisa 158wem Siret 34924390700012
✆ **06 83 49 81 50**

**58 -** VENDS chiots Jagd Terrier 2 mois, n° SIREN : 42352405666, n° mère : 250269810308429, non Lof, parents bons chasseurs (réf. 290B)
✆ **06 12 37 42 98**

## Ovin

**71 -** 55è concours national du Mouton Charollais à Charolles le vendredi 4 août 2017. 700 reproducteurs attendus - vente aux enchères des agneaux de stations - vente d'agnelles en lots. Organisé par l'OS Mouton Charollais. Hall des expositions - 71120 Charolles. Rens. : mouton.charollais@orange.fr - www.mouton-charollais.com
✆ **03 85 24 00 18**

**74 -** Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

**74 -** Vends béliers reproduction race Sulfok, 4 de 6 mois, 2 de 14 mois.
✆ **06 81 57 34 42 HR**

Vous êtes abonné au journal Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives

Recherche
**VENDANGEURS**
(EUSES)
VOUS ÊTES VITICULTEURS ET VOUS RECHERCHEZ DES VENDANGEURS (EUSES) POUR VOTRE CAMPAGNE ?
**BÉNÉFICIEZ D'UNE OFFRE «SPÉCIAL VENDANGES» POUR VOTRE RECRUTEMENT**
• une zone de diffusion élargie à 13 départements
*(21/58/89 - 71 - 69 - 39 - 01 - 42 - 38 - 07 - 26 - 73/74)*
dans la presse agricole départementale.
renseignements Terres de Bourgogne
**Tel. 03 80 78 90 40**
Email: pa@terres-de-bourgogne.net

# Chasse

**À LOUER**
**CHASSE dans la forêt communale de Pasilly :**
Superficie 36 ha 79 - Durée bail 9 ans
Mise à prix : 498.87 € (indexation blé fermage)
Adresser votre offre à la Mairie de Pasilly (89310) sous pli cacheté **avant le 25 Août 2017 dernier délai.**
Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie de Pasilly au 03.86.82.65.92 le mercredi entre 17h et 19h ou le vendredi entre 9h et 12h

# Les offres d'emploi de l'APECITA

*AR006793 - ALSACE*
**TECHNICO-COMMERCIAL EN AGROFOURNITURES H/F**
Coopérative agricole • Vous aurez en charge la fidélisation, le développement commercial et la prospection d'un portefeuille d'adhérents sur votre secteur. Au contact permanent du terrain, vous serez notamment chargé de participer à la mise en oeuvre de la stratégie commerciale, accompagner techniquement, suivre et conseiller les adhérents, commercialiser les produits d'agrofournitures (protection phytosanitaire, fertilisation,plasticulture, plants et semences ) et de services, présenter et de promouvoir l'offre, mettre en place et développer des outils d'aide à la décision, de nouvelles technologies. • Formation supérieure en agriculture et/ou en horticulture, être passionné par les enjeux agricoles actuels et futurs. Disposer idéalement d'une première expérience terrain dans le maraichage et/ou l'horticulture. Maîtrise des outils informatiques, de communication et posséder des capacités rédactionnelles. Permis B exigé, certiphyto apprécié. • CDI avec intégration dès que possible (au plus tard 01/09/2017). Véhicule de service, ordinateur et téléphone portables.

*AR006791 - HAUT-RHIN*
**ENSEIGNANT EN ECONOMIE H/F**
Etablissement public d'enseignement secondaire agricole. • Enseigner l'économie en classe de seconde générale et technologique, en filière professionnelles et/ou technologique et en BTS. • Formation en relation avec la matière exigée (minimum bac+3). Débutant accepté, motivation pour l'enseignement nécessaire. • URGENT. Entrée au 1er septembre pour CDD 12 mois à plein temps (18 heures de face à face élève). Rémunération selon grille de la fonction publique.

*AR006905 - HAUT-RHIN*
**JURISTE AGRICOLE H/F**
Entreprise spécialisée dans le conseil juridique, social, fiscal, économique et financier. • Renseigner, conseiller et assister nos clients dans l'environnement du droit fiscal et des sociétés agricoles, assurer une veille juridique régulière, rédiger les articles juridiques, suivre les dossiers (AG, augmentation de capital, transfert de siège, création et liquidation...). • De formation juridique spécialisé(e) en droit fiscal et des sociétés agricoles, vous avez idéalement une expérience dans le conseil aux entreprises. Une connaissance du milieu agricole est indispensable. • CDI à pourvoir au plus tôt. Salaire à définir selon compétence.

*AR006849 - ALSACE*
**CONSEILLER SPECIALISE ELEVAGE PORCIN H/F**
OPA. • Au sein du service « Elevage : suivre les éleveurs en GTE/GTTT (méthode Ifip), réaliser le conseil technique en alimentation, suivi de FAF, gestion dynamique de valorisation des coproduits disponibles en région. faire l'animation technique et économique des élevages sur la base des données collectées, accompagner les projets investissement, installation (plan Bâtiment), travail à réaliser en partenariat avec les éleveurs allemand du Sud Bade (projet Interreg). • Ingénieur agri/agro avec expérience. Bonne connaissance milieu agricole, de ses réalités. Expérience en production porcine exigée. Bonne maîtrise des outils informatiques. Langues : Allemand et/ou Anglais. • CDI à partir du 01/10/17. Déplacements Alsace, départements voisins. Rémunération et remboursement des frais selon grille.

*AR006842 - BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE*
**CHARGE DE MISSION ECOPHYTO H/F**
OPA • Contribuer à la mise en oeuvre régionale du plan ECOPHYTO II, en participant au bon fonctionnement des groupes de travail régionaux, à la communication auprès des responsables professionnels agricoles. 1. Assurer mise en oeuvre, suivi plan d'action Ecophyto : animer, coordonner les actions agricoles, organiser réunions des instances régionales sur le volet agricole, participer aux commissions sur les autres volets, communiquer sur le plan Ecophyto, faire lien avec les partenaires régionaux, les instances nationales, suivre budgets, élaborer conventions de partenariat. 2. Piloter projet Ecophyto au sein du groupe des OPA régionaux. • Formation supérieure agricole - environnement. Bonnes connaissances agronomie, protection des cultures. Maîtrise enjeux environnementaux, réglementations spécifiques aux produits phytosanitaires. Capacité à piloter projets multipartenariaux. Permis B + véhicule. • CDD par portage de 1 an. Poste à pourvoir dès que possible. Déplacements à prévoir sur la région.

*AR006835 - BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE*
**CHARGE MISSION PRODUCTION EQUINE H/F**
OPA • Apporter un appui aux associations équines, éleveurs, utilisateurs de chevaux, afin de favoriser le développement des filières équines. Charger d'animer, élaborer programme de filière « équine », notamment dans cadre de la mise à disposition du Conseil du Cheval de Bourgogne Franche-Comté (CCBFC), animer section équine du COR Elevage, animer CCBFC (appui aux réflexions des différents segments de la filière, participer aux actions de promotion des différents segments de la filière, conduite du plan d'actions, suivi des dossiers, appui à la communication), accompagner porteurs de projets de valorisation, appui associations du cheval de trait dans le développement de l'élevage, de toutes ses formes d'utilisation dont développement,promotion de la viande chevaline, participer à la mise en œuvre de la stratégie régionale de communication. • Ingénieur agronome, agricole, BTS+expérience. Compétences élevage équin, fonctionnement de la filière. Maîtrise technologies numériques. Permis B + véhicule. • CDD par portage de 1 an. Poste à pourvoir dès que possible. Déplacements sur région BFC.

*AR006734 - HAUTE-SAONE*
**FORMATEUR EN MAINTENANCE ET AGRO-ÉQUIPEMENTS H/F**
Formation adultes et apprentissage en agroéquipement et maintenance des matériels agricoles. • Animer des séances (CAP au BTS). Selon profil candidat interventions maintenance agricole (transmission, hydraulique, moteur, métallerie...) et agroéquipements (matériel agricole, conduite). • A minima niveau BTS. • CDD 12 mois. CDI possible dans structure.

*AR004581 - DOUBS*
**CONSEILLER QUALITE DES PRODUITS H/F**
OPA. • Assurer la responsabilité de la gestion, du suivi qualité sanitaire des produits agricoles/fermiers. Mettre en oeuvre mesures d'accompagnement des producteurs, porteurs de projet en termes de qualité des produits, de la production à la vente. Réaliser, développer prestations de conseil, de formation, de contrôle. Réaliser visites sanitaires pour identifier sources de contamination du lait, proposer solutions d'amélioration. Réaliser contrôles conformité installations de traite. Réaliser audits d'exploitations laitières en filières AOP, activités hors AOP Lait. Mise en oeuvre plans de progrès des exploitations auditées. Réaliser actions formation. Réaliser diagnostics d'ambiance. Assurer développement de propositions innovantes en termes d'activités, produits, services visant à améliorer efficience des exploitations, essor filières économiques locales. • Ingénieur agro/agri/équiv avec expé en qualité des produits, qualité du lait. Bonne connaissance organismes agricoles liés à la qualité des produits, de la filière lait. Maîtrise des outils informatiques. • CDI dès que possible.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
**Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37**
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
**www.apecita.com** dans la rubrique Emploi

**Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.**

# CÔTE D'OR

## SUCCESSION

Par décision du TGI de Dijon en date du 11/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme BAREILLE MONIQUE décédée le 15/09/2016 à Beaune (21). Réf. 0218019136/IS. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

*AL213019623*

Par décision du TGI de DIJON en date du 04/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. LAMBLOT Michel décédé le 06/07/2014 à DIJON (21). Réf. 0218019005/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

*AL213019633*

Par décision du TGI de DIJON en date du 04/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. MAITRE PAUL décédé le 13/07/2016 à MONTBARD (21). Réf. 0218019004/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

*AL213019634*

Par décision du TGI de DIJON en date du 04/07/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme BOURGEOIS SIMONE décédée le 24/03/2016 à ARNAY LE DUC (21). Réf. 0218019002/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

*AL213019635*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. REBELO MONTEIRO ANTONIO décédé le 25/03/2016 à QUETIGNY (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218009708/CM

*AL213019642*

## DÉMISSION

### QUETIDIS SAS

**Société par actions simplifiée**
**Au capital de 94 009 Euros**
**Siège social : 10, Place Centrale**
**21800 Quétigny**
**RCS Dijon 381 974 831**

Par décision de l'associé unique en date du 3 juillet 2017, il a été pris acte de la démission de Monsieur Rodolphe SAUVION de ses fonctions de Directeur Général à compter du 3 juillet et de ne pas le remplacer.

Le Président

*AL213019532*

### JLJ CHAPUIS

**Société à Responsabilité Limitée**
**Au capital de 76.900 Euros**
**Siège social:**
**29 Rue Jean-François Champollion**
**ZAC Porte de Beaune**
**21200 Beaune**
**451.065.288 RCS Dijon**

Lors de l'AGE du 29.06.2017, les associés ont pris acte de la démission de M. Jean-Luc CHAPUIS de ses fonctions de cogérant, à effet au 30.06.2017 et ont décidé d'adjoindre à M. Jean CHAPUIS en qualité de cogérant à compter du 01.07.2017 : M. Antoine CHAPUIS demeurant 11 Rue du Parc 71350 Saint Loup Geanges.

RCS Dijon.

*AL213019600*

## NOMINATION

### DORAS

**Société Anonyme à Directoire et**
**Conseil de Surveillance**
**au capital de 8 001 980 €**
**6 rue Antoine Becquerel**
**21300 Chenove**
**015 851 793 RCS Dijon**

Le Conseil de Surveillance du 21 juin 2017 a décidé de nommer aux fonctions de Président du Directoire, M. Alain RENARD demeurant 290 boulevard du Président Wilson 33000 Bordeaux, en remplacement de Monsieur Olivier MALFAIT, démissionnaire.

*AL213019611*

### TELES

**société par actions simplifiée**
**au capital de 330 000 €uros**
**Siège social à Dijon (21 000)**
**Rue Marguerite Yourcenar**
**333 254 605 RCS Dijon**

Par délibération en date du 20 JUIN 2017, l'actionnaire unique de la société TELES a pris la décision de nommer un directeur général délégué à effet au 20 juin 2017 et sans limitation de durée. Le directeur général délégué est Monsieur Pierre VEJUX, né le 29 mai 1959 à Corbeil-Essonnes, de nationalité française, demeurant à Meylan, 74 Chemin de Beauséjour.

Pour extrait et mention.

Le Président

Hager Services.

*AL213019621*

### SELAD

**SARL au capital de 8 000 euros**
**Siège social : 17 rue du Commerce**
**ZAC des Charrières 1800 Quetogny**
**493 712 996 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 05/07/2017, l'AGM a nommé M. Arsène ROHR, demeurant 4 rue du Ruisseau - 68130 Schwoben, en qualité de cogérant.

Pour avis, la Gérance.

*AL213019622*

### SAS FOROLD

L'assemblée générale de la SAS « FOROLD » au capital de 500 000 euros, Rue François Mitterrand – 21120Is sur Tille, RCS Dijon 532 025 459, a nommé le 18 mai 2017 la société PRICEWATERHOUSECOOPERS PME commissariat aux comptes, 63 rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société ROGER LHUILLIER ET ASSOCIES, et n'a pas renouvelé la société RENART GUION ET ASSOCIES, commissaire aux comptes suppléant.

Mention sera faite au RCS de Dijon

*AL213019636*

### S.A.S. MOREY-BLANC

**Société par Actions Simplifiée**
**au capital de 1 000 000 d'Euros**
**Siège social : 13, rue Pierre Mouchoux**
**21190 Meursault**
**384 800 736 R.C.S. Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 20 Juillet 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé KPMG S.A. située 2, avenue Gambetta - Tour Eqho - 92066 Paris La Défense en qualité de Commissaire aux Comptes de la Société, pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Août 2022.

*AL213019643*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### GKG

**SCI au capital de 150.000 €**
**le parc route des cumines - 42580 Étrat**
**445234974 RCS Saint-Étienne**

**Transfert de siège social**

Aux termes de l'AGE en date du23/10/2016, les associés ont décidé de transférer le siège social à 17 rue des jardins, 21800 Sennecey-lès-Dijon, à compter du 24/10/2016.

Objet : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

Durée : 99 ans

Radiation du RCS de Saint-Étienne et immatriculation au RCS de Dijon.

*AL213019614*

## MODIFICATION DE CAPITAL

### SCEA HAUDRECHY

**Société civile d'exploitation agricole**
**au capital de 184.810 €**
**Siège : Rue de Verdun**
**21200 Meursanges**
**489991794 RCS de Dijon**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30/06/2017, la collectivité des associés a augmenté le capital social pour le porter à 269 400 euros.

Pour avis, la gérance

*AL213019628*

## MODIFICATION DE STATUTS

### CARRELAGE 21

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 1.000 euros**
**Siège social : 43 Rue Principale**
**21110 Tart Le Haut**
**502 915 598 RCS Dijon**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2017, la dénomination sociale a été modifiée et devient BOURGOGNE FRANCHE COMTE RENOVATION, à compter de ce jour. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Il a été décidé d'étendre, à compter de ce jour, l'objet social de la Société aux activités de : plâtrerie, peinture, revêtements muraux. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

*AL213019347*

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 24/07/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**GISSEY-LE-VIEIL** : Maison d'habitation et parcelles en nature de pré - jardin et verger

3 ha 40 a 44 ca - Le village : B-248-249-387[250] - Pre de la planche : ZD-48[35]

**MEURSAULT :** Vignes AOC Meursault et Aligoté. Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

54 a 03 ca - Le limozin: BM-15 - Les clous dessous: BP-40 - Les corvees: AT-61

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 14/08/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL213019639*

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE COTE D'OR

**PURGE DU DROIT de PREFERENCE EN FORET (selon l'article L.331-19 du Code Rural)**

La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après, qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

En vertu de l'article L.331-19, s'agissant d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts et d'une superficie totale inférieure à 4 hectares, les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, bénéficient d'un droit de préférence sur la ou les parcelles que la SAFER Bourgogne Franche-Comté met en vente pour le compte de :

**FLEUREY-SUR-OUCHE** : Bois Taillis - Les conditions de la vente sont les suivantes :

Prix :930, 00 € TTC (frais Safer inclus), paiement au comptant. Frais notariés : selon barème en vigueur. Conditions particulières et cahier des charges Safer.

50 a 04 ca - Beuchail nord : ZC-72-78

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 28/09/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél. : 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

*AL213019640*

### AUDIT CONSEIL DEFENSE
**Société d'Avocats Inter-Barreaux**
**165 bd d'Haussonville**
**54000 Nancy**
**Tél : 03 83 27 21 35**
**nancy@acd.fr**

### SMO

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 7 623 euros**
**Siège social : 70, rue Chabot Charny,**
**21000 Dijon**
**R.C.S. Dijon 407 653 468**

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2017, l'associée unique a décidé de remplacer à compter de cette date la dénomination sociale « SMO » par « DIAG' DIJON » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis

Le Président

*AL213019604*

### H.V.S.

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 9 120 000 euros**
**Siège social : 101 Avenue Roland Carraz,**
**21300 Chenôve**
**802 997 668 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 12 juillet 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé d'étendre l'objet social aux activités de conseils en entreprises, travaux d'aménagements intérieurs de magasins, promotion immobilière, marchands de biens à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

Le Président

*AL213019607*

### SOCIÉTÉ CHRISTIAN RICHARD, CLAUDE RICHARD et BENOÎT TRANCHANT

**SNC au capital de 838,47 €uros**
**Siège social : Dijon (21000)**
**24 rue Musette**
**015 550 353 RCS Dijon**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Juillet 2017 :

• La SNC a été transformée en Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée (SELARL) avec effet à compter du 15 JUILLET 2017.

• Les fonctions de gérant de Messieurs Christian RICHARD, Claude RICHARD et Benoît TRANCHANT ont pris fin.

• L'assemblée a nommé en qualité de gérants :

• Monsieur Christian RICHARD demeurant à Talant (21240) 21 Rue Buffon

• Monsieur Claude RICHARD demeurant à Dijon (21000) 139 B Avenue Victor Hugo

• Monsieur Benoît TRANCHANT demeurant à Fontaine Les Dijon (21121) 27 Rue de la Saône

• La dénomination sociale «Société Christian RICHARD, Claude RICHARD et Benoît TRANCHANT» a été remplacée par la suivante : «PHARMACIE DE LA CROIX BLANCHE».

*AL213019627*

### RÉVÈLE TON POTENTIEL INSTITUT

**SARL à associé unique**
**au capital de 1.000 €**
**Siège : 5 Rue Andre Malraux**
**21000 Dijon**
**795331982 RCS de Dijon**

Par décisions du 21/07/2017, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a nommé en qualité de Président Carine ALEXANDRE demeurant 5 rue André Malraux, 21000 Dijon.

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la Gérance.

Accès aux assemblées et vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Modification au RCS de Dijon

*AL213019637*

### FINES SARL

**Société à Responsabilité Limitée**
**au capital de 2 500 euros**
**Siège social :**
**27 rue de la préfecture**
**21000 Dijon**
**511 457 632 RCS Dijon**

Par AGE du 30/06/2017le siège social a été transféré au 29 rue Carnot, 21200 BEAUNE à compter du 1/07/2017.

L'AGE du 30/06/2017 a décidé de modifier l'objet de la société qui devient : commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons (4634Z) ; exercice de l'activité d'agent commercial; l'activité de négociant en vins et spiritueux; la réalisation de prestations commerciales, de conseil et d'organisation.

Les articles 2 et 4 des statuts, ont été corrélativement modifiés. Mention en sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis, la gérance

Mention au RCS de Dijon

*AL213019638*

### KEOLIS BOURGOGNE

**SARL au capital de 152.800 €**
**Siège social :**
**17 rue du Bailly**
**ZI Dijon Saint Appolinaire**
**21000 Dijon**
**015 450 596 R.C.S. Dijon**

Suivant procès-verbal des décisions en date du 016/2017, l'assemblée générale ordinaire a :

- nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire le Cabinet ERNST & YOUNG AUDIT, SAS à capital variable sise 1-2 Place des Saisons, Paris la Défense 1, 92400 Courbevoie, 344 366 315 RCS Nanterre

- pris acte de la démission du commissaire aux comptes titulaire du Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

- pris acte de la démission du commissaire aux comptes suppléant de M. Jean Christophe GEORGHIOU.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis

*AL213019641*

### SELAS NOURISSAT, MISSEREY, STRIFFLING, VIARD et NOURISSAT-GONTHIER, Notaires à Dijon, 23, Rue Buffon.

Par décisions unanimes des associés du 21/07/2017, il a été décidé de transformer le GFA en SCEV, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau.

Il n'a été apporté aucune modification à l'objet, au capital social, au siège, à la durée et à la date de l'exercice social.

Messieurs Jean MEO, Jean-Nicolas MEO et Madame Nicole MEO sont maintenus dans leurs fonctions de co-gérants.

Il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient à compter du 21/07/2017 : DOMAINE MEO CAMUZET.

Dépôt légal au RCS de Dijon

Aux termes d'un acte reçu par Me NOURISSAT notaire à Dijon, en date du 21/07/2017, les associés de la SCEV DOMAINE MEO CAMUZET ont décidé de réduire le capital d'une somme de 1.053.589,60 € et de le porter ainsi de 2.366.573,60 € à 1.312.984 € par diminution de la valeur nominal des parts de 147,80 € à 82 €.

Par suite le capital social est ainsi composé :

Ancienne mention

Le capital social est fixé à la somme de 2.366.573,60 € divisé en 16.012 parts de 147,80€ chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Nouvelle mention

capital social est fixé à la somme de 1.312.984 € divisé en 16.012 parts de 82 € chacune attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de Dijon

Pour avis

Le notaire

*AL213019646*

### MEO CAMUZET

**Société par actions simplifiée**
**Capital : 270.000 Euros**
**Siège à : Vosne-Romanée (21700)**
**Rue des Grands Crus**
**RCS : Dijon**
**SIREN : 382 133 932**

Aux termes d'une décision de la collectivité des associés en date du 21/07/2017, il a été décidé de nommer pour une période de six exercices, en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société dénommée « SADEC », société anonyme, représentée par Monsieur Ludovic GARCIN, agissant en sa qualité d'associé et directeur de bureau, dont le siège est à PARIS (75008), 19 Avenue de Messine, ayant un capital social de 3.593.568 euros, identifiée sous le numéro SIREN 351 461 694 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris.

Aux termes d'un acte reçu par Me NOURISSAT notaire à Dijon, le 21/07/2017, les associés de la SAS MEO CAMUZET ont décidé :

- de réduire le capital de 55.728 € et de le porter ainsi de 270.000 € à 214.272 € par annulation de 1.032 actions appartenant à Mme Isabelle MEO.

Par suite le capital social est ainsi composé :

Anciienne mention

Le capital social est fixé à 270.000 € divisé en 5.000 actions de 54 € chacune attribuées aux associés.

Nouvelle mention

Le capital social est fixé à 214.272 € divisé en 3.968 actions de 54 € chacune attribuées aux associés.

- pris acte de la démission de Mme Nicole MEO de son mandat de présidente à compter du 21/07/2017,

- décidée de nommer la SAS MEO CAMUZET FRERE ET SŒURS, société par actions simplifiée au capital de 40.000 €, ayant son siège social à VOSNE ROMANEE (21700), 11 Rue des Grands Crus, identifiée sous le numéro SIREN 448 502 708 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon, en qualité de Présidente, sans limitation de durée et à compter du 21/07/2017, le représentant permanent de la SAS MEO CAMUZET FRERE ET SŒURS dans l'exercice des fonctions de président de la SAS MEO CAMUZET sera Monsieur Jean-Nicolas MEO.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de Dijon

Pour avis

La présidence

*AL213019647*

## CESSION

### CESSION

Par acte SSP en date du 29 juin 2017 à Meursault, enregistré au service des impôts des entreprises de Dijon, le 10 juillet 2017, Dossier 2017 26854 référence 2017 A 01036, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAS au capital de 106.801.329 euros, ayant son siège social 1 cours Antoine Guichard 42000 St Etienne, immatriculée au RCS St Etienne sous le n°428 268 023.

A cédé à COUSIN, SARL au capital de 20.000 euros, ayant son siège social Meursault (21190) – 10 Place de l'Hôtel de Ville, immatriculé au RCS de Dijon sous le n°830 249 363, un fonds de commerce d'alimentation générale sis Meursault (21190) – 10 Place de l'Hôtel de Ville, moyennant le prix de 188.000 € s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 147.300 €, et aux éléments corporels ou agencement pour 40.700 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 29 juin 2017.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds cédé avec copie chez DISTRIBUTION CASINO FRANCE, Direction Juridique Corporate – Romanic MAPOLIN, 1 cours Antoine Guichard – 42000 St-Etienne.

Pour avis.

*AL213019605*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### EARL LES MARAICHERS DU PRE VELOT

**Société civile au capital de 7.623 €**
**Siège : 33 T route de Rainans**
**21130 AUXONNE**
**382707255 RCS de DIJON**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 17 juillet 2017, la collectivité des associés autorisé Monsieur KOENIG Jean-Pierre et Madame MAURY Christine à démissionner de leur fonction de gérant à compter du 31 juillet 2017

nommé Monsieur ROMAIN Antoine, demeurant à AUXONNE, gérant de la société pour une durée illimitée à compter du 1er août 2017.

Pour avis, la gérance

*AL213019630*

## NON DISSOLUTION

### ACADEMIE DES METIERS DE LA BEAUTE ET DU BIEN-ETRE

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 5 800 €**
**Siège social : 5 Rue du Château**
**21200 Beaune**
**487 543 993 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 30 Juin 2017, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

Mention en sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis,

*AL213019587*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### SCP DE VÉTÉRINAIRES PIERRE DANCKAERS ET PATRICK GENTIL

**Société Civile Professionnelle de Vétérinaires**
**au capital de 118.301,06 euros**
**Siège social : 2 B route de la Justice**
**21350 Vitteaux**
**383 056 371 RCS Dijon**

Par décision collective des associés du 28 février 2014, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme co-Liquidateurs Messieurs Pierre DANCKAERS – 20 route de Cessey – 21350 Vitteaux et Patrick GENTIL – Village du milieu – 21350 Villeberny, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 2 B route de la Justice – 21350 Vitteaux, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

*AL213019550*

### RIKOSH

**SASU au capital de 6000€,**
**Siège: 44 B rue de Longvic**
**Résidence Le Résident - 21000 Dijon**
**RCS Dijon 820276699**

Suivant décision du 27.06.17 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30.06.17 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommé comme liquidateur Bastien FELIX demeurant 44 B rue de Longvic - Résidence Le Résident 21000 Dijon a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt légal RCS Dijon. Pour avis, le liquidateur.

*AL213019578*

### SCI JALLAS

**SCI au capital de 575 000,00 euros,**
**10 rue de Monastir,**
**21000 Dijon,**
**519 321 574 RCS Dijon**

Le 11/07/2017, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liqui-

dation, nommé liquidateur Mme Laurence BIANCARDINI, 34 rue des Boules 63200 Riom et fixé le siège de liquidation au siège social. L'adresse de correspondance est fixée au 34 rue des Boules, 63200 Riom.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

*AL213019584*

## SNC BOULANGERIE-PATISSERIE DU CHATEAU

**SNC au capital de 1.000 €**
**Siège : 6 Route de Semur en Auxois**
**21460 Epoisses**
**498982198 RCS de Dijon**

**Dissolution et nomination des liquidateurs**

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 juin 2017, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27 juin 2017, et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.

Les fonctions de liquidateur seront exercées par M. Antoine Catarino demeurant à Island (Yonne), 3 rue du Puits, le Grand Island, et par Mme Franceline Delalande demeurant à Island (Yonne), 3 rue du Puits, le Grand Island, à compter du 27 juin 2017 inclus. Ceux-ci auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à Island (Yonne), 3 rue du Puits, le Grand Island. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à cette adresse.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon (Yonne).

Pour avis, les liquidateurs.

*AL213019602*

## SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS DES DOCTEURS BLANC ET VOUTE

**Société Civile de Moyens en liquidation**
**au capital de 304.90 €**
**Siège social : 10 Avenue Charles Jaffelin**
**21200 Beaune**
**RCS Dijon 398 368 423**

Aux termes d'une décision collective en date du 29 mai 2017, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter rétroactivement du 1er avril 2017 et sa mise en liquidation amiable. Elle a par ailleurs mis fin aux fonctions des co-gérants.

Elle a nommé en qualité de liquidateurs :

- Madame Marie-France VOUTE, demeurant 18 Rue du Clair Matin – 21200 Beaune

- Monsieur Alain-Pierre BLANC, demeurant à Beaune (21200) – Boulevard Maxime Lecouvreur

et leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'ancien siège social, lieu du siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis,

Le liquidateur.

*AL213019612*

## SARL 1.000 BOURGOGNES

**Société à Responsabilité Limitée**
**Au Capital de 18.000 Euros**
**en liquidation**
**Siège social : Boulevard Maxime Lecouvreur,**
**«La Montagne» - 21200 Beaune**
**503.714.040 RCS Dijon**

Suivant décision collective des associés en date du 30.06.2017, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur, M. Stéphane GUIDOT demeurant Boulevard Maxime Lecouvreur, La Montagne, 21200 Beaune, et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

Mention sera faite au RCS : Dijon.

Pour avis.

*AL213019631*

## AUTOPARTAGE BOURGOGNE

**Société coopérative d'intérêt collectif**
**anonyme à capital variable**
**Au capital initial souscrit de 60 500 euros**
**Au capital actuel de 96 000 euros**
**Siège social : 9 Bis Cour de la Gare**
**21000 Dijon**
**R.C.S. Dijon : 795304971**

**Avis de dissolution de la société**

Aux termes d'une assemblée générale mixte du 29/06/2017, les associés ont approuvé le projet de traité de fusion signé en date du 28/04/2017, prévoyant l'absorption de la société AUTOPARTAGE BOURGOGNE par la société AUTOPARTAGE BESANCON, société coopérative d'intérêt collectif à forme anonyme à capital variable, au capital de initial souscrit de 64 500 € au capital actuel de 121 000 €, RCS Besançon 519 866 347, dont le siège social est situé à 10 Rue Pablo Picasso 25000 Besançon.

En conséquence, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société AUTOPARTAGE BOURGOGNE, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les actions émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux associés de la société absorbée.

L'assemblée générale mixte des actionnaires de AUTOPARTAGE BESANCON, société absorbante, réunie le 30/06/2017, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la société AUTOPARTAGE BOURGOGNE sont devenues définitives à cette date.

Pour avis.

*AL213019632*

## ➜ AVIS DE CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

**Forme** : Société par actions simplifiée ;
**Dénomination** : PATILA ;
**Siège** : 111 rue de la Préfecture 21000 Dijon ;
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon ;
**Capital** : 500 € ;
**Objet** : massage bien être et relaxation (non médicaux) .
**Exercice du droit de vote** : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
**Transmission des actions :** La cession des actions de l'associé unique est libre.
**Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
**Président** : M. Olivier WOLF, sis 29 d rue de Talant 21000 Dijon ;
**Directeur Général :** Mme Phakjira KARA EK sis 5 rue de la Pompe Ecurolles 28120 Charonville.

*AL213019526*

## ROUGET PERE ET FILS

**SARL au capital de 13.500 euros**
**Siège social : 40, rue d'Amont**
**21170 Echenon**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 11 juillet 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée
**Dénomination sociale :** ROUGET PERE ET FILS
**Siège social :** 40 rue d'Amont - 21170 Echenon
**Objet social :** Travaux de peinture en bâtiment, travaux de pose de parquets stratifiés et de revêtements de sols, pose de cuisine, réalisation de cloisons ou doublage placo-plâtre
**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
**Capital social :** 13.500 euros
**Gérance :** Kevin ROUGET, demeurant 43 rue Neuve Bergère - 21000 Dijon, pour une durée illimitée.
Immatriculation de la Société au RCS de Dijon.

*AL213019573*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP établi à BEAUNE en date du 01/07/2017, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : J.R.I CONCIERGERIE
**Siège social :** LBA centres d'affaires, 11 avenue du 8 septembre 1944, 21200 Beaune
**Objet** : l'exploitation de services privés de conciergerie à destination des personnes & des entreprises à travers l'organisation d'évènements touristiques ou congrès, notamment toutes prestations de prise en charge et organisation de séjours, toutes réservations, théatres, concerts ouplus généralement tous événements culturels ou professionnels.
**Durée**: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
**Capital** : 1 500 €
**Admission aux assemblées et droit de vote** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
**Agrément** : L'agrément pour toute cession d'actions par un associé est donné par le Président.
**Président** : Idriss BENHAMADA, demeurant 18 Rue de la Sablière 71300 Montceau-les-Mines
**Immatriculation** : RCS Dijon
Pour avis, le président

*AL213019592*

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société ESPACE INFORMATIQUE BOURGOGNE.

**Forme :** SARL.
**Siège :** 29 Rue Jean-François Champollion ZAC Porte de Beaune 21200 Beaune.
**Objet :** achat et vente de tous matériels et services informatiques.
**Capital :** 10.000 euros.
**Durée :** 99 ans.
**Gérance :** M. Jean CHAPUIS demeurant 13 Rue du Petit Chauvort 71350 Verdun sur le Doubs. RCS Dijon.

Pour avis.

*AL213019599*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 01/08/2017 il a été constitué une société :

**Dénomination sociale** : L'EPICERIE D'ARNAY
**Siège social** : 14 Place Bonaventure des Périers, 21230 Arnay-le-Duc
**Forme** : SARL
**Capital social :** 5000 €
Objet social : La société a pour objet la création d'une épicerie dans laquelle seront commercialisés tous produits issus de l'agriculture biologique ainsi que des produits locaux, produits du terroir issus de l'agriculture biologique ou non.
**Gérance :** Mademoiselle Mélanie MELLIER, 6 Grande rue, 21230 Musigny
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

*AL213019610*

## AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 01 Juillet 2017, il a été constitué une société

**Dénomination** : MSM TRUST
**Forme** : Société par actions simplifiée unipersonnelle
**Siège social :** 34 Rue Laplace Dijon 21000
**Objet** : Stockage et distribution de produits Alimentaires
**Durée** : 99 ans
**Capital** : 8000 euros
**Président** : Khalid ZAITER demeurant 34 RUE LAPLACE, 21000 DIJON
**Immatriculation** : au RCS de Dijon
**Admission aux Assemblées :** chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
**Exercice du droit de vote** : chaque action donne droit à une voix.

*AL213019613*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Meursault (21190) du 18/07/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société à responsabilité limitée
**Dénomination sociale** : FAMILIALE JEAN-BAPTISTE BOUZEREAU
**Siège social :** 5, rue Robert Thénard - 21190 Meursault
**Objet social :**
l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, agricole, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location, sous-location sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.
**Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
**Capital social :** 260 000 Euros
**Gérance** : M. Michel BOUZEREAU demeurant 3, rue de la Planche Meunière - 21190 Meursault
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

*AL213019616*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 1er mai 2017, il a été constitué une société civile :

**Dénomination Sociale** : DOMAINE DURAND LOIC
**Forme** : SCEV
**Capital** : 53.610 euros
**Siège** : 6 rue de l'église – 21200 Bouze Les Beaune
**Objet** : exploitation et gestion de biens viticoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société
**Durée** : 99 ans
**Gérance** : Loïc DURAND, 6 rue de l'église – 21200 Bouze Les Beaune.
RCS Dijon, pour avis.

*AL213019617*

## Société Civile Professionnelle «Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE et Maximilien CHANUT, notaires associés» titulaire d'un Office Notarial à Dijon (21000), 6 rue de l'Ecole de Droit

Suivant acte reçu par Maître Clémentine COURLET de VREGILLE, notaire à Dijon, le 20 juillet 2017, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

**Dénomination** : SCI JOSEGAJU
**Siège** : 14 rue de la Dame Blanche à Saint Julien (21490)
**Durée** : 99 ans
**Objet** : acquisition, administration, gestion par location, ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, exceptionnellement, aliénation des immeubles devenus inutiles à la société
**Capital social :** MILLE EUROS (1 000,00 Euros)
**Apports en numéraire** : MILLE EUROS (1 000,00 Euros)
**Gérant** : Monsieur Jonathan PAQUET, demeurant à Saint Julien (21490), 14 rue de la Dame Blanche
Immatriculation au RCS de Dijon
**Cession de parts :** existence de clauses d'agrément pour toute cession hors associés et hors descendants.
Pour avis et mention
Me Clémentine COURLET de VREGILLE, Notaire

*AL213019618*

## AVIS DE CONSTITUTION

**SCI Maison de Santé des Spécialistes du PIEMONT**
**Société Civile Immobilière**
**Au capital de 20 000 euros**
**Siège social : 12, rue Gustave Eiffel**
**21200 Beaune**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune du 17 juillet 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société Civile Immobilière
**Dénomination sociale :** SCI Maison de Santé des Spécialistes du PIEMONT
**Siège social :** 12, rue Gustave Eiffel - 21200 Beaune
**Objet social** :
La construction ou l'acquisition d'une Maison de Santé des Spécialistes, directement ou par le biais d'un contrat de vente en l'état futur d'achèvement, sur une parcelle de terrain située sur la commune de Goxwiller et la commune de Valff (67),La gestion, l'administration, l'exploitation, la jouissance par bail d'un immeuble à usage de Maison de Santé des Spécialistes située sur la commune de Goxwiller et la commune de Valff (67),
**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des Sociétés.
**Co-Gérant** : Monsieur Francis PIOT demeurant 167, rue des Granges de Cîteaux - Hameau de Gigny - 21200 Beaune.
**Co-Gérant :** Société PS Concept, représentée par Monsieur Didier MENNECHET, demeurant 12, rue Gustave Eiffel – 21200 Beaune.
Immatriculation de la Société au registre du commerce et des Sociétés de Dijon.
La Gérance,
Monsieur Francis PIOT

*AL213019619*

## MANA KIWI FIT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUNE (21200) du 20 Juillet 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société à responsabilité limitée
**Dénomination sociale :** MANA KIWI FIT
**Siège social :** 5 rue de Citeaux - 21200 BEAUNE
**Objet social :**
- exploitation d'un établissement d'activités physiques et sportives à vocation commerciale avec mise à disposition de tout public de tout type d'appareils et équipements de mise en forme, pour l'utilisation privée, sans enseignement ni suivi, pour la pratique notamment mais pas à titre exclusif du CrossFit, squash, foot en salle, pingpong …
- négoce de tous équipements sportifs de loisirs, de tous produits diététiques, énergétiques, alimentaires, esthétiques, vestimentaires ;
- conseil, coaching privé, mise à disposition de locaux, location de matériels ;
- vente de boissons chaudes ou froides sans alcool ;
- location d'espaces publicitaires ;

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
**Capital social :** 50 000 Euros
**Gérance :** Mr Michael WILSON demeurant à BEAUNE (21200) 22 rue Richard
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON

*AL213019629*

## SIMON COLIN

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à CHASSAGNE-MONTRACHET (21190) du 20 juillet 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société par actions simplifiée
**Dénomination sociale :** SIMON COLIN
**Siège social :** Impasse des Crêts – 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
**Capital social :** 2 000 euros constitué uniquement d'apport en numéraire
**Objet social :** l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en gros, demi-gros et détail, en bouteilles, en vrac, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toute boisson alcoolisée ou non et de tout produit se rapportant à l'activité vinicole ainsi que toute opération de négociation et de commission ; la réalisation de tous travaux et prestations en relation avec la vigne ; l'activité de vinificateur, de conseil et de consulting dans le secteur viticole et/ou dans des secteurs en relation directe ou indirecte avec les sociétés dans lesquelles la Société détiendrait une participation ; l'acquisition, la cession, la location, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose
d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
**Transmission des actions :** la cession des actions de l'associé unique est libre
**Agrément :** Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises
à l'agrément de la collectivité des associés
**Président :** Monsieur Simon COLIN demeurant 3 place de l'Europe – 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis.

*AL213019648*

# NIÈVRE

## ➜ SUCCESSION

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. PETER GERARD décédé le 15/02/2013 à SAINT MARTIN SUR NOHAIN (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218001230/PC.

*AL583019388*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme BERTHAULT SUZANNE décédée le 18/05/2014 à LUZY (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218012282/PC.

*AL583019389*

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme LAMBERT CLAIRE décédée le 15/02/2014 à NEVERS (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218010014/PC.

*AL583019391*

## ➜ DIVERS

## AVIS

Par jugement en date du 13 avril 2017, le Tribunal de grande instance de Nevers a déclaré l'absence de :

Lydia, Sophie OLIVIER

née le 21 juillet 1968 à Vierzon (Cher) de Bernard Désiré OLIVIER et de Krystina SLODOWSKA, épouse de Thierry, Louis, Julien GABON ayant demeuré en dernier lieu à Suilly-la-Tour (Nièvre), lieu-dit Vaux absente depuis 13 février 2004.

*AL583019588*

## ➜ DÉMISSION

## EARL BOUCHER-HENRY

**Les Quatre Fenêtres**
**58240 Luthenay Uxeloup**
**Au capital social de 66 757,42 euros**
**RCS Nevers - 394 740 914**

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 juin 2017, il a été procédé à la démission de gérance de Madame BOUCHER Dominique, née HENRY, à effet du

30 avril 2017. Pour avis. La gérance.

*AL583019592*

## ➜ NOMINATION

## SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES ÉLEVEURS DE CHEVAUX DE COURSE

**SCA au capital variable**
**Siège social : Haras de Cercy**
**2 rue des Haras**
**58340 Cercy La Tour**
**R.C.S. Nevers 750 843 799**

Le 09 juin 2017, l'assemblée générale a nommé administrateur Monsieur Patrick JOUBERT demeurant 5 Clos des Tilleuls 03400 Yzeure en remplacement de Monsieur Didier BERLAND, démissionnaire.

Pour avis.

*AL583019586*

## NOUVELLE FOG AUTOMOTIVE

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 100.000 euros**
**Siège social :**
**82 avenue du 85ème de Ligne**
**58200 Cosne sur Loire**
**802 960 716 RCS Nevers**

**Modifications**

L'assemblée générale du 30 juin 2017a nommé Monsieur Benoît du Rieu de Maynadier, domicilié 12 rue Claude Monet, 44100 Nantes, en qualité de nouveau président, en remplacemen de la société L'Auto-Contact, dont le mandat n'a pas été renouvelé.

Pour avis

Le Président.

*AL583019603*

## ➜ TRANSFERT DE SIÈGE

## PIERVAL IV

**Société Civile au capital de 300 €**
**Ancien siège social : ZAC des Grands Champs**
**8, Boulevard du Grand Pré des Bordes**
**58000 Nevers**
**Nouveau siège social : Impasse**
**Prince Louis de Broglie**
**Bâtiment 11 – Parc Tertiaire Valgora**
**83160 La Valette du Var**
**389 505 462 RCS Nevers**

Aux termes d'un assp du 30/06/2017 les associés ont décidé de transférer le siège social à compter du 1er juillet 2017 de Nevers (58) – ZAC des Grands Champs – 8, Bd du Grand Pré des Bordes à La Valette du Var (83) – Impasse Prince Louis de Broglie – Bât 11 – Parc Tertiaire Valgora, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

*AL583019584*

## AGENCE PROJET

**SASU au capital de 1 000 euros**
**Siège social : 81 rue Robespierre**
**93100 Montreuil**
**R.C.S. Bobigny 827 824 129 00015**

Suivant délibération d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er juin 2017, l'actionnaire unique a décidé de transférer le siège social du 81 rue Robespierre - 93100 Montreuil au 5 rue Louis Pion - 58200 Cosne sur Loireà compter de ce jour.

**Président :** Monsieur Thierry CRESPIN - 81 rue Robespierre - 93100 Montreuil

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis le représentant légal,

*AL583019599*

## ➜ MODIFICATION DE CAPITAL

## PARAGON FRANCE SAS

**Société par Actions Simplifiée**
**au capital de 40.000 euros**
**Siege social : 39 rue des Rivières Saint Agnan**
**58200 Cosne Cours sur Loire**
**R.C.S. Nevers 431 823 780**

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 22 février 2017 et du procès-verbal des décisions du président du 23 février 2017, que le capital social a été augmenté de 40.200.000 euros par la création de 402.000 actions nouvelles de numéraire de 100 euros chacune et a ainsi été porté de 40.000 euros à 40.240.000 euros, divisé en 402.400 actions de 100 euros chacune, entièrement libérées.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

Le Président

*AL583019589*

## SCI LES RIMETTES

**Société Civile Immobilière**
**Au capital social de 1 000 euros**
**Siège social 21 rue des Gominets -**
**Boisgibault - 58150 Tracy sur Loire**
**RCS Nevers - N° 829 174 077**

Suivant délibérations d'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2017, enregistrée à Nevers le 7 juillet 2017, les associés ont agréé à effet du 1er juin 2017 l'entrée de la Société Civile GABRIEL et l'augmentation du capital social à 126 000 euros par apport en numéraire de 125 000 euros. Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers.

Pour avis et mention, la gérance.

*AL583019593*

Alciat-Juris
Société d'Avocats

**ALCIAT-JURIS - SELARL d'AVOCATS**
**Me Arnaud SARLAT**
**Siège Social : Bourges - 4 rue**
**Porte Jaune**
**Cab. Sec. : Vierzon -**
**5 ter rue de la Gaucherie**
**Nevers - 6 rue Hoche**

## SNC CPDS

**SNC au capital porté à 100 000 euros**
**Siège social : 15 Grande Rue**
**58800 Corbigny**
**RCS Nevers 752 699 645**

Selon décisions de l'AGMA du 9/05/17, il a été procédé aux modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié, et ce à compter du même jour.

**Capital social**
**Ancienne mention :** 10.000 euros
**Nouvelle mention :** 100.000 euros

Pour avis

Le Gérant.

*AL583019598*

## DU LAC

**SCI au capital de 1 000 euros**
**Siège social : 41 rue de beauregard**
**58110 Châtillon-en-Bazois**
**750696 403 RCS Nevers**

L'AGE du 20/07/2017 a augmenté le capital social pour le porter de 1 000 euros à 2 000 euros.

Dépôt au RCS de Nevers.

*AL583019600*

safer Bourgogne Franche-Comté

## → AVIS DE LA SAFER

## SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**Cmne de ALLIGNY-COSNE**

**Biens loués sur partie:**

6 ha 03 a 60 ca - Domaine du priou: ZT-333(*) - Le pre au bou: ZT-308-310-371[311] - Les champs renoel: ZT-8(*) - Les pres billot: YD-177 - Souveraine: ZT-39-41

**Cmne de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER:**

2 ha 82 a 37 ca - La fortune: A-331 - Les vignes de l etang: A-240

**Cmne de LAROCHEMILLAY:**

3 ha 58 a 84 ca - Bois brule: G-407 - Les gouttes: E-169

**Cmne de PREPORCHE:**

45 a 92 ca - Bois des charmes: ZL-123-124-125 - Campagne de dos d ane: ZO-124

**Cmne de THIANGES:**

5 ha 64 a 20 ca - Champ philibert: B-305[56]-306[55]-307[55]

**Cmne de ROUY**

**Location sur la totalité de la surface par bail rural à un fermier en place**

**Bâtiments habitation et exploitation:**

97 ha 05 a 54 ca - Bresse des genets: B-862 - Fontaine au leton: B-860 - Fontenille: ZB-29 - Le machure: B-800-801-802-803 - Les brosses: ZA-20-21-44 - Les chagnots: B-796-797-798-799 - Les corbiers: ZA-42-43 - Les petits pres: ZB-28(*) - Les triolets: B-864-865-999[863] ZA-1 - Les vernees: B-974-975-976 - Petite bresse: B-861 - Pres chatillon: ZB-17-30(*)

**Et, par extention, Cmne de SAXI-BOURDON:**

24 ha 73 a 90 ca - Domaine de machure: C-1023-1024-1025-1026-1027-1028 - Gaviot du machure: C-1010-1011-1012 - Pre de la planche: C-1029(*)-1030-1031 - Pre du moulin: C-1020-1021-1022

**Cmne de BILLY-CHEVANNES:**

14 ha 95 a 99 ca - Fontaine au leton: H-91(*) - La bresse des genets: H-90(*) - Le corbier: H-88(*) - Les brosses: H-89(*) - Les corbiers: ZB-10(*)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 14/08/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL583019610*

## SARL OPTIQUE BAPTESTE

**SARL au capital de 250.000 €**
**Siège : 17-19 Rue Saint Jacques**
**58200 Cosne Cours sur Loire**
**393733191 RCS de Nevers**

Aux termes de l'AGE du 19.06.2017, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 130 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, pour le porter de 120 000 euros à 250 000 euros et de modifier corrélativement les articles 6 et 7 des statuts. Pour avis, La Gérance.

*AL583019604*

## STEPHANE BERTHELOT TRANSPORTS

**SARL au capital social de 2 000 Euros**
**Siège social : 15 rue de Moulins**
**58240 Saint Pierre le Moutier**
**R.C.S. Nevers 822 267 167**

Décision du 19 juillet 2017
**Ancienne mention :**
**Capital :** 2 000 euros
**Nouvelle mention :**
**Capital** : 6 300 euros
Pour avis.

*AL583019605*

## → RECTIFICATIF

## SARL DE MONTMORENCY

**SARL au capital de 8 000 euros**
**Siège social : Varzy (58210),**
**2 Place Fontaine Sainte Eugénie**
**524 425 840 RCS Nevers**

RECTIFICATIF à l'annonce parue le 16/12/2016 et à l'annonce rectificative parue le 07/07/2017 concernant la société SELARL ARTHUR BRUNAZ (devenue SARL DE MONTMORENCY), il fallait lire que la société n'a pas procédé au transfert du siège social.

En effet, aux termes des décisions en date du 27/04/2017, l'Associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de transférer le siège à effet du 28/11/2016. Le même jour, l'associé unique a décidé de transférer le siège à compter du 27/04/2017 de Varzy (58210) 2, place Fontaine Sainte Eugénie, à Lyon (69002) Espace Gailleton – 2, place Gailleton, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

La Gérance.

*AL583019594*

## → MODIFICATION DE STATUTS

## CLOS MADEMOISELLE

**SARL au capital de 1.000 €**
**Siège social : 42 Bis Av. de la Tuilerie**
**58150 Pouilly-Sur-Loire**
**RCS Nevers 828.704.379**

**Changement de dénomination**
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2017, il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient BLEND YOUR OWN à compter du 15 juin 2017.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Nevers.

*AL583019581*

FIDAL

**Société d'Avocats - B.P. 90281**
**71107 Chalon sur Saône Cedex**

## FOUCHER-LEBRUN VAL DE LOIRE

**SARL au capital de 270.000 euros**
**Siège social : 58200 Alligny Cosne**
**400 672 762 RCS Nevers**

L'associé unique a, par décision du 9 juin 2017, nommé la société KPMG SA, Tour Eqho, 2 Avenue Gambetta- 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée 775 726417 RCS Nanterre, en qualité de commissaire aux comptes en remplacement de la Société KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE, n'a pas renouvelé le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la Société KPMG AUDIT SUD EST et a augmenté le capital social de 405.000 euros pour le porter à 675.000 euros.

Pour avis.

*AL583019585*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**58000 Nevers**

## AUTO PARE-BRISE SUD

**SARL au capital de 3 000 euros**
**7 Bis Faubourg de Lyon 58000 Nevers**
**RCS Nevers 484 828 173**

Délibération en date du 10/07/2017 : L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'achat, vente de véhicules d'occasion ; Petite carrosserie, location de cabines de peinture et réalisation de toutes prestations nécessaires à la remise en état desdits véhicules, à compter rétroactivement du 01.01.2016, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

La Gérance

*AL583019595*

## PIERVAL

**Société par Actions Simplifiée**
**au capital de 1 000 000 €**
**Ancien siège social : ZAC des Grands Champs**
**8, Bd du Grand Pré des Bordes - 58000 Nevers**
**Nouveau siège social :**
**Impasse Prince Louis de Broglie**
**Bâtiment 11 – Parc Tertiaire Valgora**
**83160 La Valette du Var**
**379 362 262 RCS Nevers**

Aux termes de ses décisions du 29/06/2017, l'Associée Unique a décidé à compter du 1er juillet 2017 :

- de transférer le siège social de Nevers (58) – ZAC des Grands Champs – 8, Bd du Grand Pré des Bordes à La Valette du Var (83) – Impasse Prince Louis de Broglie – Bât 11 – Parc Tertiaire Valgora, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,

- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Acquisition, gestion et cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers - Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés, entreprises, groupements ou associations, français ou étrangers, créées ou à créer, et réalisation de toutes opérations d'administration et disposition de ses actifs, par tous moyens et notamment achat, vente, échange, portage, apport, fusion, scission, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

*AL583019611*

## → CESSION

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**58000 Nevers**

## CESSION

Acte sous seing privé du 30.06.2017 à Nevers, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement Nevers le 10.07.2017, Dossier 2017 14930, référence 2017 A 00956 et Mme Jean-Marc LAKOMY, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°414 086 868

ONT CEDE

à la SARL CFME, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°791 150 618, représentée par Messieurs Pascal et Xavier THEVENOT, une partie du fonds artisanal de dépannage, installation, maintenance, vente chaud, froid, métiers de bouche, autres, particuliers, entreprises, industriels et collectivités locales sis et exploité 13 Rue Henri Dunant 58300 Decize moyennant le prix de 20 000 euros.

L'acquéreur a la pleine propriété du fonds de commerce le 30.06.2017 et la jouissance par la prise de possession réelle et effective le 1er Juillet 2017 à 00 heures 01. Mention en sera faite au RCS de Nevers.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la publication au BODACC, pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de la Société SOFIRAL, représentée par Me C. GIRAUD, 12 Rue Lamartine 58000 Nevers, désignée séquestre.

Pour avis.

*AL583019596*

## → NON DISSOLUTION

## CAMORELLO

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 1 000 euros**
**Siège social : Technopôle –**
**Circuit de Nevers Magny cours**
**58470 Magny Cours**
**803 677 749 RCS Nevers**

L'associé unique en date du 17 juin 2017, et par application des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé, nonobstant une situation nette inférieure à la moitié du capital social, la continuation de la Société.

Pour avis

La gérance.

*AL583019601*

## → DISSOLUTION LIQUIDATION

## Société d'Avocat Gilbert MARTIN

**14, rue Georges Dufaud**
**58000 Nevers**

## PLASNET

**SARL au capital de 15.000 euros**
**en liquidation**
**Siège de liquidation :**
**10, rue de la Vallée Boudot - Chevigny**
**58320 Germigny sur Loire**
**523 721 678 RCS Nevers**

Par décision du 30 juin 2017, l'associé unique a approuvé le compte de liquidation de la société, donné quitus de son mandat au liquidateur, M. Denis DUPONT, et prononcé la clôture de liquidation de la société.

Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur, D. DUPONT.

*AL583019591*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**58000 Nevers**

## SNC LANGLET-BERNARD

**SNC au capital de 1 000 euros**
**17-19 Boulevard de la République**
**58200 Cosne Cours sur Loire**
**RCS Nevers 432 708 170**

Assemblée Générale Extraordinaire du 01/07/2017 :

Dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Liquidateur : Mme Gisèle BERNARD dt 12 Lotissement Peyreguet 11700 Azille, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et continuation des affaires en cours et engagement de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse personnelle du liquidateur telle que mentionnée ci-dessus. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.

*AL583019597*

## → AVIS DE CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23 juin 2017, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** WEB DEVELOPPEMENT MORVAN

**Sigle :** WDM

**Siège Social :** 11 Rue Diderot, 58120 Chateau Chinon

**Objet :** L'achat et la vente à distance par l'exploitation de sites marchands sur internet de tous produits ou marchandises non alimentaires à destination des particuliers et des professionnels, l'import-export de ces produits.

**Durée :** 99 ans

**Capital :** 5 000 €

**Président :** Stéphane CHARLES demeurant Le Bourg 58120 Dommartin

**Agrément :** En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés

Immatriculation : RCS Nevers.

Pour avis,

le Président.

*AL583019478*

## ARNAUD TRANSPORT

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 9.000 euros**
**Siège social : La Croix de Pierre**
**58 230 Moux en Morvan**
**Société en cours de constitution**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte sous seing privé en date du 18/7/2017, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : ARNAUD TRANSPORT

**Forme** : Société par actions simplifiée

**Capital** : 9.000 euros

**Siège** : La Croix de Pierre – 58 230 Moux en Morvan

**Objet** : Transport routier de marchandises

**Durée** : 99 années

**Admission aux assemblées et droit de vote :**

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions

**Agrément** : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

**Président** : Monsieur TILMONT Arnaud, demeurant La Croix de Pierre – 58 230 Moux en Morvan

**Immatriculation** : au RCS de Nevers

Pour avis,

*AL583019582*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte du 06 juillet 2017, il a été constitué une Société par actions simplifiée :

**Dénomination** : CATERING USON PLUS

**Sigle** :CUP

**Capital** : 1 000 Euros

**Siège social** : 5 rue Denis Papin - Parc d'activités 58640 Varennes-Vauzelles

**Objet** : exploitation directe ou en concession, gestion de cantines, restaurants d'entreprises et collectivités, cafétérias, buvettes, snacks, food trucks et toute prestations de services de restauration et hôtellerie auprès des entreprises, collectivités, associations, clubs sportifs, maisons de retraite, administrations.

**Durée** : 99 ans

la cession d'actions y compris entre associés est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix.

**Président** : Monsieur Sébastien DUMANGE demeurant La verdure - 58400 Narcy

**Commissaire aux comptes titulaire** :la société NSK, SARL au capital de 1.000.000 euros, siège social: 11 rue de Mogador - 75009 Paris, RCS 391 857 760. Commissaire aux comptes suppléant :Monsieur Serge GIRAULT, 11 rue de Mogador- 75009 Paris

Immatriculation au RCS de Nevers.

*AL583019587*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 19 juillet 2017, il a été constitué une SARL dénommée:

GRIZARD

**Objet social** : activité de restaurant, plat à emporter, traiteur, bar, brasserie, café, glace et cocktails, promotion et l'organisation de toute manifestation évènementielle y compris la location de salle ou autre lieu réceptif ; exploitation de toute épicerie, portant notamment sur les produits d'utilité courante pouvant satisfaire les besoins des ménages, y compris tous services pouvant satisfaire les besoins des ménages ; vente de cartes postales, de souvenirs et de cadeaux ; de jeux sous réserve des monopoles ; exploitation de tout fonds de commerce Presse, PMU, et auquel pourrait être annexé la gérance d'un débit de tabac.

**Siège social** : 66 route de Nevers 58110 Rouy

**Capital** : 1 500 euros

**Gérance** : Monsieur Mickaël GRIZARD demeurant 18 rue Jean-Baptiste Marcet à Fourchambault (Nièvre)

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

*AL583019590*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**58000 NEVERS**

Acte sous seing privé en date à NEVERS du 20.07.2017: Constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** AUTO CONTROLE DES DUCS SN

**Sigle :** ACD

**Siège social :** 7 Boulevard du Maréchal Juin 58000 NEVERS

**Objet social :** Exploitation d'un centre de contrôle technique de véhicules légers.

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

**Capital social :** 2 000 €

**Gérance :** M. Grégory PESCHAUD, dt 8 Chemin des Demeures 58180 MARZY

Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

Pour avis

La Gérance

*AL583019602*

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

## YONNE

## Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais - 1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

**AJR POSE ET RENOV SARL A ASSOCIE UNIQUE**

Liquidation Judiciaire simplifiée du 20/09/2016

19, Boulevard du Pont Neuf ZI des Sablons 89100 SENS

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 7 juillet 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

*AL893019682*

au titre de la procédure suivante :

**HDB SARL A ASSOCIE UNIQUE**

Liquidation Judiciaire du 07/02/2017 du 07/02/2017

Lieu-dit La Chambre Ronde 89340 SAINT-AGNAN

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 7 juillet 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

*AL893019683*

## TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

**Extrait des minutes du greffe**

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/07/2017 prononçant la liquidation judiciaire de la **SAS JMH & ASSOCIES** 34 Bis boulevard du 11 Novembre 89000 Auxerre (conseil en gestion des entreprises) RCS Auxerre 513413732. CIP 3958. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL893019744*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/07/2017 prononçant la liquidation judiciaire de

**Monsieur Marc Robert Marcel PHANEN** 4 rue du Pont 89450 Saint Pere (Restaurant). RCS Auxerre 813867074. CIP 3959. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL893019745*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/07/2017 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique **ETUDES ET REALISATIONS THERMIQUES INDUSTRIELLES ET PROCESS** 6 Bis rue Claude Aillot 89700 Tonnerre (maintenance et installation thermique). RCS Auxerre 417566221. CIP 3960. Administrateur : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

*AL893019746*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/07/2017 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Carlos Alberto SANTOS COSTA** 7 rue René Schaeffer 89000 Auxerre (Café bar restaurant Tapas). RCS Auxerre 801041385. CIP 3957. Administrateur : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

*AL893019747*

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 17/07/2017 arrêtant le plan de redressement sur une durée de 8 ans au profit de la **Sàrl DTM INDUSTRIE** Les Rousseaux 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye (Travaux de serrurerie,). RCS Auxerre 508579323. CIP 3861. Commissaire au plan : Maître Philippe CONTANT 7 rue du Pithou 10000 Troyes.

*AL893019748*

## → NOMINATION

## PONEY DES QUATRE SAISONS

Le 30.6.17, les associés de la société , SARL au capital 84.384 €, siège social Epineau Les Voves (789) 6, rue des Ecoles, 350 660 254 RCS Sens, ont nommé des Commissaires aux comptes.

**Anciennes mentions publiées : C**AC TITULAIRE : SA Jacques POTDEVIN & Ass (JPA) sise à Paris (75116) 7, rue Galilée –572 116 838 RCS Paris, CAC SUPPLEANT : Mme Isabelle GODARD, née le 07.05.63 à Joigny (89) demeurant à Auxerre (89) 8, place Fernand Clas.

**Nouvelles mentions :** CAC TITULAIRE : Mme Isabelle GODARD, née le 07.05.63 à Joigny (89) demeurant à Auxerre (89) 8, place Fernand Class, CAC SUPPLEANT : Mme Camille VILTART-LAMY, née le 26/10/80 à Paris 16 (75) demeurant à Châtillon (92) 70, rue Pierre Brossolette.

*AL893019713*

## SARL TRANSORTS PARET

Le 30.6.2017, l'AG de la SARL TRANSORTS PARET, capital de 100.000 €, siège social à ST Maurice Thizouailles (89) 8, rue de la Couturière, 326 750 718 RCS Sens, a décidé de nommer un nouveau Commissaire aux comptes titulaire.

**Ancienne mention publiée :** CAC titulaire : AUDIT PARTENAIRE CONSEIL – 16, bd Lyautey – 89000 Auxerre.

**Nouvelle mention :** CAC titulaire : AUCAP AUDIT – 30-32, avenue Jean Mermoz – 89000 Auxerre.

*AL893019714*

## LTCE

**SAS au capital de 37 000 Euros**
**Siège social : Zone Artisanale les Vallées**
**89220 Bleneau**
**382 023 091 RCS Auxerre**

Aux termes du PV du 30.06.2017, l'Associé unique a décidé de mettre en place un co-commissariat aux comptes et désigne en qualité :

- commissaire aux comptes titulaire : KPMG SA, SA au capital de 5 497 100 Euros, 2 avenue Gambetta-Tour Eqho-92066 La Défense Cedex, 775 726 417 RCS Nanterre,
- commissaire aux comptes suppléant : SALUSTRO REYDEL, SA au capital de 3 824 000 Euros, 2 avenue Gambetta-Tour Eqho-92066 La Défense Cedex, 652 044 371 RCS Nanterre .

Mention au RCS de Auxerre.

*AL893019734*

## HMY MANAGEMENT

**Société par actions simplifiée au**
**capital de 1.526.000 €**
**Siège social : 50 route d'Auxerre**
**89470 Monéteau**
**482 899 531 R.C.S. Auxerre**

Aux termes d'un procès-verbal en date du 27 avril 2017, l'assemblée générale ordinaire a nommé en qualité de :

**Commissaire aux comptes suppléant :** Jean-Christophe GEORGHIOU, demeurant 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine en remplacement de Monsieur Yves NICOLAS.

Mentions en seront faites au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

Le président.

*AL893019737*

## ENR INNOVATIONS

**SASU au capital de 10 000 euros**
**Siège social :**
**5 Rue Pierre Castets bat D**
**89100 Sens**
**830252 979 RCS Sens**

Le 19/07/2017 l'associé unique a nommé président Djamel Azoug demeurant 51 rue Custine 75018 Paris et ce à compter du 19/07/2017. Dépôt au RCS de Sens.

*AL893019759*

## ECLAIR PRESERVATION

**SAS au capital de 270 000 euros**
**Siège social : route Nationale 6**
**89290 Augy**
**420 938 540 RCS Auxerre**

Aux termes du PV des décisions de l'Associé unique en date du 29/07/2016, il a été décidé :

- de nommer respectivement en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et suppléant les sociétés VACHON & ASSOCIES, SAS, RCS Paris 394 348 155, sise 54 rue de Clichy 75009 Paris et EURL VERDICKT, SARL, RCS Paris 508 880 242, sise 21 rue Weber 75116 Paris, en remplacement des sociétés GROUPE PLACEK & EPELBAUM, SAS et FIDUCIAIRE SAINT MARTIN, SARL ;

- conformément à l'article L.225-248 du Code de Commerce, de poursuivre l'activité de la société malgré que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS d'Auxerre.

*AL893019761*

## ANTAPACK-FRANCE

**SAS au capital de 200.000 €**
**Siège social : Rue de la Gaillarde**
**Immeuble Espace Cristal**
**89100 SainClément**
**397 846 866 RCS Sens**

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique en date du 07/07/2017, il a été décidé de nommer en qualité de président la société FRAPAK FRANCE SAS, SAS dont le siège social est à Brie-Comte-Robert (77170) – Rue du Tubœuf – ZAC du Tubœuf, immatriculée au RCS de Melun sous le N° 754 020 642 en remplacement de Mme Maria Hermina PUTTER démissionnaire.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

*AL893019764*

## HMY MANAGEMENT

**SAS au capital de 1 526 000€**
**Siège social : 89470 Monéteau**
**50 Route d'Auxerre**
**482 899 531 RCS Auxerre**

Par DAU du 29/6/17, la SAS dénommée FINANCIERE HMY ayant son siège 50 route d'Auxerre 89470 Monéteau, 829 253 061 RCS Auxerrea été nommée Président en remplacement de M. Ignacio Marin Villamayor.

Dépôt légal au RCS d'Auxerre.

*AL893019774*

## HMY FRANCE

**SAS au capital de 1 690 288€**
**Siège social : 89470 Monéteau**
**Zone Industrielle**
**316 016 930 RCS Auxerre**

Par DAU du 29/6/17, la SAS dénommée FINANCIERE HMY ayant son siège 50 route d'Auxerre 89470 Monéteau, 829 253 061 RCS Auxerre a été nommée Président en remplacement de la société HMY GROUP.

Dépôt légal au RCS d'Auxerre.

*AL893019775*

## HMY ASIA

**SAS au capital de 5000€**
**Siège social : 89470 Monéteau**
**50 Route d'Auxerre**
**751 601 766 RCS Auxerre**

Par DAU du 29/6/17, la SAS dénommée FINANCIERE HMY ayant son siège 50 route d'Auxerre 89470 Monéteau, 829 253 061 RCS Auxerre a été nommée Président en remplacement de la société HMY.

Dépôt légal au RCS d'Auxerre.

*AL893019776*

## HMY

**SAS au capital de 70 000 000€**
**Siège social : 89470 Monéteau**
**50 Route d'Auxerre**
**479 919 698 RCS Auxerre**

Par DAU du 29/6/17, la SAS dénommée FINANCIERE HMY ayant son siège 50 route d'Auxerre 89470 Monéteau, 829 253 061 RCS AUXERRE a été nommée Président en remplacement de M. Ignacio Marin Villamayor. Dépôt légal au RCS d'Auxerre.

*AL893019777*

## HMY RETAIL SERVICES

**SAS au capital de 500 000€**
**Siège social : 89470 Monéteau**
**50 Route d'Auxerre**
**528 660 095 RCS Auxerre**

Par DAU du 29/6/17, la SAS dénommée FINANCIERE HMY ayant son siège 50 route d'Auxerre 89470 Monéteau, 829 253 061 RCS AUXERRE a été nommée Président en remplacement de la société HMY.

Dépôt légal au RCS d'Auxerre.

*AL893019778*

## HMY GROUP

**SAS au capital de 1 000 000€**
**Siège social : 89470 Monéteau**
**50 Route d'Auxerre**
**412 929 333 RCS Auxerre**

Par DAU du 29/6/17, la SAS dénommée FINANCIERE HMY ayant son siège 50 route d'Auxerre 89470 Monéteau, 829 253 061 RCS AUXERRE a été nommée Président en remplacement de la société HMY.

Dépôt légal au RCS d'Auxerre.

*AL893019780*

## HMY INTERNATIONAL

**SAS au capital de 94 236 988€**
**Siège social : 89470 Monéteau**
**50 Route d'Auxerre**
**479 919 441 RCS Auxerre**

Par DAU du 29/6/17, la SAS dénommée FINANCIERE HMY ayant son siège 50 route d'Auxerre 89470 Monéteau, 829 253 061 RCS AUXERRE a été nommée Président en remplacement de M. Ignacio Marin Villamayor.

Par décision du Président du 29/6/17, le capital social a été augmenté de 11 665 592€ pour être porté à 105 902 580€. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS d'Auxerre.

*AL893019781*

## IDENTITE CEREALES

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 7 500 euros**
**Siège social : 7 rue Jules Rathier**
**89800 Chablis**
**449 504 042 RCS Auxerre**

Aux termes d'une décision en date du 24 juillet 2017, les associés ont nommé Monsieur Fabien MAURICE, demeurant 11 Rue Saint Denis - 89800 Saint Cyr les Colons, en qualité de directeur général pour une durée illimitée à compter du même jour.

Pour avis, le Président

*AL893019786*

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

## TRANSFERT DE SIÈGE

**SCP TATAT - ARNAUD - DUGROSSY**
**Notaires Associés à Sens (Yonne)**
**28, avenue Georges Pompidou**

## SCI ALOUETTES

**Société civile immobilière**
**Capital de 100,00EUR**
**Siège social : 5 rue de la Grande Jolivotte Sens (89100).**
**RCS Sens 424 553 261**

Aux termes d'un procès-verbal en date du 3 mai 2017, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social fixé à Sens (89100), 5 rue de la Grande Jolivotte, lors de la constitution de la société, à Noé (89320), 2 rue de Véron.

Pour avis, le Notaire.

*AL893019586*

## TRANSFERT DE SIÈGE

Le 07.07.2017, l'associé unique de l'eurl Altea Vigne, capital 700€, 16 qu de la république 89000 Auxerre, 824988588 RCS Auxerre, transfère le siège au domicile du gérant Edouard Tonnellier 10 rte de Vallaury 83210 Sollies Toucas. Rad Auxerre immat Toulon.

*AL893019701*

## SARL SERRA SEBASTIEN

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 2 000 euros**
**519 884 704 RCS Sens**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1/06/17, l'Associé unique de la société à responsabilité limitée SARL SERRA SEBASTIEN a décidé de transférer le siège social du 9 Rue des Naudins, 89100 Saligny au 24 Rue des Tilleuls 68240 Kayserberg à compter du 1/06/17, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis - La Gérance.

*AL893019708*

**SCP TATAT - ARNAUD - DUGROSSY**
**Notaires Associés à Sens (Yonne)**
**28, avenue Georges Pompidou**

## SCI SABA

**(RCS Sens 378 512 784)**

**Modification du siège social**

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extra-ordinaire du 1er juillet 2017, les associés de la SCI SABA, société civile au capital de 1.524,49 EUR, ayant son siège social à Cuy (89140), 20 rue du Professeur Ramon, identifiée au SIREN sous le numéro 378 512 784 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens, ont décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 4 rue des Cordiers - bâtiment 4B - appartement 43 - 89100 Sens.

Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis.

*AL893019729*

## PROTECTION UNITAIRE LIBRE SERVICE

**Société à Responsabilité Limitée**
**au capital de 7622.45 euros**
**Siège social**
**14 Bd du pont neuf - 89100 Sens**
**399684760 RCS Sens**

Aux termes d'une décision en date du 30 Juin 2017, la gérance de la société à responsabilité limitée PROTECTION UNITAIRE LIBRE SERVICE a décidé de transférer le siège social du 14 Bd du pont neuf à Sens 89100 au 15 rue des fontaines 89100 Collemiers, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,

La gérance.

*AL893019732*

## CVI TECHNOLOGIES

**Société à Responsabilité Limitée**
**au capital de 7622.45 euros**
**Siège social**
**14 Bd du pont neuf - 89100 Sens**
**392511341 RCS Sens**

Aux termes d'une décision en date du 30 Juin 2017, la gérance de la société à responsabilité limitée CVI TECHNOLOGIES a décidé de transférer le siège social du 14 Bd du pont neuf à Sens 89100 au 15 rue des fontaines 89100 Collemiers, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,

La gérance.

*AL893019733*

## ADVENT TRADING SARL

**Société en liquidation**
**Société à Responsabilité limitée**
**au capital de 20 000 €**
**Siège social**
**Rue Jean-Jacques ROUSSEAU**
**Angle rue Diderot - ZI Les Radars**
**91350 GRIGNY**
**RCS: EVRY 501 482 608**

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire du 29/06/201 7, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 29/06/2017, au 12 bis rue des Vignes — 89500 VILLENEUVE SUR YONNE et de modifier 4 des statuts.

Pour information : liquidateur : M. Stéphane TAILLANDIER, demeurant 12 bis rue des Vignes 89500 VILLENEUVE SUR YONNE.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de SENS désormais compétent.

Le liquidateur

*AL893019767*

## FINANCIERE HMY

**SAS au capital de 1000€**
**Siège social : 75007 PARIS**
**148 rue de l'Université**
**829 253 061 RCS Paris**

Par DAU du 29/6/17, le siège social a été transféré au 50 route d'Auxerre 89470 Monéteau et le capital a été augmenté de 39 653 349€ puis de 6 171 650€ et de 345 000€ pour être porté à 46 170 999€. Il a également été décidé de nommer en qualité de membres du conseil de surveillance : la SAS dénommée François IV ayant son siège 148 rue de l'Université 75007 Paris, 433 121 340 RCS Paris, M. Vincent Briançon demeurant 22 rue de la chaise 75007 Paris, la SARL dénommée GTu Services SARL ayant son siège 5 rue Malebranche 75005 Paris, 751 604 489 RCS Pariset M. Julien Jaud demeurant 20 rue de la Justice 92310 Sèvres. L a société François IV a été nommée Président du Conseil de Surveillance. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Par Conseil de surveillance du 29/6/17, M. Ignacio Marin Villamayor demeurant c/Magallanes 40, 3°A, 28015 Madrid, Espagne a été nommé Président en remplacement de la SAS François IV, il est également membre et Président de Droit du Directoire.

Ont été nommés en qualité de membres du Directoire: M. José Benito Pardo Fanjul demeurant c/Silveria Fananas 29, 2°C, 50011 Zaragoza, Espagne, M. James Southarn demeurant Carrer de Valencia 186, Piso 5 PTA 3, 08011 Barcelone, Espagne, M. Philippe Berthaud demeurant 6 rue des Gerbes d'Orge 89700 Tonnerre, M. David Capelle demeurant 11 rue du Rosaire 89113 Charbuy, M. Gérard Renault demeurant 6 rue Michelet 89000 Auxerre. Enfin M. Stanislas de Marcé demeurant 75 quai Marcel Dassault 92210 Saint-Cloud est membre de droit du Directoire. la société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

*AL893019779*

## CALTECH

**SARL au capital de 8000,00 Euros**
**13, Hameau des Loges , 89320 Vaudeurs**
**420149577 R.C.S. Sens -**
**Sigle : CALTECH**

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31/12/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 5 rue FERRIE, Zac des portes du Vexin, 95300 ENNERY à compter du 01/01/2017. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

*AL893019783*

## MODIFICATION DE CAPITAL

## SARL AUXERRE SECOURS 89

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 60.000 €**
**Siège : 27 rue des Prés Coulons**
**89000 Auxerre**
**534352927 RCS de Auxerre**

Aux termes d'une délibération en date du 17 juillet 2017, les associés ont pris la décision suivante : Réduction du capital social d'une somme de cinquante quatre mille euros (54 000 euros), afin de le porter à la somme de six mille euros (6 000 euros). Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, la gérance.

*AL893019742*

## FRENCH PULP EDITIONS

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 1 000 euros**
**Siège social : 6 Chemin d'Aillant**
**89110 La Ferté Loupière**
**822 315 420 RCS Sens**

L'assemblée générale extraordinaire du 9 juin 2017 a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital décidée par la collectivité des associés le 25 mai 2017 et portant le capital de € 1 000 à € 1 020 par création de 20 parts sociales de € 1 de nominal chacune, assorti d'une prime d'émission de € 624 par part, à libérer en numéraire.

Les articles 7 et 9* des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

La Gérance.

*AL893019752*

## ADDITIF

## JM PIOT

**Société à responsabilité limitée**
**Au capital de 40 000 euros**
**Siège social : 21 Rue de Bourgogne**
**89510 Étigny**
**479 556 102 RCS Sens**

Aux termes du procès-verbal des prises de décisions de l'Associé unique du 29 juin 2017, il résulte que:

Dénomination sociale

• **Ancienne mention :** JM PIOT Eurl

• **Nouvelle mention :** JM PIOT

Mention sera faite au RCS de Sens.

Pour avis,

*AL893019792*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**15 A Avenue du Château**
**Saint-Georges-sur-Baulche**
**B.P.173**
**89003 Auxerre Cedex**

## SARL LEDRU BATIMENT

**Société à Responsabilité Limitée en liquidation**
**Au capital de 1 500 euros**
**Siège : Les Perraults des Bois,**
**89130 Mezilles**
**Siège de liquidation :**
**Les Perraults des Bois**
**89130 Mezilles**
**RCS Auxerre 752 065 557**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22 juin 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à la date de l'assemblée et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Eric LEDRU, demeurant Les Perraults des Bois 89130 Mezilles, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social : Les Perraults des Bois 89130 Mezilles. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.

Le Liquidateur.

*AL893019749*

## RECTIFICATIF

Rectificatif de l'annonce LA SIRENE DE L'YONNE parue le 28/07/2017 dans TERRE DE BOURGOGNE : il fallait lire :

Président Mr AMAIRI Said Ben Amor demeurant 42, avenue De Mayen Porte 064 89300 Joigny

Mention sera faite au RCS de Sens

*AL893019703*

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

## VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**le Mardi 5 septembre 2017 à 11 H 00**
**au TGI de Sens (89), au Palais de Justice,**
**1 rue du Palais de Justice**

**UNE MAISON d'habitation à PARON (89)**
**8 rue du Docteur Calmette**

de **65,49 m²** environ (hors sous-sol). Elevée sur sous-sol et

d'un rez-de-chaussée surélevé, **de 3 pièces principales** avec **Garage**

Sur un **terrain** cadastré section AW 21 lieu-dit « 8 rue du Docteur Calmette »

pour une **contenance de 08 a 81 ca** – Et les droits indivis sur la parcelle en

copropriété cadastrée section AW 82 lieu-dit « Ru Couvert » – **Louée**

**MISE A PRIX : 35.000 Euros**

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge

de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,

à **Maître Karym FELLAH** membre de la **SCP REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,** Avocat, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 SENS, **Tél. : 03 86 65 81 35**

**VISITE sur place le Mardi 22 août 2017 à 14 heures**

*AL893019771*

## MODIFICATION DE STATUTS

## SCEV DOMAINE JEAN-CLAUDE MARTIN ET FILS

**Société civile d'Exploitation Viticole**
**au capital de 200 000 euros**
**porté à 305 326.86 euros**
**Siège social : 5 Rue de Chante Merle**
**89800 Courgis**
**449 836 147 RCS Auxerre**

Par décision unanime des associés en date du 12 juillet 2017, il a été décidé :

- d'augmenter le capital social d'une somme de 278 497.41 euros par incorporation de réserves et du compte report à nouveau,

- de réduire le capital social d'une somme de 173 170.55 euros par voie de rachat et d'annulation de parts sociales.

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.

**Article 5 - Capital social**

**Ancienne mention :**

Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200 000 euros), divisé en 47 173 parts de 4.2397 euros.

**Nouvelle mention :**

Le capital social est fixé à trois cent cinq mille trois cent vingt-six euros et quatre-vingt-six euros, divisé en 72 016 parts de 4.2397 euros.

Lors de cette même décision, il a été pris acte de la démission de Monsieur Jean-Claude MARTIN de ses fonctions de gérant à compter du 12 juillet 2017 et la nomination de

Madame Claudia MARTIN, demeurant Amigny - 18300 Sancerre et de Monsieur Frédéric MARTIN, demeurant 2 Rue du Four Banal - 89800 Courgis en qualité de co-gérants.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis La Gérance.

*AL893019736*

## SENAGRAL HOLDING

**SAS au capital de 90 838 590 Euros**
**Siège social : 30 Rue des Jacquins**
**89150 Jouy**
**537 955 254 RCS Sens**

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 12/05/17, il a été pris acte de la fin des mandats de Commissaire aux comptes titulaire de la société GRANT THORNTON, et de Commissaire aux comptes suppléant de la société IGEC - INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens.

*AL893019741*

## SAS LABORATOIRES OLIVIER

Le 30.06.2017 l'associé unique de la SAS LABORATOIRES OLIVIER, capital 1.000 €, siège social à Nailly (89) 20, Rue Bruneau – Les Chollets, 807 672 480 RCS Sens, a pris acte de la démission du président et a nommé pour le remplacer un nouveau président. Puis à étendu l'objet social.

**Anciennes mentions publiées :**

**Président :** M. Daniel OLIVIER demeurant à Nailly (89) 20, rue Bruneau

**Objet :** l'exploitation d'un fonds de commerce de surdité et d'audioprothésiste – Les Chollets

**Nouvelles mentions :**

**Président** : M. Christophe OLIVIER demeurant à Pannes (45) 336, rue de la Lisique

**Objet :** l'exploitation d'un fonds de commerce de surdité et d'audioprothésisté, la photographie et la prise de participation dans des sociétés.

*AL893019751*

## VENTE

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**le Mardi 5 septembre 2017 à 11 H 00**
**au Palais de Justice de Sens (89),**
**1 rue du Palais de Justice**

**UNE MAISON à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89)**
**19 rue de la Bottière**

**de 122 m²** environ (hors sous-sol). Elevée sur sous-sol (81,74 m² ENVIRON),

d'un rez-de-chaussée et d'un étage, **de 5 pièces principales**

Avec Jardin sur 2 niveaux. Sur un **terrain de 08 a 97 ca** – **LIBRE au 04/01/2017**

**MISE A PRIX : 34.000 Euros** (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé,

à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,**

Avocats à Sens (89100), 9 boulevard Maupéou - **Tél. : 03 86 65 81 35**

**VISITE sur place le Mardi 22 août 2017 à 10 H 00**

*AL893019758*

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Le Jeudi 21 septembre 2017 à 14 H 00**
**au TGI de PARIS, au Palais de Justice,**
**4 boulevard du Palais**

**UNE MAISON à MONT-SAINT-SULPICE (89)**
**4 rue des Arpents**

**A usage d'habitation, de 123,25 m²** (hors sous-sol, véranda, garage, terrasse et grenier), comprenant au sous-sol (29,30 m²) : chaufferie, cave, 2 vides-sanitaires ; au rez-de-chaussée : entrée avec couloir, salle de bain, w.-c., salon, salle à manger, cuisine, **véranda de 9,95 m²**, petit atelier, **garage de 12 m² ;**

- au 1er étage : palier, 4 chambres dont une avec **terrasse de 9 m²**, penderie ;

- au 2nd étage (grenier de **52 m²**) : palier, 2 pièces dont une en soupente

Petite cour et jardin devant – Petit jardin derrière - Puits commun

Le tout sur un **terrain de 07 a 59 ca – LIBRE de toute occupation**

**MISE A PRIX : 45.000 Euros**

**Avec possibilité de baisse d'un quart puis d'un tiers à défaut d'enchères**

Pour consulter le cahier des charges et conditions de vente,

s'adresser au Greffe du TGI de Paris, où il a été déposé sous la Référence Greffe 15/00245, à **Maître Delphine BERTHELOT-EIFFEL**, Avocat à Paris (75006), 41 rue Madame, **Tél. : 01 45 49 77 00**

**VISITE sur place le Mardi 12 septembre 2017 de 14 H 00 à 15 H 00**

*AL893019765*

## CESSION

## CESSION FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP en date du 02/06/2017, enregistré au SIE Sens le 08/06/2017, Bordereau n°2017/246 case n°3

SARL LE QUAI BAB RESTO, ayant son siège social 9, Quai Général Leclerc 89300 Joigny .

RSC Sens 802 682 393.

A cédé à la SASU «LA SIRENE DE L'YONNE» en cours d'immatriculation un fonds de commerce de restaurant rapide, 9, Quai Général Leclerc 89300 Joigny au prix de 15 000,00 euros.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/07/2017.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse de fonds.

*AL893019602*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

## EARL DU PUITS FONDU

**Exploitation agricole à responsabilité limitée**
**au capital de 7.622,45 €**
**Siège : 13 rue du Bas Huet**
**89150 Montacher Villegardin**
**419409297 RCS de Sens**

L'assemblée générale du 29 juin 2017 a nommé M. Kévin TURPIN, demeurant à Montacher Villegardin (Yonne), 2 rue du Haut Huet, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

*AL893019726*

## EARL DE TRASCON

**Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée**
**au capital de 172 000 euros**
**Siège social : Ferme de Trascon**
**89560 Ouanne**
**433 884 400 RCS Auxerre**

**Avis**

Aux termes d'une délibération en date du 18 juillet 2017, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Henry RABOURDIN de ses fonctions de co-gérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, la Gérance

*AL893019738*

## LOCATION GERANCE

Par acte SSP du 31 janvier 2017, la société HMD SARL au capital de 100 000 € ayant son siège social 55 avenue Félix Faure 69003 Lyon, RCS Lyon 483 247 334 et la société MMD SARL au capital de 200 000 € ayant son siège social 55 avenue Félix Faure 69003 LYON, RCS Lyon 800 359 960 ont résilié le contrat de location gérance conclu le 1er janvier 2014 du fonds de commerce de travail temporaire sis et exploité 3, avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre avec effet au 31 janvier 2017.

Par acte SSP du 1er février 2017, la société HMD, a donné en location-gérance à la société MON JOB AUXERRE, SARL au capital de 200 000 € ayant son siège social 3 avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre, RCS Auxerre 824 637 649 un fonds de commerce d'agence de travail temporaire sis et exploité 3 Avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre, et ce à compter du 1er février 2017 pour se terminer le 31 décembre 2020, renouvelable par tacite reconduction.

*AL893019756*

## LOCATION GERANCE

Par acte SSP du 31 janvier 2017, la société HMD SARL au capital de 100 000 € ayant son siège social 55 avenue Félix Faure 69003 Lyon, RCS LYON 483 247 334 et la société MMD SARL au capital de 200 000 € ayant son siège social 55 avenue Félix Faure 69003 Lyon, RCS Lyon 800 359 960 ont résilié le contrat de location gérance conclu le 1er janvier 2014 du fonds de commerce de travail temporaire sis et exploité 23, rue de Lyon 89200 Avallon avec effet au 31 janvier 2017.

Par acte SSP du 1er février 2017, la société HMD, a donné en location-gérance à la société MON JOB AVALLON, SARL au capital de 100 000 € ayant son siège social 23 rue de Lyon 89200 Avallon, RCS Auxerre 824 631 832 un fonds de commerce d'agence de travail temporaire sis et exploité 23 rue de Lyon 89200 Avallon, et ce à compter du 1er février 2017 pour se terminer le 31 décembre 2020, renouvelable par tacite reconduction.

*AL893019757*

## LES HUTTEAUX

**GFA au capital de 1.003.266,98 €**
**Siège : Route de Villegardin**
**89150 Montacher Villegardin**
**424536464 RCS de Sens**

Lors de l'assemblée extraordinaire du 5 juillet 2017, la collectivité des associés a : Constaté la fin des fonctions de gérant de M. Robert Foin, à compter du 8 juillet 2007, date de son décès. Nommé aux fonctions de gérants à compter du 5 juillet 2017 pour une durée non limitée : - Mme Françoise Foin épouse Gosset demeurant à Saint Erme (Aisne), ferme Saint Paul, - Daniel Foin demeurant à Saint Valérien (Yonne), 72 rue de la République, - Jean-Claude Foin demeurant à Monta-cher-Villegardin (Yonne), 1 Montrenault, - Philippe Foin demeurant à Monta-cher-Villegardin (Yonne), 1 les Hutteaux.

Pour avis, la gérance.

*AL893019762*

## SARL JEAM

Aux termes d'une décision en date du 29 juin 2017, l'associé unique de la SARL JEAM, au capital de 7700 €, siège social : Rue du Général Leclerc 89200 AVALLON, SIREN 433 534 278 RCS AUXERRE a nommé M. Emmanuel PERALTA, demeurant 45, rue de Sougères – LABORDE – 89000 AUXERRE en qualité de gérant pour une durée illimitée à compter du 30 juin à 0h00, en remplacement de M. Patrice GOUDROYE, démissionnaire.

Pour avis.

La Gérance

*AL893019770*

## ➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

## BRUNO DO NASCIMENTO CARRELAGE

**EURL au capital de 1000 euros**
**Siège social : 17 route d'Anquin**
**89110 St Maurice le Vieil**
**811 786 912 RCS Sens**

L'AGE du 15/07/2017 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/07/2017, nommé en qualité de liquidateur M. DO NASCIMENTO Bruno, demeurant 17 route d'Anquin, 89110 St Maurice le Vieil, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Modification au RCS de Sens

*AL893019754*

## YONNE WEB MARKETING

**SARL en liquidation**
**au capital de 10.000 €**
**Siège : 17 Rue Paul Doumer**
**89000 Auxerre**
**822179867 RCS de Auxerre**

AGE du 31/05/2017 : décide la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, liquidateur : M. Tahar ADROUCHE (31 Rue du Grand Marchais, 89120 CHEVILLON), siège de liquidation au siège social.

Pour avis.

*AL893019766*

## CHAPOTOT BATIMENT

**SARL au capital de 3000 €**
**Siège social :**
**6 Chemin Chapotot**
**89660 Brosses**
**501 366 025 RCS d'Auxerre**

L'AGE du 21/07/2017 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. LEGENDRE CHRISTOPHE, demeurant 6 Chemin Chapotot, 89660 Brosses, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS d'Auxerre.

*AL893019769*

## ➜ AVIS DE CONSTITUTION

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/06/2017, il a été constitué une société

**Dénomination sociale** : ABBA COIFFURE

**Siège social** : 33 Rue du Paradis à Sens 89100

**Forme** : SASU

**Capital** : 500 Euros

**Objet social** : Barbier-coiffeur

**Président** : Monsieur Abdelaziz ABBA, demeurant 33 rue du Docteur Jean de la Rebeyrette à Sens (89100), pour une durée indéterminée

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

*AL893019502*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/05/2017, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :** LA SIRENE DE L'YONNE

**Objet social :** restauration rapide sans vente d'alcool - traiteur - pizza

**Siège social :** 9, Quai Général Leclerc 89300 Joigny

**Capital :** 1 000 €

**Durée :** 99 ans

**Président :** M. AMAIRI Said Ben Amor

Immatriculation au RCS Sens.

*AL893019604*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 juillet 2017 à Venizy, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société civile.

**Dénomination :** «BEAUVERT».

**Siège social :** 13 rue des Gouchots 89210 Venizy.

**Objet :** La société a pour objet l'exercice d'activités agricoles.

**Durée :** 99 ans RCS Sens.

**Capital :** 1 000 euros de numéraire.

**Gérance :** Madame Brigitte HEULINE demeurant à Venizy - 89210 - 13 rue des Gouchots.

**Cession de parts :** Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.

Pour avis et mention.

La Gérance.

*AL893019731*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 18/07/2017, il a été constitué une SCEA dénommée SCEA DU-VAL.

**Siège social :** 20 Rue du Pas Trop - 89440 Athie.

**Capital :** 30.000€.

**Objet :** Apiculture.

**Gérante :** Mme Julia VALLIER, 4 allée Charles Vallin - 21200 Beaune.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre.

*AL893019735*

## LA TABLE DU MARTIN BEL AIR

**EURL au capital social de 3 000 €**
**3 Place du 19 mars 1962**
**89100 Saint-Martin-du-Tertre**
**RCS Sens en cours d'immatriculation**

**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/07/2017, il a été constitué une SARL :

**Dénomination sociale** : LA TABLE DU MARTIN BEL AIR

**Forme** : SARL

**Siège social :** 3 Place du 19 mars 1962, 89100 Saint-Martin-du-Tertre

**Capital social** : 3 000 €

**Objet social** : Restaurant, salon de thé, brasserie

**Durée** : 99 ans

**Gérant** : PERSANO Jean-Raphaël, résidant 2 Rue du sous-lieutenant Pelletier, La Grange au Doyen, Véron (89510)

Immatriculation au RCS Sens

Pour avis

Le gérant

*AL893019739*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à PONT SUR YONNE du 11/07/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée

**Dénomination** : QUAD KIDS EVOLUTION

**Siège** : 34 avenue du Général Leclerc, 89140 Pont sur Yonne

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

**Capital** : 1 000 euros

**Objet** : L'exploitation d'une piste de Quads électriques pour enfants et adultes. L'achat, vente de Quads électriques et autres véhicules de toutes sortent. L'organisation d'évènements liés à cette activité sur place ou en clientèle. Snack Buvette sans alcool.

**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président** : M. Julien VIEL, 1 rue des Grès, 77540 Lumigny Nesles Ormeaux.

La Société sera immatriculée au RCS de Sens.

*AL893019740*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 11/07/17, il a été constitué une SARL dénommée INSPIR'ACTION

**Siège social:** 1 ruelle maillot, les varennes 89113 Charbuy.

**Capital**: 100 euros.

**Objet**: Vente de produits d'informations sur internet sous toutes ses formes et dans tous les domaines.

**Gérance**: M. Paul AUBE, 1 ruelle maillot, les varennes 89113 Charbuy

**Durée**: 99 ans. Immatriculation au RCS d'Auxerre

*AL893019743*

**Maître Gérard LEGUY**
**Notaire à Avallon (Yonne),**
**4, rue de Lyon**

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Gérard LEGUY, notaire à Avallon, le 19 juillet 2017, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

**Dénomination :** K.M.A

**Forme :** société civile immobilière

**Capital social** : 4.000,00 euros

**Siège social :** Avallon (Yonne), 26 bis rue de Paris

**Objet social :** La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement et la vente à titre exceptionnel†de tous biens ou droits immobiliers dont

la société pourra devenir propriètaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au RCS

**Gérance :** Monsieur Michaïl KARSENTI, demeurant à Avallon (Yonne), 13 bis rue de l'Höpital et Mademoiselle Karine GAMA, demeurant à Avallon (Yonne), 13 bis rue de l'Höpital

**Immatriculation :** la société sera immatriculÈe au RCS d'Auxerre.

**Cession de parts sociales - agrément :** toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis, Me LEGUY.

*AL893019750*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 20/07/2017, il a été constitué une société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** D.N.S. AUTO

**Capital :** 1 000 €, divisé en 1 000 actions de 1 €.

**Siège social :** 7, boulevard du Pont Neuf 89100 Sens.

**Objet :** Achats et ventes de véhicules d'occasion et neufs ; locations de véhicules ; achats et ventes de pièces détachées.

**Durée :** 99 ans.

**Président :** M. Sylvain NEZONDET demeurant à Saint-Julien-du-Sault (89330), 28 Route de Bussy.

**Directeurs Généraux :** M. William DRAVERT demeurant à Ballan-Mire (37510), 30 rue de la Cour Verte et M. Gaëtan SANTINI demeurant à Courtenay (45320), 62 route de Savigny.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

*AL893019753*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Neuvy Sautour (Yonne), du 18 juillet 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée

**Dénomination** : L.P. RENOVATION

**Siège** : 9 Rue de la Cave - La Vallée - 89570 Neuvy Sautour

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 1 000 euros

**Objet** : Petite maçonnerie - Terrassement - Carrelage - Papier, peinture - Tous aménagements intérieurs et extérieurs - Recyclage de câbles usagés.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Transmission des actions :** La cession des actions est soumise à l'agrément du Président.

**Président :**

Monsieur Philippe LIEBUS, demeurant 9 Rue de la Cave – La Vallée - 89570 Neuvy Sautour,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis Le Président

*AL893019755*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 29.6.2017, il a été constitué une SASU dénommée : AUXERRE SYNDIC.

**Capital** : 1 000€.

**Siège** : 14, rue Joubert, 89000 Auxerre.

**Objet** : Syndic, gestion et transaction.

**Durée** : 99 ans.

**Président** : Mr Kevin VAN NOORT 34 Rue des Moulins 89800 Chablis, pour une durée indéterminée.

**Admission aux assemblées et droit de vote :** chaque action donne droit à la participation aux assemblées et aux votes.

**Transmission des actions** : cessions libres.

Immatriculation au RCS de Auxerre

*AL893019760*

## BENJAMIN ENVIRONNEMENT

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date à Auxerre du 21/07/2017 a été constituée une SASU nommée : BENJAMIN ENVIRONNEMENT

**Objet :** Nettoyage industriel chantier-locaux-piscines-réservoirs d'eau et petites démolitions

**Capital :** 200 €

**Siège social :** 27 Avenue Champleroy, 89000 Auxerre

**Durée :** 99 ans

**Président :** M. Adolphe Benjamin Guidy, 27 Avenue Champleroy, 89000 Auxerre.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

*AL893019768*

## AVIS DE CONSTITUTION.

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Sens en date du 17 juillet2017, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : CHEZ HAMDI,

**Siège Social:** 21 rue Edmond Michelet, 89100 Sens (Yonne)

**Objet** : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

**Durée** : 99 ansà compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Capital** : 500 euros

**Gérance** :- Monsieur Erturul SUCAGI, demeurant 21 rue Edmond Michelet, Sens(Yonne),- Monsieur Halil SUCAGI, demeurant21 rue Edmond Michelet, Sens(Yonne),

**Immatriculation** : Au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis, le gérant.

*AL893019773*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 19 juillet 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société à Responsabilité Limitée

**Dénomination** : LE VIEUX PONT

**Siège Social** : 10 rue du Pont – 89140 Pont-Sur-Yonne

**Objet** : la création, l'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, traiteur, sandwicherie, confiserie, petite restauration sur place, vente de boissons sur place ou à emporter

**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation

**Capital** : 10 000 euros

**Gérant** : Monsieur Jean-Paul PYTEL, demeurant 2 rue des Fleurs – Résidence du Vieux Cèdre – 77166 Grisy-Suisnes

**Immatriculation** : au RCS de Sens

*AL893019782*

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre

# BULLETIN d'ABONNEMENT

**À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :**
**TERRES DE BOURGOGNE**
**1 rue des Coulots - CS 80075**
**21110 Bretenière - 03 80 78 90 40**
**abonnement@terres-de-bourgogne.net**

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €

☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €

☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

SIGNATURE